Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15644 – 7 F

DIMANCHE 14 - LUNDI 15 MAI 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Les révoltés du « safer sex»

Comme aux Etats-Unis, une recrudescence du sida est perceptible chez les homosexuels français. Les lacunes de la prévention autant que les mécanismes de l'inconscient individuel expliquent ce phénomène. p. 8

■ Une ville détruite au Cachemire

New-Delhi s'efforce de dégager sa responsabilité après l'incendie qui a détruit une ville du Cachemire, Charar-e-Sharif, à l'issue des affrontements entre l'armée et des séparatistes musulmans. p. 3

■ Les massacres de Sétif

Il y a cinquante ans, une révolte des populations de l'Est algérien était réprimée dans le sang. Ces massacres préludaient à la décomposition de l'empire colonial français. p. 11

■ Araki, photographe scandaleux



Paris et Reims exposent un photographe japonais sulfureux, Araki, qui bataille depuis vingt-cinq ans contre la censure. p. 18

■ Un entretien avec Charles Taylor

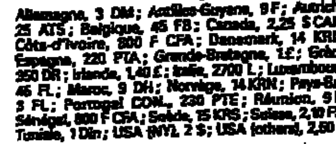
Professeur de philosophie et de sciences politiques à l'université McGill (Montréal), Charles Taylor est ancré dans le courant « communautariste » de la gauche américaine. *Le Monde* publie un entretien avec ce théoricien-phare du multiculturalisme, peu édité en français. p. 12

■ Entreprises européennes et citoyennes

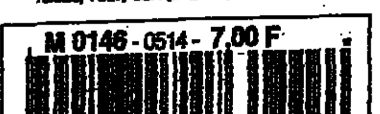
Réunies à Londres les 11 et 12 mai, une quarantaine de sociétés européennes ont débattu du thème « Entreprises et exclusion sociale ». Elles estiment que la compétitivité économique repose, aussi, sur la cohésion sociale. p. 14

■ Les éditoriaux du « Monde »

Dini contre Berlusconi ; Sacrifices sociaux. p. 13



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0146 - 0514 - 7,00 F

M. Chirac cherche à associer M. Séguin à l'organisation du nouveau pouvoir

Les ministères économiques et sociaux seraient profondément réformés

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL a proclamé, samedi 13 mai, les résultats officiels de l'élection présidentielle. Jacques Chirac entrera en fonction le 17 mai, au terme de la cérémonie de passation des pouvoirs.

Le nouveau président et Alain Juppé, probable premier ministre, s'efforcent de régler deux dossiers délicats, la création de nouvelles structures gouvernementales et l'avenir de Philippe Séguin. Jacques Chirac consulte le président de l'Assemblée nationale plusieurs fois par jour et tente de l'intégrer dans son dispositif politique afin d'assurer sa cohérence. Mais M. Séguin n'est demandeur d'aucune modification de son statut. Ni la mairie de Paris ni la présidence du RPR ne l'intéressaient. Il n'a qu'un souhait, rester président de l'Assemblée nationale.



La réorganisation des structures gouvernementales et administratives, notamment des secteurs économiques et sociaux, est beaucoup plus complexe. M. Chirac, qui a souvent critiqué, pendant sa campagne, la haute fonction publique jugée *« conservatrice et réticente au changement »*, fait porter ses efforts, en priorité, sur les administrations du ministère de l'économie, dont les attributions se sont réduites depuis deux ans. La direction du Trésor est la première visée. Son démantèlement ou, du moins, sa réforme profonde, ont été évoqués.

MM. Chirac et Juppé peuvent s'appuyer sur une lettre réquisitoire, tenue secrète, adressée le 27 janvier 1994 à Edouard Balladur, alors premier ministre, par Edmond Alphandéry, son ministre de l'économie. Cette lettre, que nous publions, rejoint, point par point, les critiques émises par M. Chirac pendant sa campagne. D'autre part, M. Juppé a indiqué, vendredi 12 mai à Bordeaux, que le ministère des affaires sociales devrait être *« émietté »* entre *« plusieurs pôles à taille humaine »*. MM. Chirac et Juppé continuent à former le gouvernement resserré et féminisé dont la composition sera connue peu après la passation des pouvoirs.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Hervé Le Bras, directeur du laboratoire de démographie historique, analyse les résultats de l'élection présidentielle. Il estime que l'électorat de Jacques Chirac est *« tout à fait différent d'un électorat traditionnel de droite »*. Il note par ailleurs que le Front national, qui a gagné des voix dans la France industrielle du Nord et du Centre, peut devenir le *« parti des exclus »*.

Lire pages 5 à 7 et page 22

Le catéchisme en langue chinoise du Père Petit

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Fermée à la liberté religieuse, la société chinoise est en proie à une quête sauvage du profit qui pourrait favoriser, par réaction, un retour du spirituel. Attentif à cette évolution, le Père Bernard Petit, des Missions étrangères de Paris, a mis en chantier la publication d'un catéchisme en chinois conçu pour être intelligible à des lecteurs d'une culture très différente.

Le Père Petit, aussi jovial que méridional, vit depuis dix-sept ans à Hongkong et a choisi d'aller vers les enfants. En 1975, il s'est fait éditeur pour témoigner de sa foi auprès des petits Chinois. Avec le soutien de Bayard Presse, il a créé une petite maison d'édition, Grain de sénevé, qui a notamment lancé le magazine *Pomme d'api* en chinois (sous le titre *Pomme rouge*), simultanément à Hongkong et à Taïwan.

Aujourd'hui, le Père Petit s'est lancé dans une autre aventure : un « caté » en chinois, qui entend tenir compte des catégories mentales du peuple auquel il est destiné. La notion de transcendance est par exemple étrangère à la pensée chinoise, et la notion de péché relève d'une transgression de l'ordre social plus que de la coupure avec Dieu. Il existe enfin dans le monde sinisé une ambiguïté fondamentale entre sphère religieuse et sphère rituelle.

L'ambition du Père Petit est de rendre le catéchisme accessible aux petits Chinois sans passer par la médiation des adultes. Son catéchisme sera présenté en quatre-vingts fascicules accompagnés de cassettes vidéo. L'éveil religieux de l'enfant aura la forme d'une invitation à prendre conscience du monde qui l'entoure. Chacune des premières leçons est construite autour d'un idéogramme chinois représentant les éléments qui rendent la vie possible : l'eau, l'air, le soleil, la terre et le feu. Puis ce sera le mouvement de la vie dans l'univers végétal, le foisonnement du monde animal et, enfin, l'Homme. Progressivement, l'enfant est amené à se familiariser avec l'homme Jésus de Nazareth, sa vie et ses paroles, pour aboutir à la notion de Dieu. Le parcours s'achève par une présentation de l'Eglise.

Pour concrétiser son projet (d'un coût de 1,3 million de francs), le Père Petit envisage de créer une association du type loi de 1901. Son entreprise a ceci de remarquable qu'elle refuse l'ethnocentrisme et respecte les *a priori* de la société chinoise. Peut-on dépouiller le message évangélique de sa coloration occidentale ? L'Eglise n'est-elle pas l'héritage de toute une civilisation et d'une vision du monde ? Les mentalités n'ont-elles pas une histoire ? Peut-il véritablement y avoir des convergences entre le christianisme et la recherche d'harmonie sociale de l'éthique confucéenne dans laquelle *« le Ciel ne parle pas »* ? Autant de questions qui ne rendent que plus intéressante l'entreprise du Père Petit.

Philippe Pons

« Solution du désespoir » en Bosnie ?

LES « CASQUES BLEUS » s'apprêtent-ils à quitter la Bosnie ? Le faut-il ? Y songe-t-on ? Depuis quelques jours, des déclarations émanant notamment du ministre français des affaires étrangères et de responsables de l'ONU laissent penser qu'il se prépare quelque chose. Et comme on est, à Paris, en période de passation des pouvoirs, l'idée naît que les nouvelles autorités françaises pourraient effectuer, dès leur prise de fonctions, un changement de cap sur ce dossier.

En fait, c'est l'évolution récente de la crise bosniaque sur le terrain et sur le plan international qui impose une révision de la politique jusqu'à présent menée. Chacun sent bien que le *statu quo* ne peut plus durer : tandis que les Serbes de Bosnie et l'armée gouvernementale, après quatre mois d'une trêve relative, clament à nouveau leur volonté d'en découdre, entérinant ainsi l'échec de la communauté internationale à faire aboutir un règlement négocié, les « casques bleus » se trouvent à nouveau dans une situation intenable. Redevenus la cible des fauteurs de guerre des deux camps, ils n'ont les moyens ni d'assurer leur propre sécurité, ni de remplir leur mission de protection et d'aide aux populations civiles.

Les Serbes ont repris de fait le contrôle de l'aéroport de Sarajevo, seule voie d'acheminement pour l'aide à la capitale assiégée et pour l'approvisionnement de la Forpronu, moyen de chantage majeur dans l'épreuve de force qui les oppose depuis maintenant plus de trois ans à la communauté internationale. De nouveau, des femmes et des enfants se font tirer dessus dans les rues de la capitale. De nouveau, des pièces serbes d'artillerie lourde menacent Sarajevo, qui en avait été libérée en février 1994 par le seul acte de fermeté dont aient été capables les Occidentaux dans cette crise. Deux jeunes soldats français ont été froidement assassinés à la fin du mois d'avril ; d'autres, qui ont péri *« accidentellement »*, ont allongé la liste des « casques bleus » victimes de cette guerre à laquelle ils ne participent pas ; un autre enfin, cible d'un de ces tireurs isolés qu'il avait pour mission de débusquer, est toujours entre la vie et la mort.

Dans un tel contexte, n'importe quel gouvernement serait tenu de réagir. Reste à savoir comment. Vendredi 12 mai, après s'être entretenu avec le ministre français des affaires étrangères et avec les responsables de la Forpronu, qui avaient fait le voyage à Paris, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a admis que la situation n'était plus tenable et il s'apprête à demander au Conseil de sécurité de prendre ses responsabilités. Le message de Paris semble être enfin passé auprès du secrétaire général : il faut faire quelque chose.

Deux attitudes, schématiquement, sont possibles pour Paris. Soit on estime que la France en a assez fait, que ses soldats l'ont payé cher, et qu'en l'absence de progrès vers un règlement du conflit le coût du maintien en Bosnie, déjà trop élevé, devient absurde. C'est le point de vue qu'a exprimé Edouard Balladur dans une sorte de testament, avant de quitter Matignon, qui recommandait purement et simplement le retrait du contingent français. Soit on refuse malgré tout de s'en laver les mains, et alors il faut changer la donne sur place : faire en sorte que les « casques bleus » soient moins démunis devant les attaques, redéfinir leur mission et, surtout, faire en sorte que, face à ceux qui l'entravent, l'ONU et l'OTAN aient véritablement une attitude plus ferme.

C'est apparemment la voie qu'a choisie pour sa part Alain Juppé, qui, en brandissant lui aussi la menace d'un retrait, cherche à mettre une dernière fois les belligérants et les partenaires internationaux de la France devant leurs responsabilités. Rester, disait-il il y a quelques jours, équivaudrait à ce stade *« à nous rendre complices d'une situation qui arrange les grandes puissances qui ne sont pas sur le terrain et peuvent ainsi éviter le pire* [c'est-à-dire les Américains] ». Et il ajoutait, vendredi 12 mai : *« Même si nous souhaitons le maintien de la Forpronu, nous commençons à nous demander si elle ne contrarie pas la solution du problème, si elle n'empêche pas d'être plus ferme vis-à-vis de ceux qui refusent le plan de paix* (les Serbes de Bosnie). »

Les contradictions du président bosniaque, Alija Izetbegovic, qui, un jour, demande aux Français de rester, un autre jour déclare qu'il *« n'empêchera pas leur retrait »*, de même que les efforts déployés par M. Frasure, l'émissaire spécial des Etats-Unis, pour tenter de renouer le fil de la négociation, montrent assez que le scénario prôné par le Congrès américain et par certains intellectuels français notamment, à savoir le retrait des « casques bleus » suivi d'une levée de l'embargo sur les armes à destination des Bosniaques, n'est une solution ni simple, ni forcément bonne. Ce scénario, le ministre français ne l'a jamais exclu, mais il l'a toujours présenté comme la *« solution du désespoir »*, qui sanctionnerait l'échec de la politique qu'il a menée depuis qu'il est au Quai d'Orsay. Le cadre était étroit : l'option *« humanitaire »* avait été prise avant lui, la mission de la Forpronu définie sans lui ; il lui fallait compter avec les autres instances de l'Etat français. Il va avoir, sur le plan intérieur, les coudées plus franches pour tenter d'imposer une politique plus ferme. Restent les partenaires extérieurs, sans lesquels il ne peut rien et à l'égard desquels il ne dispose que d'une arme : la menace du retrait.

Claire Tréan

L'OMS dresse un premier bilan de l'épidémie zaïroise due au virus Ebola

LA FIÈVRE hémorragique provoquée par le virus Ebola a désormais fait quarante-huit morts, selon un bilan publié vendredi 12 mai par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La plupart des victimes ont été recensées dans la ville de Kikwit, à 550 kilomètres à l'est de Kinshasa, mais plusieurs cas ont été signalés dans d'autres localités de la région. Le virus Ebola, qui provoque la mort dans 60 % à 85 % des cas, se transmet par les fluides corporels. Les autorités zaïroises ont placé la région de Kikwit en quarantaine, mais les barrages de l'armée restent perméables, moyennant finances.

Notre envoyé spécial au siège genevois de l'OMS révèle le premier rapport adressé, vendredi 12 mai, par la dizaine d'experts internationaux présents à Kikwik, appartenant au Centre de contrôle des maladies d'Atlanta (Etats-Unis), de l'Institut Pasteur de Paris et de l'Institut national de virologie de Johannesburg. Expliquant dans quelles circonstances l'infection est apparue, il souligne qu'il a fallu attendre un mois pour que des mesures préventives soient prises. Cependant, l'OMS estime que les risques de propagation internationale du virus restent limités. Plusieurs pays occidentaux et africains ont néanmoins mis en place un contrôle sanitaire à l'entrée de leur territoire pour les personnes en provenance du Zaïre.

Lire page 2

Air Inter sans pilote



MICHEL BERNARD

À LA TÊTE d'Air Inter, Michel Bernard n'aura « tenu » que vingt et un mois, pendant lesquels il aura tenté de réunir dans une même entité la compagnie intérieure et la division Europe d'Air France, selon le plan arrêté par Christian Blanc, président du groupe Air France. Agé de cinquante-deux ans, cet ingénieur général de l'aviation civile avait, auparavant, surtout occupé des fonctions de direction technique ou de gestion du personnel avant d'être nommé par Bernard Bosson, ministre des transports, à la direction générale de l'aviation civile (DGAC), puis à la tête d'Air Inter.

Plus technicien que politique, il faisait d'abord figure, aux yeux des syndicats, d'un relais sur lequel comptait Christian Blanc pour réaliser son plan. Il n'est jamais apparu comme un président qui faisait corps avec son entreprise. Il eut notamment un tort : celui de n'avoir pu enrayer les mouvements de grève au mois de mars et d'avril, à un moment où le pouvoir était sur le point de changer au sommet de l'Etat. Sa démission, qui est celle d'un fusible, pourrait remettre en question le plan conçu par Christian Blanc.

Lire page 14

ZAÏRE La fièvre hémorragique due au virus *Ebola* a fait au moins quarante-huit morts dans trois villes du Zaïre, selon un nouveau bilan publié le vendredi 12 mai par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La quarantaine établie autour de la ville de Kikwit reste théorique. ● L'OMS, tout en redoutant l'extension de l'épidémie à l'intérieur du Zaïre, estime que les risques de propagation internationale restent réduits. ● DES CHERCHEURS, américains des Centres pour le contrôle des maladies, français de l'Institut Pasteur, et sud-africains de l'Institut de virologie de Johannesburg, sont arrivés sur place, ainsi qu'une équipe de Médecins sans frontières-Belgique. ● LA COÏNCIDENCE entre l'épidémie, la publication de *Virus*, le livre de Richard Preston consacré à *Ebola*, et la sortie d'*Alerte*, un film inspiré de cet ouvrage, entretient une certaine inquiétude parmi les publics occidentaux.

L'OMS dresse un premier bilan de l'épidémie due au virus Ebola

Le premier rapport des experts internationaux présents à Kikwit révèle dans quelles circonstances cette infection mortelle est apparue. Adressé le 12 mai au siège genevois de l'organisation, il confirme qu'il a fallu attendre un mois pour que des mesures préventives soient prises

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Face à une menace grandissante, la demande d'aide officiellement formulée il y a quelques jours par les autorités zaïroises a déclenché une action internationale de grande envergure, coordonnée à Genève par un groupe restreint de spécialistes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est ainsi qu'un groupe d'une dizaine d'experts de l'OMS, des Centers for Diseases Control d'Atlanta (Centres pour le contrôle des maladies), de l'Institut Pasteur de Paris et de l'Institut national de virologie de Johannesburg, sont, depuis le jeudi 11 mai, présents au Zaïre dans les régions directement touchées par l'épidémie. Ils sont en contact quotidien par téléphone cellulaire avec leurs confrères de Genève.

Le premier rapport qu'ils ont pu adresser, le 12 mai, au siège genevois de l'OMS, révèle dans quelles circonstances l'infection est apparue, il y a plus d'un mois, et comment elle a pu ensuite progresser. Tout a commencé le 9 avril avec l'admission à l'hôpital général de Kikwit d'un homme de trente-six ans souffrant d'une distension abdominale et de très forte fièvre. Cet homme était un technicien de laboratoire employé dans un établissement sanitaire (« l'hôpital numéro 2 ») de cette ville située à 550 kilomètres à l'est de Kinshasa et dont la population est estimée à 400 000 personnes. On avait initialement diagnostiqué chez ce malade la fièvre typhoïde. Une laparotomie (incision abdominale) a été pratiquée, le 10 avril. Cette intervention devait permettre d'établir l'absence de péritonite. Une nouvelle intervention chirurgicale révélait, par la suite, la présence d'une forte collection sanguine dans l'abdomen. Le 14 avril, le malade décédait.

PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Plusieurs des membres du personnel soignant ayant participé à l'intervention chirurgicale – ou, plus généralement, à la prise en charge de ce malade – devaient, par la suite, souffrir de divers troubles associant une fièvre importante, des maux de tête, des douleurs musculaires et des manifestations hémorragiques.

Les premiers symptômes pathologiques observés parmi les membres de la communauté hospitalière apparurent dès le 14 avril, touchant deux infirmières anesthésistes et trois aides-opératoires. L'une des infirmières, une religieuse de nationalité italienne, fut transférée à l'hôpital de Mosango, situé à une centaine de kilomètres de Kikwit. Elle devait y mourir le 29 avril d'une série de complications hémorragiques. Dans les jours qui suivirent, quatre de ses consœurs présentant les mêmes symptômes devaient être hospitalisées, dont une à l'hôpital de Yassa-Bonga, à 250 kilomètres de Kikwit.

Dans leur rapport, les experts médicaux de l'Organisation mondiale de la santé révèlent qu'un autre technicien de laboratoire travaillant à l'hôpital général de Kikwit est décédé dans les mêmes circontances. Selon ces experts, cinquante personnes au moins, dont la plupart ont été en contact avec le « patient numéro un », ont, ces derniers jours, manifesté des symptômes analogues, caractéristiques d'une fièvre hémorragique due au virus *Ebola*. Il s'agissait, dans la plupart des cas, de membres du personnel soignant.

L'épidémie s'est, par la suite, étendue à l'entourage familial des sujets infectés et les experts notent qu'actuellement entre quatre et six personnes vraisemblablement contaminées se présentent quotidiennement à l'hôpital général de Kikwit. Cet établissement est désormais réservé aux cas suspects et cliniquement confirmés. Inquiet de l'évolution de la situation, le professeur zaïrois Muyembe Tamfum avait adressé des prélèvements sanguins de six malades à l'Institut de médecine tropicale d'Anvers. Dès le lendemain, ces échantillons quittaient la Belgique pour les Centers for Disease Control d'Atlanta qui confirmaient, dès le 9 mai, la présence du virus *Ebola*.

« Aujourd'hui, vingt-sept personnes sont décédées, et la plupart des patients pris en charge à l'hôpital général de Kikwit sont au stade terminal de la maladie », notent les experts, qui détaillent les mesures préventives qui ont été prises ces derniers jours : isolement des personnes infectées, fermeture des laboratoires hospitaliers, réduction du nombre des sites d'interventions chirurgicales, organisation de séminaires d'information sur les fièvres hémorragiques pour les membres du corps médical et les personnels de santé, interdiction de transférer les personnes hospitalisées dans d'autres établissements de la région. A Kikwit, les écoles ont été fermées, mais l'aéroport demeure ouvert.

En dépit des mesures de quarantaine, les experts notent que des malades ont pu quitter leur hôpital et se rendre à Kinshasa (distante de 550 kilomètres) dans l'espoir de bénéficier dans la capitale zaïroise de meilleurs soins médicaux. Selon eux, une surveillance active vient toutefois d'être mise en œuvre concernant, notamment, les personnes malades ou soupçonnées de l'être étant encore à leur domicile. Ce dispositif sanitaire devrait rapidement s'intensifier à l'échelle de la région. En pratique, toute personne se présentant dans un centre de santé et souffrant de symptômes évocateurs devrait être étroitement contrôlée. La nécessité d'un tel suivi est expliquée à l'ensemble de la population par l'intermédiaire de haut-parleurs. La Croix-Rouge du Zaïre se charge, pour sa part, de l'inhumation immédiate des victimes, et les membres de Médecins sans frontières-Belgique participent activement à la mise en place du dispositif sanitaire.

« Comme de nombreux malades ont quitté l'hôpital de Kikwit, il faut s'attendre à ce que l'infection continue à se propager. Cependant, nous pensons qu'elle sera limitée aux personnes en contact rapproché et prolongé avec des malades. Il est peu probable que l'épidémie ait des implications pour le Zaïre dans son ensemble ou pour les voyageurs internationaux », estime le docteur Ralph Henderson, sous-directeur général de l'OMS. Quelle que soit la dimension à venir de cette épidémie, il restera à comprendre pourquoi il aura fallu attendre un mois avant que des mesures préventives soient effectivement mises en œuvre. On confie aujourd'hui à Genève que, si l'alerte internationale a été donnée début mai, c'est parce que des ressortissants étrangers étaient contaminés.

Jean-Yves Nau

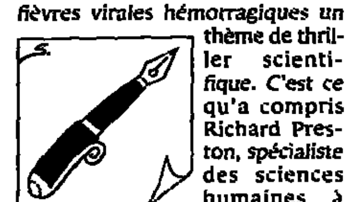


L'impossible quarantaine

Selon les témoignages en provenance du Zaïre, la mise en quarantaine de la région de Kikwit reste très théorique. Vendredi 12 mai, les barrages routiers installés sur la route qui relie la région touchée par le virus *Ebola* à la capitale sont franchissables, moyennant finances, et le contrôle sanitaire au poste-frontière situé sur le fleuve Zaïre, entre Kinshasa et Brazzaville, n'est pas effectif. Plusieurs pays africains (le Nigeria, l'Afrique du Sud) et occidentaux (la Belgique, le Portugal, la France) ont mis en place des mesures de contrôle sanitaire pour les passagers des vols en provenance du Zaïre et ont demandé à leurs ressortissants de différer, dans la mesure du possible, d'éventuels voyages dans ce pays. Sur la compagnie Air France, dès samedi 13 mai à minuit, les passagers en provenance de Kinshasa rencontreront un médecin et se verront remettre une fiche d'information et de conseil.

« Virus », un cauchemar contemporain

LE MYSTÈRE qui les entoure, la panique collective qu'elles déclenchent et l'impuissance de la médecine à leur endroit font des fièvres virales hémorragiques un thème de thriller scientifique. C'est ce qu'a compris Richard Preston, spécialiste des sciences humaines à l'université de Princeton et collaborateur du magazine *New Yorker*. Dans *Virus*, il narre, souvent de manière très spectaculaire, quelques-uns des chapitres les plus célèbres de la récente histoire de ces maladies meurtrières. Il rappelle notamment les circonstances de la première épidémie qui, en 1976, fut identifiée au nord du Zaïre, dans la zone Bumba, le long de la rivière Ebola, un affluent du Congo.


BIBLIOGRAPHIE

On ne peut qu'être frappé à la lecture de ce chapitre par les similitudes existant entre cette épidémie et celle qui sévit aujourd'hui dans la région de Kikwit. L'auteur raconte aussi les initiatives visant, sans succès, à déterminer le réservoir animal du virus. Mais surtout, Richard Preston développe, pour l'essentiel, l'épisode américain qui vit des chercheurs isoler, en 1989, *Ebola* chez des singes en provenance des Philippines et placés en quarantaine à Reston (Virginie). C'est à cette occasion que l'opinion publique découvrit l'existence de ces dangereux agents infectieux.

Cette affaire fit l'objet d'une publication scientifique, parue en 1990 dans les colonnes de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet*. Elle a aussi servi de trame au scénario du récent film-catastrophe américain *Alerte (OutBreak)*, avec Dustin Hoffman. La coïncidence de ces deux productions avec l'actuelle épidémie zaïroise alimente aujourd'hui une vive inquiétude dans la population américaine.

J.-Y. N.

★ *Virus*, de Richard Preston. Editions Plon, 346 p., 125 F.

Rapprochement entre l'Afrique du Sud et l'Europe au Forum de Johannesburg

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Une soixantaine de ministres venus des pays composant la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), une demi-douzaine de chefs d'Etat et quelque quatre cents hommes d'affaires, ont participé, les 11 et 12 mai à Johannesburg, au sommet du Forum économique mondial réuni pour discuter des perspectives économiques qui s'ouvrent dans cette partie du continent. Organisée sur le modèle de la célèbre réunion de Davos, la rencontre a examiné les raisons d'espérer d'un renouveau économique africain centré autour d'une Afrique du Sud qui, de jour en jour, affirme un rôle politique et économique prépondérant.

Dans son discours d'ouverture, Nelson Mandela a surtout insisté sur les changements politiques qu'a connus la région. En cinq ans, la Namibie est devenue indépendante, l'Afrique du Sud s'est débarrassée de l'apartheid, la Zambie, le Lesotho, le Malawi et le Mozambique ont subi avec succès le test des premières élections démocratiques, et, même l'Angola, dernier foyer de conflit armé en Afrique australe, paraît sur le point de sortir définitivement de vingt années de guerre civile. *« Les conditions d'une coopération et d'une intégration régionale n'ont jamais été si favorables »*, a poursuivi le président sud-africain dont le pays est, selon lui, *« prêt à jouer son rôle à égalité avec ses autres partenaires »*. Un objectif louable, mais qui paraît bien difficile à réaliser, tant sont patentes les différences de développement entre l'Afrique du Sud et ses voisins.

CARTE MAÎTRESSE

Il ne fait en effet aucun doute que, en dépit de sa modestie affichée et de ses discours sur une intégration régionale encore dans les limbes, l'Afrique du Sud demeure au yeux des milieux d'affaires internationaux la carte maîtresse d'une éventuelle politique d'investissement dans la région, et non le « partenaire égal » de ses voisins. Il n'est que de voir le flot continu d'hommes d'affaires qui, aujourd'hui, font le voyage de Johannesburg pour s'en convaincre.

L'Union européenne – *« le plus grand donneur d'aide, le plus grand investisseur et le plus grand partenaire commercial de l'Afrique australe »*, selon la formule de Joao de Deus Pinheiro, commissaire européen chargé de l'Afrique – suit tout cela avec une particulière attention. *« L'Afrique australe est la grande occasion de l'Afrique »*, s'est écrié l'émissaire de Bruxelles, qui a profité de l'occasion pour chercher à aplanir les difficultés nées du refus de l'Union d'accepter l'Afrique du Sud comme membre de plein droit de la Convention de Lomé.

Celle-ci avait demandé à bénéficier des avantages d'une convention qui permet aux pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique de bénéficier d'exemptions douanières pour l'accès de leurs produits au marché européen. Bruxelles a refusé, arguant de la puissance commerciale de Pretoria, bien mieux loti que d'autres États du continent. Ce rejet avait provoqué quelques aigreurs qui, assure M. Deus Pinheiro, sont maintenant *« dissipées »*.

Selon le commissaire européen, qui a rencontré Nelson Mandela et son vice-président, Thabo Mbeki, l'Afrique du Sud ne demanderait plus désormais son intégration complète à la convention de Lomé, mais accepterait une *« participation asymétrique »* lui permettant de bénéficier de tous les avantages du traité, tout en étant exclue de celui-ci pour *« les secteurs et les produits sensibles »*, notamment agroalimentaires, qui feront, eux, l'objet d'une négociation particulière. *« L'Europe et l'Afrique du Sud sont en accord sur le point de départ et d'arrivée : élargir l'accès au marché européen et enlever les barrières*, estime M. Deus Pinheiro. *En revanche, le parcours pour aller de l'un à l'autre point sera difficile et long. »*

Georges Marion

Israël a annexé plus de 7 000 hectares de terres arabes à Jérusalem

L'Etat juif a mis à profit ses vingt-cinq ans d'occupation pour empêcher toute remise en cause de sa souveraineté sur la Ville sainte

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La confiscation israélienne d'une cinquantaine d'hectares de terres arabes, qui motivait, vendredi 12 mai, une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, n'est pas la première du genre. Depuis la conquête de la partie orientale de Jérusalem par l'Etat juif en juin 1967, ce sont plus de 7 000 hectares de terres occupées qui ont été annexées, pour faire de la Ville sainte non seulement *« la capitale unifiée et éternelle d'Israël »*, mais aussi, par rapport à l'étroite superficie du pays, l'une des « capitales » les plus étendues du monde.

De 44 kilomètres carrés qu'elle comptait avant juin 1967, Jérusalem, sans compter les banlieues-dortoirs récemment édifiées à l'est de la ville pour l'usage exclusif des Juifs, couvre aujourd'hui – 900 hectares de terres appartenant à des Juifs ayant été inclus à l'ouest – près de 123 kilomètres carrés (Paris intra-muros en couvre 101). Sur les 7 000 hectares annexés, rappelle un épais rapport publié ce week-end par l'institut israélien des droits de l'homme, Betselem, les deux tiers étaient des terrains municipaux appartenant aux dizaines de villages arabes annexés par décret militaire trois semaines après la victoire d'Israël sur l'armée jordanienne.

DISCRIMINATION

« L'essentiel du tiers restant, c'est-à-dire 2 350 hectares, appartenait en propre à des particuliers palestiniens », qui ont été expropriés. La plupart de ces petits propriétaires, n'ayant jamais reconnu l'autorité israélienne, ne disposant pas des titres de propriété admissibles par la justice de l'occupant et se refusant à défendre leurs dossiers devant elle, n'ont jamais été financièrement indemnisés. Les quelque 30 000 Arabes qui résidaient, avant la création de l'Etat juif, en 1948, dans la partie ouest de Jérusalem, aujourd'hui exclusivement peuplée de citoyens juifs, ont subi un sort similaire.

Pour illustrer ce qu'il appelle la *« politique de discrimination systématique et délibérée »* mise en œuvre *« contre les Palestiniens depuis 1967, par tous les gouvernements israéliens »*, pouvoir actuel « inclus », Betselem fournit des exemples. Ainsi les 38 500 logements construits sur les terres arabes expropriées ont *« tous été exclusivement réservés aux Juifs, et pas une seule unité n'a été construite pour les Palestiniens »*.

Si l'on inclut les terres domaniales saisies, ce sont au total 75 000 logements qui ont été construits ; 88 % d'entre eux ont été réservés à des citoyens juifs qui les occupent aujourd'hui. Un bon tiers de cet ensemble immobilier a été financé par des fonds publics pour des familles à revenus modérés. Mais, alors que les Palestiniens de Jérusalem, plus ou moins « annexés » avec leurs terres en 1967, payent les mêmes impôts locaux – très lourds – que les citoyens juifs, en vingt-huit ans, moins d'un millier de logements sociaux leur ont été attribués.

« Les évaluations les plus sérieuses, rapporte Betselem, *chiffrent à plus de vingt mille unités le nombre de logements qui font aujourd'hui défaut aux Palestiniens de Jérusalem. »* Résultat : la densité de population par pièce habitée *« est deux fois plus élevée chez les Arabes que chez les Juifs »*. La construction privée, quand elle est d'origine palestinienne, se heurte par ailleurs à des *« difficultés techniques »* soigneusement pensées.

Ainsi, révèle le rapport, jusqu'en 1983, *« il n'existait pas de plan directeur public pour la partie orientale de Jérusalem. Quand un Palestinien demandait un permis de construire sur une terre à lui, on lui répondait : « Impossible, on ne sait pas si une route ne devra pas être percée à cet endroit. »* Aujourd'hui, ajoute-t-il, *« d'autres moyens sont employés pour dissuader la construction arabe. C'est ainsi que le cadastre, qui existe pour la partie ouest de Jérusalem, n'a toujours pas été établi pour l'Est. Difficile dans ces conditions de prouver à la municipalité que tel ou tel terrain qui vous appartient commence ici et s'arrête là. »*

La raison de cette *« politique de discrimination »* est connue : il s'agit, résume Betselem, de *« renforcer le contrôle israélien sur l'ensemble de la ville, de créer sur le terrain une réalité démographique et géographique qui empêchera à l'avenir toute remise en cause de la souveraineté d'Israël sur Jérusalem-Est »*. Avant juin 1967, quand la Ville sainte était divisée, il y avait 100 % de Juifs à l'Ouest et 100 % d'Arabes à l'est. Aujourd'hui, il y a toujours 100 % de Juifs à l'ouest, mais seulement 48 % d'Arabes à l'est (160 000). La politique de judaïsation de la Ville sainte est d'ores et déjà un succès.

Patrice Claude

New Delhi cherche à se disculper de la destruction d'une ville du Cachemire

Charar-e-Sharif a été réduite à un tas de ruines fumantes

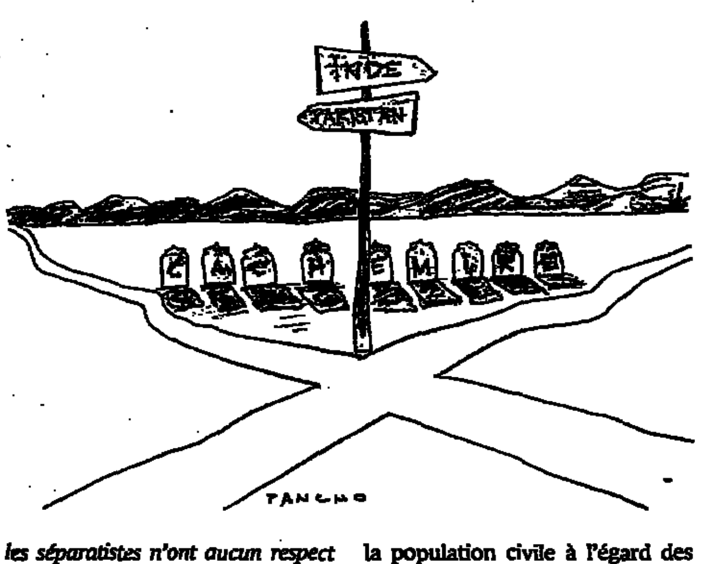
New Delhi s'efforce de dégager sa responsabilité après l'incendie qui a détruit, mercredi 10 mai, une ville du Cachemire, Charar-e-Sharif, à l'issue d'affrontements entre l'armée et des séparatistes musulmans. La version officielle se heurte aux témoignages de la population locale, qui met en cause le comportements des soldats indiens.

CHARAR-E-SHARIF
de notre envoyé spécial

De cette ville de trente mille habitants, nichée dans le creux d'une vallée, il ne reste que des décombres fumants. De la tombe du cheikh Noureddine, l'un des saints les plus respectés de l'ancien Cachemire, il ne reste presque rien. Seule une grande flamme achevant de consumer la carcasse du bâtiment témoigne encore que, jusqu'au 10 mai, se dressait ici une mosquée et l'un des mausolées les plus symboliques de la *kashmiriyat*, cette identité cachemirie qui rassemblait parfois, « avant-guerre », dans une même dévotion, la minorité hindoue et la majorité musulmane de l'Etat.

Vendredi 12 mai, au lendemain d'une opération de « nettoyage » lancée par l'armée indienne contre une poignée de guérilleros séparatistes, les restes calcinés de la ville retentissent encore des échos de la guerre. De temps à autre, une détonation secoue le silence : les soldats font exploser pièges et mines posés en ville par les combattants musulmans. *« Il y a encore des militants cachés dans les ruines. Nous essayons de les déloger »*, explique un officier en désignant la cité fantôme depuis une colline reprise jeudi aux islamistes.

Mais plus de vingt-quatre heures après la tragédie, les circonstances de l'incendie (un millier de maisons auraient brûlé) restent floues : le général Mohander Singh, qui a dirigé les opérations contre les militants retranchés depuis deux mois dans le mausolée, accuse ceux-ci d'avoir incendié le lieu saint. *« Ils étaient sans doute trente ou trente-cinq, dont neuf mercenaires pakistanais. Tous appartenaient à des groupes entraînés par les services secrets du Pakistan »*, affirme l'officier. Il ajoute que ses hommes ont déjà tué vingt-trois de ces combattants.



La population du Cachemire ne veut ni de l'Inde ni du Pakistan

Au pied de la colline d'où le général s'adresse à un groupe de journalistes amenés ici en convoi et sous protection militaire, les cadavres de quatre séparatistes reposent sous des draps blancs : barbus, cheveux longs, leurs bras portent des impacts de balles. Leurs visages aux yeux demeurés ouverts sont noircis par la boue et la fumée. A côté d'eux sont disposées les armes dont ils étaient équipés : kalachnikovs, grenades, revolvers.

Le gouvernement indien estime que ces guérilleros *« venus de l'autre côté de la frontière »*, depuis la partie du Cachemire occupée par le Pakistan, ont mis le feu au sanctuaire pour faire porter le poids de la responsabilité aux forces de l'ordre – afin d'attiser un peu plus, s'il est possible, l'hostilité de la population à l'égard de l'armée, symbole de cette « tutelle » indienne aujourd'hui largement rejetée.

Les civils rencontrés aux abords de la ville donnent une version toute différente : ils affirment en choeur, et en hurlant devant un officier de liaison un brin embarrassé, que l'incendie n'est *« pas le fait des militants mais de l'armée indienne »*. *« Nous avons tout fait pour épargner le mausolée »*, répliquent les militaires, qui rappelent avoir offert aux séparatistes l'assurance de pouvoir quitter la ville *« sains et saufs »* vers le Pakistan s'ils vidaient les lieux.

Pour l'armée et le gouvernement indiens, il s'agit donc d'une volonté délibérée de la part des militants de pourrir un peu plus une situation déjà désespérée depuis le commencement de la guerre, en janvier 1990. Les officiels en veulent pour preuve que l'incendie s'est déclenché la veille même d'Id Ul Zuha, l'une des fêtes les plus importantes du calendrier musulman. *« Les islamistes étrangers encadrant les séparatistes n'ont aucun respect pour un lieu saint si typiquement cachemiri. Ce qu'ils veulent, eux, c'est faire la guerre »*, explique un journaliste cachemiri farouchement opposé tant aux militants extrémistes qu'à la soldatesque de New Delhi.

L'opération de relations publiques de l'armée, qui a accepté de laisser se rendre sur les lieux des combats quelque deux cents journalistes de la presse indienne et étrangère, aura tourné court : alors que le groupe des envoyés spéciaux redescend de la colline où les généraux viennent de faire un compte rendu de la situation, des centaines de personnes organisent une manifestation aux cris de : *« Liberté ! Liberté ! »*

Plusieurs hommes se sont dénudés jusqu'à la ceinture et montrent le poing. Des femmes en pleurs, le fichu enfoncé jusqu'aux yeux, avançent en se frappant la poitrine. *« Les Indiens dehors ! »*, clame au passage un jeune homme. *« Non seulement les militaires ont brûlé les maisons et le mausolée, mais ils ont attaqué les positions des militants avec des hélicoptères lançant de la poudre explosive »*, soutient Mohamed Mouzallah, un instituteur local. *« La population avait évacué les lieux auparavant, évitant ainsi un massacre »*, ajoute-t-il.

Alors que s'ébranle de nouveau le convoi de taxis, bus, jeeps et camions militaires équipés de mitrailleuses, les voitures des journalistes sont de nouveau arrêtées par la foule en colère : *« Vous n'avez rien vu, ils ne vous ont pas laissés entrer en ville, ne partez pas ! »*, crient les manifestants. Il en sera ainsi à plusieurs reprises au long des 37 kilomètres séparant Charar-e-Sharif de Srinagar, capitale du Cachemire indien.

A Srinagar, pendant ce temps, des centaines de manifestants ont défié le couvre-feu imposé depuis la veille dans la vallée. Ils se sont opposés aux forces de l'ordre dans de nombreux quartiers de la ville. Selon le mirwaiz Omar Farouk, la plus haute autorité religieuse du Cachemire, deux personnes auraient été tuées et vingt-cinq autres blessées. Selon des sources journalistiques, des militants armés auraient fait feu à plusieurs reprises sur les forces de l'ordre, et une dizaine de bâtiments gouvernementaux ont été brûlés.

La tragédie de Charar-e-Sharif vient de braquer de nouveau les projecteurs de l'actualité sur cette guerre civile qui a déjà fait, depuis cinq ans, plus de onze mille morts selon le gouvernement, et beaucoup plus selon les Cachemiris. Si la population est écœurée par les violences et les abus des forces de sécurité à son encontre, elle semble aussi de plus en plus lassée par le comportement des séparatistes qui ne se conduisent parfois guère mieux que les troupes de New Delhi : *« Extorsions, impôt révolutionnaire et crimes contre les modérés sont monnaie courante »*, explique Ahmed M., un étudiant partisan de l'indépendance. Dans ce contexte de confusion où les groupes séparatistes sont divisés en fondamentalistes pro-pakistanais et partisans d'une indépendance laïque, une chose est claire : les visées indiennes et pakistanaises sur le Cachemire se heurtent à l'hostilité de la population civile à l'égard des deux puissances régionales. Les Cachemiris ne veulent ni de l'Inde ni du Pakistan. Ils rêvent simplement... du Cachemire.

Bruno Philip

Le gouvernement australien a présenté un budget en excédent

Le projet prévoit des privatisations, une hausse de l'impôt sur les entreprises et la première réduction des dépenses administratives depuis quinze ans

SYDNEY
de notre correspondante

Le dernier budget du cinquième cabinet travailliste consécutif, présenté le 9 mai à Canberra, devrait répondre à l'inquiétude des marchés financiers – due à la faiblesse du dollar et à un déficit chronique de la balance commerciale – tout en satisfaisant les électeurs australiens, qui désigneront le prochain gouvernement début 1996. *« Ce budget a un objectif central : que l'expansion continue »*, a déclaré au Parlement Ralph Willis, ministre des finances, en présentant le premier budget excédentaire du pays depuis 1987, trois ans avant la date prévue pour ce faire. C'est là une surprise, après que l'actuelle année fiscale (qui s'achève le 30 juin) eut été marquée par un déficit de 12,1 milliards de dollars (un dollar australien vaut environ 3,80 francs).

L'Australie a été l'un des premiers pays de l'OCDE à sortir de la crise. En dépit de l'impact négatif d'une sécheresse exceptionnelle, le taux de croissance a été de 4,75 % pour 1994-95, et devrait être de 3,75 % pour l'année à venir. L'inflation serait tenue sous les 3 %. Le chômage, qui est tombé à 8,7 % (1 % de moins que l'objectif), devrait atteindre 8 % à la mi-1996 : 550 000 emplois ont été créés depuis avril 1993, et le budget table sur 240 000 nouveaux postes de travail. Enfin, l'investissement des entreprises devrait augmenter de 13 %, après avoir crû de 18 % cette année.

Mais cette rapide croissance s'est traduite par une forte augmentation de la demande intérieure, surtout en biens d'investissement. Les exportations ayant été affaiblies par l'hésitante reprise japonaise (premier partenaire commercial) et par la sécheresse, le déficit des comptes courants a finalement atteint 6 % du PIB. Le gouvernement « espère » voir ce déficit diminuer de 0,5 % lors du prochain exercice.

Côté recettes, un resserrement de la politique fiscale devrait rapporter 2,4 milliards de dollars, en particulier par le biais de l'augmentation de l'impôt sur les entreprises, qui remonte de 33 % à 36 % (il avait été réduit de 39 % à 33 % en 1993, pour attirer les investisseurs étrangers et se rapprocher des taux d'imposition asiatiques.) *« Maintenant que l'économie redémarre fortement, il est normal que le milieu des affaires contribue au resserrement de la politique fiscale »*, a déclaré M. Willis. Enfin, des privatisations vont avoir lieu : elles concernent la compagnie aérienne Qantas, la plupart des aéroports et une partie des parts de la Commonwealth Bank.

Le projet annonce une réduction des dépenses administratives, la première depuis quinze ans – mais pas aussi spectaculaire que ne le voulait l'opposition. Côté dépenses encore, certaines nouvelles mesures sociales ont été prises, telle une allocation de maternité de 800 dollars et une rallonge au budget de la santé des aborigènes.

En choisissant de taxer davantage les entreprises et de minimiser la réduction des dépenses, notamment dans le domaine social, le gouvernement a bien entendu gardé en l'esprit l'échéance électorale de 1996.

Florence de Changy

هكذا من الاصل

Le gouvernement italien a adopté le projet de réforme des retraites

Le texte doit maintenant être examiné par le Parlement

Le gouvernement de Lamberto Dini a adopté, vendredi 12 mai, le projet de loi sur la réforme du régime des retraites, qui doit maintenant être examiné par le Parlement. Il s'agit du quatrième et dernier point du programme d'urgence du gouvernement de « techniciens », après la réforme électorale régionale, le collectif budgétaire et la réglementation de l'accès aux télévisions en période électorale, qui vient d'être corrigée par la Cour constitutionnelle.

ROME
correspondance

La réforme du système de retraite est considérée comme nécessaire et urgente depuis une vingtaine d'années au moins. L'année dernière encore, lorsque Lamberto Dini était ministre du Trésor, le gouvernement de Silvio Berlusconi avait dû se résoudre à faire marche arrière face à la protestation de millions d'Italiens. Au prix d'un long marathon, un accord a aujourd'hui été trouvé avec les organisations syndicales. La question la plus controversée, un véritable tabou jusque-là, était la modification du principe d'« ancienneté », les trente-cinq ans de cotisations considérés comme suffisant pour prendre une retraite anticipée. Désormais, une limite d'âge minimale – elle sera portée progressivement à cinquante-sept ans – a été fixée pour le départ à la retraite. A la clé, des économies pour l'Etat, qui se chiffrent à près de 100 000 milliards de lires (environ 300 milliards de francs) au cours des dix prochaines années, et surtout une inversion de tendance pour le coût des retraites qui représentent actuellement 13 % du produit intérieur brut.

MÉCONTENTEMENT

La réforme tant attendue passe maintenant au Parlement où l'on va, vraisemblablement, croiser le fer. Le patronat, qui a finalement refusé de signer l'accord parce qu'il pense qu'il est trop édulcoré et que ses effets sont trop éloignés dans le temps, va certainement tenter de le modifier. Les syndicats s'apprêtent, avant la fin du mois, à consulter la base. Près de dix millions de travailleurs et de retraités devront se prononcer. Un certain mécontentement a déjà provoqué quelques grèves et une grande manifestation est prévue pour ce samedi 13 mai à Milan.

Reste enfin l'aspect plus politique de la question : au Parlement, le projet trouvera quelques ennemis des deux côtés. A gauche, Rifondazione comunista conteste l'accord qu'elle considère comme trop lourd à supporter pour les travailleurs. Les critiques du pôle de centre-droit (Forza Italia, le parti de Sivio Berlusconi, l'Alliance nationale et plusieurs composantes centristes) concernent essentiellement, elles, la façon dont on est arrivé au projet de réforme. Selon bon nombre de députés du rassemblement berlusconien, le Parlement a été, en quelque sorte, « *mis devant le fait accompli* », avec un « *projet dicté par les organisations syndicales de gauche* ». Le chemin du projet pourrait donc être semé d'embûches.

Cela d'autant plus que le président du Conseil a toujours affirmé que, après l'approbation de la réforme du système des retraites par le Parlement, il était prêt à remettre son mandat. La question des élections législatives anticipées se profile donc à l'horizon. L'automne prochain serait la date la plus probable. Reste maintenant à voir comment va évoluer la situation politique, après les référendums du 11 juin prochain, dont trois concernent directement Silvio Berlusconi et son empire télévisé. Que deviendra l'actuel chef du gouvernement ? Contesté par la gauche quand il était ministre du Trésor de Silvio Berlusconi, détesté par la droite quand il a commencé à gouverner avec l'appui du centre-gauche, Lamberto Dini est désormais courtisé des deux côtés. A gauche, Romano Prodi, le favori, le verrait bien dans son futur gouvernement. A droite, certains espèrent qu'il restera président du Conseil. Une bonne formule pour se débarrasser, de façon élégante, de Silvio Berlusconi, devenu décidément trop encombrant. – *(Intérim.)*

Willy Claes a été longuement interrogé à Bruxelles sur l'affaire Agusta

BRUXELLES
de notre correspondant

Soupçonné d'avoir été informé des versements occultes effectués par la firme italienne Agusta pour obtenir un marché d'hélicoptères militaires en Belgique, Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN, a été entendu pendant plus de douze heures, vendredi 12 mai, au palais de justice de Bruxelles par un conseiller à la Cour de cassation spécialement chargé de cette affaire.

L'interrogatoire a commencé dans la matinée, a été interrompu deux heures pour permettre à M. Claes de participer à une réunion de l'Alliance atlantique, et s'est poursuivi un peu au-delà de minuit. Les enquêteurs veulent savoir pourquoi, en décembre 1988, M. Claes s'est prononcé en faveur d'Agusta alors qu'il était ministre des affaires économiques dans un gouvernement de coalition où il représentait le Parti socialiste flamand (SP).

Le 7 avril, lors de sa dernière séance avant les élections législatives anticipées du 21 mai, la Chambre des représentants belge avait autorisé la justice à entendre M. Claes et d'autres personnalités du SP pour les besoins de l'enquête. Dans les heures qui suivirent, des perquisitions furent effectuées au domicile privé du secrétaire général de l'OTAN et dans sa résidence de fonction.

« PRIMES » MENSUELLES

En principe, le procureur déposera au début du mois de juin un rapport à l'intention du président de la nouvelle Chambre des représentants, afin que ceux-ci puissent décider de la suite à donner à l'affaire. Quelle que soit l'issue, ces incertitudes placent M. Claes dans une situation inconfortable pour la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Alliance atlantique, qui aura lieu aux Pays-Bas le 30 mai. Jusqu'à présent, le secrétaire général de l'OTAN a refusé la solution d'une mise en congé provisoire, estimant que cela passerait sans raison pour un aveu de culpabilité.

Johan Delanghe, chef de cabinet de M. Claes à l'époque de l'achat des hélicoptères Agusta, a été arrêté le 28 février. La justice vient de décider son maintien en détention pour une nouvelle période d'un mois. D'autre part, Carla Galle, ancienne directrice du secrétariat général du SP et compagne du commissaire européen Karel Van Miert – lui-même ancien dirigeant du SP – a longuement été interrogée dans la nuit du 11 au 12 mai. Elle est sortie libre de cette audition, mais inculpée de faux et usage de faux. Elle se serait octroyée des « primes » mensuelles avec l'argent de la corruption. D'autres personnes, au sein de l'appareil administratif du parti, auraient aussi bénéficié de rémunérations occultes.

Jean de la Guérivière

Les ministres de l'UEO veulent renforcer leur capacité opérationnelle

La conférence de Lisbonne devrait permettre de clarifier les rôles entre Européens et Américains

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Comment assurer la défense de l'Europe ? Le renforcement de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) sera l'un des thèmes majeurs du débat sur la révision du traité de Maastricht en 1996 et figurera donc en bonne place dans les premiers entretiens qu'aura le nouveau président de la République avec ses partenaires européens.

Les ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Union de l'Europe occidentale, qui doivent se réunir lundi 15 mai à Lisbonne, vont prendre une série de décisions visant à renforcer la capacité opérationnelle de cette organisation, qui pourrait devenir, à terme, la composante militaire de l'Union européenne. Cependant, la collaboration au niveau des états-majors, qui avait été envisagée lors du Sommet de l'OTAN en janvier 1994, n'a pu être mise en œuvre, en raison, surtout, des réticences américaines. Ce dossier pourrait être rouvert lors de la session ministérielle de printemps de l'Alliance atlantique, prévue les 29 et 30 mai à Noordwijk, aux Pays-Bas.

Une clarification des positions est d'autant plus nécessaire que la redistribution des rôles entre Européens et Américains, entre l'OTAN et l'UEO, telle qu'elle avait été envisagée par le Sommet atlantique, en janvier 1994, n'a pas abouti. Au Sommet de Bruxelles, les Américains avaient accepté l'idée que se développe, à partir de l'UEO et en bonne entente avec l'OTAN, une capacité européenne de défense autonome. L'UEO serait ainsi à la fois le « *pilier européen de l'Alliance* » et le « *bras armé de l'Union* ». Mais le processus imaginé pour y parvenir a été bloqué en cours de route.

La modification de la « menace » à laquelle doit faire face l'OTAN depuis la disparition de l'URSS implique une modification de sa structure : il s'agit moins de se préparer à un conflit généralisé que d'être capable de « projeter » vers des territoires plus ou moins lointains, notamment pour des opérations de maintien de la paix, des forces conventionnelles très mobiles. La chaîne de commandement de l'OTAN, très lourde, doit être revue dans ce sens. C'est pourquoi le sommet avait décidé de développer le concept des CJTF (Combined joint task-force) ou, en français, GFIM (groupes de forces inter-armées multinationales). Il ne s'agit pas de rassembler des unités de différents pays de l'Alliance, mais d'identifier des éléments d'état-major intégrés relativement légers. Une réforme dans ce sens est conforme aux exigences des nouvelles missions de l'OTAN et, de ce fait, bien vue des Américains.

LE DÉBAT S'ENLISE

Mais elle devait, de surcroît, donner à l'UEO le caractère opérationnel qui lui manque aujourd'hui, lui permettant d'intervenir pour son propre compte sur des théâtres d'opération où les Américains n'envisageaient pas d'être présents. L'UEO dispose des forces de ses États membres, ainsi que, même imparfaits, de mécanismes de décision politique. Mais il lui manque des états majors multinationaux « projetables » et rodés. L'idée était que l'OTAN puisse mettre à sa disposition ces moyens de commandement – les fameux GFIM – ainsi que des moyens logistiques et de renseignement.

Depuis seize mois, le débat, géré désormais par la bureaucratie militaire de l'OTAN peu favorable au changement, s'enlise, butant sur la composition des GFIM : les Européens entendent que ces états-majors soient ajustés en fonction des forces déployées sur le terrain, autrement dit qu'en cas d'interventions sous la casquette de l'UEO des généraux venant de leurs rangs y exercent les principaux commandements. Les Américains refusent. « *Washington n'accepte pas que des officiers américains puissent se trouver, au sein des GFIM, sous un commmandement non américain. Les Américains, dès qu'ils mettent quelques personnes sur une affaire, considèrent que c'est leur affaire. Les discussions concernant les plans d'évacuation de la Forpronu en Bosnie viennent encore de l'illustrer* », commente un diplomate français. Les Européens sont divisés, ce qui n'incite pas l'administration Clinton à vaincre les réticences de ses militaires. En décembre 1994, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a fait des représentations très fermes à Washington pour regretter que les promesses du Sommet n'aient pas été tenues, mais il a été le seul à agir ainsi.

Vue de Paris ou de Bruxelles, la position allemande est jugée « *réthorique, ambiguë* ». Le document de la CDU de septembre 1994 plaide pour la mise sur pied immédiate d'une défense européenne, et Klaus Kinkel, le ministre des affaires étrangères, se prononce pour une intégration de l'UEO à l'Union européenne. Mais, à côté de cela, comme le note un diplomate français, les Allemands, très attachés à l'OTAN, et à ses méthodes, « *sont tétanisés à l'idée de bouger* ». Il faudra qu'ils se dévoilent davantage, assure-t-on.

Contrairemment aux suggestions de Klaus Kinkel, les Français ne sont pas favorables à une intégration rapide de l'UEO à l'Union européenne. Certes, ils retiennent l'idée pour le long terme, ce qui les distingue des Anglais, mais estiment nécessaire de renforcer d'abord l'UEO . L'absorption de l'UEO par l'UE présente, à leur yeux, de multiples inconvénients : parvenir à un consensus à Quinze (demain à vingt ou vingt-cinq), dont quatre pays neutres, paraît extrêmement difficile, avec un risque de paralysie et, par ricochet, une tentation de retour pur et simple à l'OTAN, comme seule organisation donnant des garanties sérieuses de sécurité. Retour facilité par la présence de « membres associés » au sein de l'UEO, qui appartiennent à l'OTAN, mais pas à l'UE, à savoir la Norvège, la Turquie et l'Islande. Les Français ne souhaitent pas cette « *otanisation insidieuse de l'Union européenne* », alibi pour ceux qui ne veulent pas prendre de responsabilités dans le cadre européen.

BOUT DE CHEMIN

Ils préfèrent garder la spécificité de l'UEO et, comme préalable à la fusion avec l'Union européenne, renforcer celle-ci ainsi que des coopérations militaires concrètes comme l'Eurocorps (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Espagne) ou l'Euroforce (France, Espagne, Italie, Portugal). C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les décisions qui vont être prises par les ministres des affaires étrangères et de la défense de l'UEO à Lisbonne.

Une telle approche permet aux Français de faire un bout de chemin avec les Anglais, qui sont favorables au développement entre Européens d'une coopération concrète, au cas par cas. Un bout de chemin seulement, car les Anglais, s'ils croient opportun que l'Europe se dote de moyens autonomes rendant possibles des interventions ponctuelles, ne souscrivent pas comme les Français à l'objectif d'une défense commune.

La démarche des Français réclamera du temps. Elle leur a été imposée par l'inertie américaine, mais aussi sans doute par le sentiment grandissant que l'UEO ne pourra vraiment exister que si elle peut s'affranchir du bon vouloir de l'OTAN.

Philippe Lemaître

Les Français disparus en Casamance à nouveau aperçus en Guinée-Bissau

ZIGUINCHOR. Les témoignages sur la présence en Guinée-Bissau des quatre touristes français, qui ont disparu en Casamance depuis le 6 avril, se multiplient. Ils auraient été vus le 3 mai, en compagnie de rebelles casamançais, à proximité des village de Nalhom et Papié, et à nouveau les 7 et 8 mai, dans cette dernière localité. Ces informations sont prises au sérieux par les policiers sénégalais, mais ont entraîné un démenti formel des autorité bissau-guinéennes. Par ailleurs, l'ambassadeur de France au Sénégal, René Ala, s'est rendu à Ziguinchor, capitale de la Casamance, vendredi 12 mai. Il y a rencontré l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, dirigeant du Mouvement des forces démocratiques de Casamance, qui a toujours nié l'implication de son mouvement indépendantiste dans la disparition des touristes français. – *(AFP.)*

Accord entre l'Algérie et les banques sur la dette privée

APRÈS SEPT MOIS DE NÉGOCIATIONS, l'Algérie et ses banques créancières sont parvenues, vendredi 12 mai, à un accord sur le rééchelonnement de 3,2 milliards de dollars de dettes commerciales (sur un total de 4,7 milliards). Le rééchelonnement couvre, comme le souhaitait Alger, le « *reprofilage* » (1,1 milliard de dollars) négocié en 1992-1993, et 2,1 milliards de dettes commerciales. L'accord dispense l'Algérie de commencer à rembourser les échéances payables entre le 1er mars 1994 et le 31 décembre 1997 avant 1998 ou 2000, selon les créances. Leur paiement s'étalera sur cinq à dix ans. En juin 1994, Alger avait déjà obtenu le rééchelonnement d'une partie de la dette publique dans le cadre du Club de Paris. Avec ce dernier, un nouveau rendez-vous est prévu d'ici à la fin du premier semestre. – *(AFP)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : un biochimiste a été arrêté, vendredi 12 mai, à** Oatman (Arizona) dans le cadre de l'enquête sur l'attentat d'Oklahoma City, qui a fait 165 morts le 19 avril. Steven Garrett Colbern, 35 ans, pourrait être l'homme qui accompagnait Timothy McVeigh, l'un des principaux suspects dans cette affaire. – *(AFP, Reuter.)*

■ **CUBA : nommé en janvier, le ministre cubain de l'économie, Osvaldo Martinez,** a été remplacé, « *pour raisons de santé* », par le ministre des finances José Luis Martinez, a annoncé, vendredi 12 mai, l'organe officiel *Granma*. M. Martinez sera remplacé aux finances par son premier adjoint, Manuel Millares. Le troisième changement annoncé concerne le ministère de la santé publique, où Carlos Dotres, directeur d'un hôpital de La Havane, succède à Julio Teja. – *(AFP, Reuter.)*

■ **PÉROU : le général Walter Ledesma (en retraite) a été mis aux arrêts** pendant quarante jours, vendredi 12 mai, sous l'accusation de « *trahison* », pour avoir critiqué la conduite des opérations armées contre l'Equateur. Deux autres militaires, le général Carlos Mauricio et le capitaine de vaisseau Luis Mellet, sont détenus sous les mêmes accusations. – *(Reuter, AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le Conseil de sécurité de l'ONU a maintenu en l'état,** vendredi 12 mai, l'embargo en vigueur depuis près de cinq ans contre l'Irak. L'ONU estime que Bagdad ne s'est toujours pas conformé à ses obligations, notamment dans le domaine du désarmement. Une nouvelle mission de la commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak se rendra la semaine prochaine à Bagdad pour discuter de cette question. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le général Moshé Yaalon a été nommé chef des renseignements militaires,** vendredi 12 mai. Le général Yaalon, qui remplacera Uri Sagy, a notamment dirigé l'unité la plus prestigieuse de l'armée israélienne, le « *commando de l'état-major* ». C'est la première fois que l'armée désigne à ce poste un officier qui n'a pas servi auparavant dans les renseignements militaires. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **GHANA : une nouvelle manifestation de l'opposition** a réuni 50 000 personnes à Accra, vendredi 12 mai, au lendemain des heurts qui ont fait 8 morts et 53 blessés dans les rangs des opposants, lors d'une marche contre l'austérité. Selon les témoignages, la manifestation de jeudi a été attaquée par des partisans du président Rawlings, qui ont tiré des coups de feu. Néanmoins, le ministère de l'intérieur a annoncé plusieurs arrestations dans les milieux d'opposition. – *(AFP, Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **LA POLOGNE n'a plus besoin de crédits du FMI,** seulement de son « *approbation comme d'un certificat de bonne conduite* », a déclaré vendredi 12 mai Grzegorz Kolodko, vice-premier ministre chargé de l'économie et des finances. Par un accord d'août 1994, la Pologne a obtenu du FMI 1 milliard de dollars sur 19 mois ; elle en a utilisé 423 millions en octobre pour financer la réduction de sa dette envers les grandes banques commerciales étrangères. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : le déficit commercial** a atteint 251 milliards de pesetas en mars (importations : 1090,8 milliards, exportations : 1341,8 milliards), contre 178,2 milliards en février. Sur le premier trimestre 1995, il atteint 583,6 milliards, en hausse de 50 % sur le premier trimestre 1994. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : les ventes de détail** ont baissé de 0,4 % en avril 1995 par rapport au mois précédent, après avoir augmenté de 0,8 % en mars (*chiffre révisé*) par rapport à février. Par rapport à avril 1994, elles sont en hausse de 5 %. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : la balance commerciale** a été excédentaire de 460 millions de dollars en mars 1995, selon le ministère des finances. Les exportations (6,815 milliards de dollars) ont augmenté de 32,2 %, les importations (6,355 milliards), diminué de 2 % par rapport à mars 1994, où il y avait eu un déficit de 1,330 milliard de dollars. – *(AFP)*

هكذا من الأصل

GOUVERNEMENT Dans une lettre confidentielle adressée à Edouard Balladur voilà un peu plus d'un an, le ministre de l'économie sortant, Edmond Alphandéry, portait un jugement très critique sur la politique économique du gouvernement auquel il a participé. Cette missive illustre la forte perte d'influence de ce ministère et de ses grandes administrations. ● DURANT LA CAMPAGNE présidentielle, Jacques Chirac a plaidé pour une réforme de la haute fonction publique, estimant qu'elle est *« réticente au changement »*. Ses collaborateurs travaillent maintenant à l'application du projet. ● LES PROPOSITIONS de Jean Picq pour moderniser l'Etat, réunies à la demande de M. Balladur, pourraient inspirer la réforme du nouveau gouvernement. Sans retrouver le lustre des années Bérégovoy, le ministère des finances disposerait de pouvoirs renforcés.

Le ministère de l'économie serait profondément transformé

Avec l'arrivée probable de M. Madelin à sa tête, Bercy, dont l'influence a décliné depuis deux ans, pourrait disposer de pouvoirs élargis. Le nouveau ministère pourrait englober l'économie, les finances, le commerce extérieur et le secteur des entreprises

FAUT-IL RÉFORMER les grandes administrations ? Jacques Chirac a si souvent pris à partie la haute fonction publique, selon lui *« conservatrice et réticente au changement »*, que c'est sur ce front qu'il faut attendre l'une des premières grandes réformes du septennat. Avant la constitution du gouvernement, les experts qui travaillent pour M. Chirac ont entrepris une réflexion sur le sujet. Les principales administrations visées par ces critiques sont regroupées à Bercy. Elles traversent une crise que nul ne conteste. Mais quelle en est la raison ? Les hauts fonctionnaires sont-ils seuls en cause ou les hommes politiques ont-ils leur part de responsabilité ? Une lettre confidentielle adressée le 27 janvier 1994 par le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, au premier ministre, Edouard Balladur, éclaire le débat. A première vue, ce document secret est une sorte d'auto-bilan par anticipation du gouvernement sortant. Rejoignant les critiques des chiraquiens et des socialistes contre M. Balladur, M. Alphandéry dresse le plus sévère des réquisitoires à l'encontre de toutes les grandes décisions de politique économique auquel il a pourtant été associé.

Sévère, ce jugement n'aurait qu'un intérêt limité s'il n'avait qu'une valeur historique. Mais il va bien au-delà. Même si M. Alphandéry ne pouvait évidemment pas y penser en écrivant ces lignes, la missive constitue une mise en garde involontaire pour l'avenir, car, avant d'être élu, M. Chirac a laissé entendre que les déficits cumulés de la Sécurité sociale devraient de nouveau être absorbés par la dette de l'Etat. Par avance, M. Alphandéry a dit ce que l'on pourrait penser de cette procédure hétérodoxe, qui permet de limiter artificiellement l'ampleur du déficit budgétaire : si, comme ce fut le cas en 1993, la mesure n'apparaissait pas dans la loi de finances, mais allait directement gonfler la dette de l'Etat, les marchés financiers y verraient une « échappatoire » aux engagements européens pris par la France en matière de réduction des déficits publics.

On découvre en fait dans cette lettre une forme d'aveu d'une brûlante actualité : autrefois puissant, sous M. Balladur comme sous Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie n'a désormais quasiment plus aucun pouvoir... sinon de se plaindre des grands arbitrages économiques. Aveu que ce ministère et les grandes administrations sur lesquelles il s'appuie traversent, depuis peu, une crise profonde. A cela, il y a des raisons qui tiennent à la personnalité du ministre sortant. Nommé en avril 1993, M. Alphandéry apprend vite à ses dépens qu'il n'aura pas les coudées franches. Ancien grand argentier lui-même, M. Balladur veut garder la haute main sur tous les grands dossiers qui relèvent de la compétence de Bercy. Le ministre de l'économie ne peut choisir le directeur de cabinet qu'il souhaite et doit composer avec Christian Noyer que Matignon a choisi pour le poste. Dans les débuts du gouvernement, le ministère de l'économie est complètement court-circuité : fait sans précédent, le premier ministre réunit autour de lui, à Matignon, une fois par mois, une sorte de comité de conjoncture économique, en présence de tous les directeurs de Bercy, ceux de la prévision, du Trésor, du budget...

SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Le faux pas de M. Alphandéry, annonçant imprudemment, le 24 juin 1993, qu'il a *« pris l'initiative de demander au ministre des finances allemand et au président de la Bundesbank de venir à Paris »*, le lendemain pour discuter *« des conditions d'une baisse concertée des taux d'intérêt, en France et en Allemagne »* n'arrange pas les choses. Les Allemands prennent très mal l'injonction et, alors que le franc commence à faire les frais de la crise monétaire en gestation, Matignon place le ministre gaffeur sous haute surveillance.

Plus embarrassant, quand l'affaire du Crédit lyonnais éclate, M. Alphandéry rompt avec une tradition qui veut qu'un fonctionnaire mis en cause publiquement mais ne pouvant, en raison de l'obligation de réserve, répondre à ses détracteurs, soit défendu par son ministre. Attaqué au printemps 1994 par le député François d'Aubert, l'un des responsables du Trésor, Jean-Pascal Beaufret, en fait les frais. Non seulement, son ministre tarde à réagir – et quand il le fait, c'est en termes elliptiques –, mais il n'a de cesse, ensuite, de le faire partir de la direction du Trésor, ce que cette administration vit très mal.

La crise larvée de Bercy s'explique aussi par des raisons de fond. Autrefois ultra-puissant, Bercy n'est plus cette forteresse que les autres ministères craignaient dans les années passées, dictant sa loi à tous, tenant même parfois tête à Matignon. Au fil du temps, ses attributions ont été réduites à la portion congrue. En charge de la conjoncture, le ministère en est d'abord réduit à commenter les indicateurs économiques, sans pouvoir influer sur eux, puisque les deux grands leviers de la politique économique, le budget et la monnaie, lui échappent quasi totalement. Pour le chômage, il n'a pas même voix au chapitre. Avec les privatisations, le ministère de l'économie, et sa principale administration, le Trésor, a encore un dossier très important à gérer. Mais, au fil des opérations, maintenant bien avancées, le filon va se tarir et les compétences du ministère en seront diminuées d'autant.

Plus important encore, avec une Banque de France, qui a acquis son indépendance depuis le 1er janvier 1994, le ministère de l'économie avait un virage très important à négocier, car la loi répartit clairement les rôles : à la banque centrale la responsabilité de défendre la valeur interne de la monnaie, au gouvernement de déterminer sa valeur externe, c'est-à-dire le régime de change et la parité du franc. Or, ces deux volets de la politique monétaire sont intimement liés. La loi donnant l'indépendance à la Banque de France étant relativement floue sur les responsabilités respectives de l'institut d'émission et du gouvernement à cette intersection, ses premiers mois d'application revêtaient une grande importance, pour établir une sorte de jurisprudence. Celle-ci est maintenant connue : avec d'un côté un ministère de l'économie affaibli et une direction du Trésor déstabilisée et de l'autre une Banque de France soucieuse de bénéficier de la plénitude de ses nouvelles attributions, le pouvoir monétaire s'est déplacé, sans doute beaucoup plus que prévu, de Bercy vers la banque centrale. Philippe Séguin l'a bien compris, qui a récemment demandé que l'on réfléchisse de nouveau aux compétences respectives du gouvernement et de la Banque de France pour *« faire la part des responsabilités qui reviennent aux uns et aux autres »*.

L'épilogue est logique : alors que M. Alphandéry s'apprête à passer le témoin, probablement à M. Madelin, Bercy bruisse de rumeurs les plus alarmistes sur son avenir. Le nouveau ministre, s'inquiète-t-on, pourrait mettre en œuvre les recommandations du rapport sur la réorganisation de l'Etat remis par Jean Picq à M. Balladur. La direction du Trésor pourrait être démantelée ou largement réformée. Ce serait le point d'orgue du lent mais irréversible déclin. *« Le ministère de l'économie*, dit un des actuels responsables de Bercy, *c'est une sorte de commode Louis XVI : magnifique, vue de l'extérieur, mais rongée de l'intérieur par les termites. »*

S'il devient un ministre de l'économie aux pouvoirs renforcés, avec une compétence élargie aux finances, au commerce extérieur et aussi – priorité à l'emploi oblige – au secteur des entreprises, M. Madelin passera-t-il à l'acte ? Après les sorties de M. Chirac contre la haute fonction publique, le nouveau ministre pourrait faire un exemple avec la symbolique direction du Trésor. Mais il y a une limite à l'exercice : M. Madelin, qui rêve d'un grand ministère, se priverait de l'une de ses directions les plus performantes qui a su, dans le passé, mettre en œuvre aussi bien les nationalisations que les privatisations. *« Conservatrice »* ou pas, c'est d'abord une administration loyale et terriblement efficace. *« Encore faut-il*, dit une figure connue du Trésor, *qu'il n'y ait pas à Bercy un ministre de l'économie qui ait peur de son ombre... »*

Laurent Mauduit

Le rapport qui inspire MM. Chirac et Juppé

En novembre 1993, M. Balladur avait confié à une commission composée de membres de la haute fonction publique ayant l'expérience du secteur privé, et présidée par Jean Picq, conseiller-maître à la Cour des comptes et ancien membre du cabinet de M. Chirac, le soin de réfléchir *« aux responsabilités que doit exercer l'Etat »*. Son rapport avait été remis à M. Balladur au début de l'été, mais, n'approuvant pas le résultat, celui-ci l'avait condamné à une diffusion restreinte (*Le Monde* du 27 août 1994). Le rapport Picq préconise notamment une recomposition de l'administration économique qui se traduirait par un éclatement de la direction du Trésor. Favorable à la coupure du ministère de l'économie et de celui du budget, il déconseille le rattachement de ce dernier à Matignon. Les pouvoirs de la direction du budget seraient fortement réduits. Le rapport souhaite que l'organisation du gouvernement soit fixée par la loi. Il propose ainsi quinze ministères et sept ministères délégués.

La lettre-confession de M. Alphandéry

Dans une lettre confidentielle, adressée le 27 janvier 1994 au premier ministre, Edouard Balladur, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, dressait par avance un bilan très critique de toutes les grandes décisions de politique économique du gouvernement sortant. Cette lettre était rédigée dans les termes suivants :

« Monsieur le premier ministre,

» Je viens d'annoncer un programme sans précédent d'emprunt pour 1994 à moyen et long terme de 520 milliards de francs, montant sans précédent, même en francs constants, dans l'histoire de la France. La dette de l'Etat passera de 2 100 milliards de francs fin 1992 à 2 900 fin 1994. La dette brute de l'ensemble des administrations, calculée au sens du traité sur l'Union européenne progressera, elle, de moins de 40 % du PIB fin 1992 à près de 50 % en 1995. En l'espace de trois ans, son évolution aura été voisine de celle observée de 1982 à 1991. En conséquence, la charge nette de la dette représentera en 1994 13,5 % du budget de l'Etat.

» Les marchés financiers ont jusqu'à présent peu réagi à cette dérive, grâce notamment à la baisse des taux d'intérêt. J'observe cependant que la presse française s'est plusieurs fois interrogée à ce sujet ces derniers mois, et que la crainte d'une « spirale de la dette » pourrait devenir un thème du débat politique et économique et alimenter même des interrogations sur la valeur du franc.

» Je vous propose de tirer de ce constat les trois règles d'action suivantes :

» Le programme de convergence en général, et la loi quinquennale d'orientation des finances publiques en particulier, doivent être respectés. Ainsi la dette publique pourra enfin être stabilisée autour de 50 % du PIB à compter de 1995. A cet égard, le programme de convergence suppose que des actions de redressement des finances sociales allant très au-delà de celles déjà engagées soient mises en œuvre.

» La suppression du décalage d'un mois de la déductibilité de la taxe sur la valeur ajoutée, la prise en charge de la dette de l'agence centrale des organismes de Sécurité sociale ont eu pour effet d'augmenter la dette de l'Etat de plus de 200 milliards de francs sans traduction budgétaire. Le recours à de nouvelles mesures de cette nature ne pourrait désormais qu'être interprété comme un échappatoire au cadre quinquennal que le gouvernement s'est fixé, et devrait inquiéter les marchés et nos partenaires européens. Toute nouvelle prise en charge éventuelle de dette devrait donc à l'avenir s'imputer en dépenses budgétaires.

» Les produits de privatisation ne sont à l'évidence pas une source régulière et permanente de recettes budgétaires servant à financer les dépenses courantes de l'Etat. Aussi je vous propose que les recettes qui excéderaient le montant de 55 milliards de francs prévu par la loi des finances pour 1994 soient réservées au désendettement de l'Etat, ou à des compléments de dotation en capital aux entreprises publiques qui s'avéreraient nécessaires et qui ne sont pas aujourd'hui financées. De manière générale, une réflexion devrait aujourd'hui être lancée sur la situation financière des établissements publics tels la SNCF et Charbonnages de France, dont la dette excède la capacité de remboursement et dont le crédit est d'ores et déjà indissociablement lié à celui de l'Etat. L'apurement progressif de la dette de ces établissements, notamment par des dotations en capital exceptionnelles en contrepartie d'efforts puissants de redressement serait la meilleure des solutions *[...]*.

Edmond Alphandéry

» *PS* – Il me semble tout à fait dangereux de ne pas prévoir de couverture du déficit du régime général de la sécurité sociale en 1994 (évalué à au moins 35 milliards) *[en réalité, le passif approchera 55 milliards]*. Car ceci s'accompagnerait d'une augmentation correspondante de la dette publique. Le non-respect de nos engagements européens, notamment dans le cadre de notre programme de convergence, entamerait la crédibilité de notre politique financière. Les conséquences sur les taux d'intérêt en seraient dommageables. Il faut donc impérativement réduire les dépenses. »

D'UN PRÉSIDENT À L'AUTRE

La dure vie de pressenti

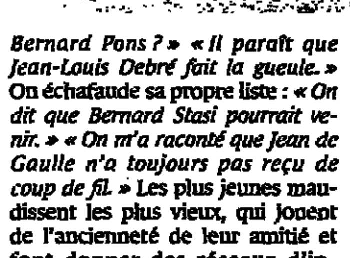
Il y a des erreurs à ne pas commettre quand on espère entrer au gouvernement

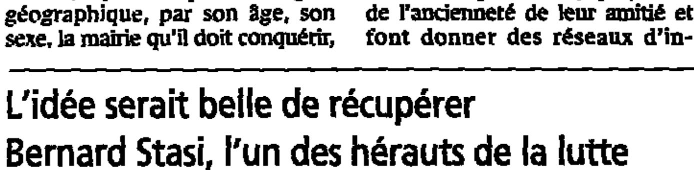
ILS SONT QUARANTE, cinquante peut-être, dans cet état-là. Ça ne dure pas longtemps, dix jours au plus, et ça leur paraît pourtant une éternité. Ce n'est encore rien et c'est déjà beaucoup. On appelle cela des ministres pressentis. On les rencontre souvent, en ce moment, dans un périmètre qui va du Palais-Bourbon à l'Hôtel de Ville de Paris, en passant par le boulevard Saint-Germain. On les croise dans les bons restaurants. On les devine à l'arrière des Safrane aux vitres fumées.

Un ministre pressenti est profondément heureux et terriblement inquiet. Il doit respecter quelques commandements élémentaires : surtout ne pas faire de gaffe, veiller à ne se mettre personne à dos, rester simple, faire semblant de ne pas y croire, ne rien dire qui puisse nuire, ne pas bouger, éviter de partir en vacances, avoir toujours un téléphone à portée de la main. Et surtout, se souvenir que, jusqu'au bout, une liste peut-être raturée, biffée, modifiée. *« C'est terrible, ce moment,* confie l'un d'eux. *Tout le monde vous appelle déjà Monsieur le ministre, pour plaisanter. Mais on s'y habitue vite. »* Un autre raconte qu'il a reçu, en dix jours, plus de cinquante lettres d'offres de service ou de félicitations accompagnées de *curriculum vitae*. Il y a même eu ce coup de téléphone d'un « V.O. » – le nom abrégé des policiers rattachés au service des voyages officiels et chargés de la sécurité des membres du gouvernement – qui, tout de go, lui a déclaré : *« Il paraît que vous êtes sympathique et rigolo. Je voudrais bien travailler pour vous. »*

Chaque seconde de la vie d'un ministre pressenti est habitée d'un doute abyssal. Est-il déjà ministre ? Est-il toujours pressenti ? Il tente de savoir, dévore les journaux, cherche des signes, se remémore chaque instant de l'entretien au cours duquel Alain Juppé, ou Jacques Chirac lui-même, lui a glissé cette phrase magique : *« On pense à vous pour... »* Il fait défiler en accéléré sa biographie. N'y a-t-il rien là-dedans qui pourrait lui être reproché ? Il compte ses amis et surtout ses ennemis, il ajoute les jaloux, il retranche les flatteurs, il affecte le tout d'un coefficient de fidélité, il pondère par son origine géographique, par son âge, son sexe, la mairie qu'il doit conquérir, en juin, sur la gauche, le ton de la secrétaire et l'intensité de la poignée de main. Mais il bute toujours sur cet *epsilon*, ce je-ne-sais-quoi, qui donnera, *in fine*, sa valence à l'équation.

Entre pressentis, on se téléphone, on échange des conseils, on s'informe des dernières rumeurs : *« Tu as vu le sourire ravi de Bernard Pons ? » « Il paraît que Jean-Louis Debré fait la gueule. »* On échafaude sa propre liste : *« On dit que Bernard Stasi pourrait venir. » « On m'a raconté que Jean de Gaulle n'a toujours pas reçu de coup de fil. »* Les plus jeunes maudissent les plus vieux, qui jouent de l'ancienneté de leur amitié et font donner des réseaux d'influence dont eux ne disposent pas. Les plus vieux pestent contre leur jeunesse enfuie, leur biographie trop longue, leur tête trop vue. Pour tuer le temps et l'angoisse, on se raconte des histoires de ministres pressentis qui le sont restés à vie, on suppute sur les gaffes des autres, on ironise sur ceux qui ont oublié la deuxième moitié de leur titre. *« Tu as vu Guy Drut, il a déjà changé de costume ! »*





L'idée serait belle de récupérer Bernard Stasi, l'un des hérauts de la lutte contre l'extrême droite

La liste des pressentis s'est un peu allongée au cours de la journée du vendredi 12 mai. Yves Bonnet, cinquante-neuf ans, ancien patron de la DST (contre-espionnage) sous la gauche, entre 1982 et 1985, ancien préfet de la Guadeloupe, député UDF-PR de la Manche, a été contacté. On pense à lui pour les DOM-TOM. Est-il sûr que ce poste l'aiderait beaucoup à conquérir, en juin, la mairie de Cherbourg, comme il le souhaite ? Bernard Stasi, maire CDS d'Epernay, est sur le qui-vive. Jacques Chirac, son ami depuis qu'ils ont étudié ensemble à l'Ecole nationale d'administration, aimerait l'intégrer à l'équipe gouvernementale. Bernard Stasi, soixante-quatre ans, aurait dû entrer au gouvernement en 1993, avec Edouard Balladur, mais il venait d'être battu aux élections législatives de mars. En décembre, lors d'une nouvelle tentative, Jacques Chirac était venu le soutenir, contre les militants du RPR, mais il avait encore été battu. Belle idée, en tout cas, si elle se réalise, que de récupérer un homme qui a fait du combat contre l'extrême droite l'une des lignes de force de sa vie politique. En revanche, Lucette Michaux-Chevry, RPR, n'en sera pas, contrairement à ce que laissait prévoir sa mine ravie, jeudi 11 mai, au sortir de l'Hôtel de Ville de Paris. On lui a promis un poste de conseiller à l'Elysée.

Jacques Chirac et Alain Juppé continuent à travailler sur une réforme annoncée profonde des structures gouvernementales. Le premier ministre pressenti s'est permis, vendredi, au volant d'une Clio bordeaux, une petite tournée à Bordeaux où il brigue la succession de Jacques Chaban-Delmas à la mairie. Discret, sinon secret, il a juste lâché que le ministère des affaires sociales devrait être *« émietté »* entre *« plusieurs pôles à taille humaine »*.

Jacques Chirac est aussi sorti de l'Hôtel de Ville de Paris pour assister aux obsèques de Robert-André Vivien, ancien ministre, député RPR du Val-de-Marne, *« l'un des fils préférés »* du gaullisme. *« Il s'est éteint le jour où Paris et le monde entier célébraient le cinquantième anniversaire de la victoire des armées de la liberté, comme si sa mission venait de se terminer »*, a dit le président élu dans son éloge funèbre. Nicolas Sarkozy était absent ainsi qu'Edouard Balladur. Charles Pasqua était là, en retrait juste derrière Jacques Chirac. Et Georges Marchais s'était déplacé pour saluer la mémoire de son ancien voisin et adversaire politique du Val-de-Marne.

François Mitterrand, lui, a fait ses adieux à sa *« maison »*, celle de la République, l'Elysée. Devant ses collaborateurs, le personnel civil et militaire de la présidence, il a dit n'éprouver *« ni nostalgie ni mélancolie »*. *« Je suis très satisfait que l'esprit de la République continue, une continuité qui aujourd'hui permet une réalité démocratique sans crise, sans querelles inutiles, ni contestation, avec seulement le souhait que la France se porte bien »*, a-t-il ajouté. Son déménagement continue. Il s'installera avenue Frédéric-Le-Play (7e) dans des locaux de 240 mètres carrés qui seront mis à sa disposition ainsi que plusieurs pièces du mobilier national, en vertu d'une dotation de l'Etat. Il sera accompagné de quatre personnes, deux secrétaires de son secrétariat particulier, un chef de cabinet, un responsable des archives officielles, M. Mitterrand devant donner son autorisation à toute consultation des archives liées à ses mandats. Le bureau moderne que François Mitterrand avait fait nstaller à l'Elysée au début de son second septennat sera transféré dans ses nouveaux locaux.

François Mitterrand et Jacques Chirac se retrouveront une dernière fois à l'Elysée, mercredi 17 mai, pour la cérémonie de passation des pouvoirs.

Récit de la séquence France

Philippe Séguin, roi en sa ville

ÉPINAL
de notre envoyée spéciale

Lorsque la voiture de Philippe Séguin approche d'Epinal le vendredi après-midi, les feux de circulation se mettent, dit-on, à clignoter. Il ne faudrait pas qu'un embouteillage vienne contrarier le député-maire alors qu'il vient administrer la capitale de trois fois rien qu'est le chef-lieu des Vosges. A la mairie, les employés sont sur leurs gardes, surveillent les signes, s'interrogent prudemment. *« Comment est-il aujourd'hui »* ? Derrière les paupières tombantes, ils traquent *« l'œil noir »*, annonciateur d'une colère *« jupitérienne »*. La victime, cela dit, en réchappe généralement.

M. Séguin occupe un bureau du rez-de-chaussée dont la moquette est couverte de tapis orientaux offerts par la communauté musulmane. Après avoir fait *« des pieds et des mains »* pour l'arracher à Guillaume Durand, selon l'un de ses proches, il a réussi à récupérer la table gris métallisé du débat télévisé de 1992 qui l'a opposé à François Mitterrand sur Maastricht. Selon son assistante, Jacqueline Mattioli, M. Séguin ne jette pas les dossiers à travers son bureau comme on lui en a prêté le penchant au ministère des affaires sociales. Il les reclaque un peu vivement, c'est tout. D'après elle, l'homme s'est adouci au fil des années. Il accepte avec plus d'indulgence les faiblesses de ses *« connards »* de contemporains. M. Séguin est un faux misanthrope. Quand il parle aux enfants, une émotion apparaît parfois sous l'œil noir. Les enfants d'Epinal sont régulièrement invités à visiter l'Assemblée. Il y a six semaines, Arnaud, onze ans, lui a demandé s'il serait premier ministre après l'élection. *« Pas tout de suite »*, a répondu M. Séguin.

Dans son bureau, M. Séguin a disposé les trophées recueillis par Epinal : la ville la plus câblée, la plus fleurie, la plus sportive. Le maillot de l'étape du Tour de France. *« C'est l'olympisme en permanence,* ironise le radical Serge Thibers, qui s'apprête à figurer sur la liste de gauche pour les municipales. *Mais les Spinaliens commencent à se dire que c'est aussi l'olympisme de la fiscalité. »* En douze ans, M. Séguin a implanté dans une ville de moins de quarante mille habitants un nombre étonnant d'équipements. A Epinal, on peut faire du canoë-kayak et de l'escalade en pleine ville. Pour 35 francs, les enfants ont un forfait omnisports annuel. En primaire, les écoliers n'ont classe que le matin et bénéficient d'activités pédagogiques variées l'après-midi. Plan vert, plan câble, contrat de ville, subventions du ministère de l'intérieur, contributions de l'Assemblée, M. Séguin a reçu *« entre 5 et 9 millions de francs par an, et cela, quel que soit le gouvernement »*, indique le socialiste Jean-Paul Houvion, chef de l'opposition municipale.

« PIZZA CONFÉRENCE »

En ville, M. Séguin loue un appartement qu'il n'habite pas. Son campement est à l'hôtel La Fayette. Le midi, il déjeune avec son état-major dans une pizzeria, ce que l'opposition appelle la *« pizza conférence »*. Le soir, il ne fréquente personne. *« Les bourgeois l'emmerdent »*, dit son adjoint aux sports, Michel Heinrich. Serrer les mains aussi, semble-t-il. Et M. Séguin, qui ne se déplace plus qu'en voiture, n'entretient même pas de permanence de député. *« Il a un profond mépris pour les Spinaliens, qui ne le lui rendent pas »*, affirme l'avocat et ancien député socialiste, Gérard Welzer. Le samedi soir, M. Séguin va encourager le club local de football. Un dimanche matin, il lui est arrivé de ne pas trouver la chaîne municipale, Images plus, sur son téléviseur. Il a réveillé jusqu'au PDG de la filiale câble de la Lyonnaise des Eaux pour obtenir réparation. *« Quand il décide de quelque chose, il faudrait déjà que cela soit fait la veille »*, résume un proche.

A un mois des municipales, M. Séguin n'a pas fait part officiellement de ses intentions. Depuis plusieurs mois, le bruit court qu'il s'ennuie. On l'a déjà donné partant pour Reims, et même pour Paris. En décembre, il y a eu la petite phrase de la Saint-Nicolas, rapportée par *L'Est républicain*. Comme d'habitude, le maire avait remis symboliquement les clefs de la ville au saint patron de la région. Puis en revenant à sa place, on l'a entendu grommeler que Saint Nicolas pouvait bien les garder pour lui, les clefs de la cité. Pourtant Epinal attend son grand homme. Ces jours-ci, les nouvelles de Paris sont bonnes. S'il se confirme qu'il ne devient ni premier ministre ni chargé de l'éducation nationale, les Spinaliens ont des raisons d'espérer. Leur maire sera obligé de rester.

L'opposition entend faire campagne sur le côté *« féodal »* du Séguin d'Epinal, sa pratique de la *« pensée unique municipale »* et la trésorerie calamiteuse laissée par sa *« folie des grandeurs »*. La chambre régionale des comptes s'est mise aussi de la partie. Elle a découvert le début de l'ombre d'une affaire : la double facturation de la gestion des déchets par une filiale de la Lyonnaise, et son double paiement. Bref, Epinal espère distraire son grand homme à défaut de le consoler.

Corine Lesnes

Le général Lesquer et le colonel Mafart quittent l'armée

DIX ANS, presque jour pour jour, après le fiasco de la DGSE contre le *Rainbow Warrior* de Greenpeace en Nouvelle-Zélande, deux des officiers français impliqués dans l'opération viennent de quitter l'armée de terre sans attendre l'âge limite de leur grade. Le colonel Alain Mafart, qui était commandant à l'époque et qui avait été emprisonné à Auckland, vient d'être admis, avec son grade, dans le cadre des officiers de réserve et radié des contrôles de l'armée active. Il avait été promu colonel à la fin de 1994 à titre conditionnel, ce qui signifie qu'il s'était engagé à partir six mois après sa promotion.

Le général de division Jean-Claude Lesquer, qui commandait en tant que colonel le service « Action » de la DGSE en 1985 et qui a « monté » l'opération contre Greenpeace, vient, lui aussi, de quitter l'armée active pour entrer dans une filiale du groupe Défense-Conseil-International chargée de promouvoir les exportations d'armes terrestres. Après son passage à la DGSE, le général Lesquer a notamment servi à l'état-major de la division française *« Daguet »* lors de la guerre du Golfe en 1990-1991, puis à la Force d'action rapide.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

■ **LISTES : le PS parisien a du mal à boucler ses listes pour les élections des 11 et 18 juin 1995.** Le conseil fédéral qui s'est réuni, vendredi 12 mai, dans la soirée a notamment eu à examiner les cas des 3e, 4e, 7e, 14e, 17e et 19e arrondissements où certains militants renâclent devant les places qui leur sont proposées ou les colistiers qui leur sont imposés. Dans le 19e, la désignation de Jean-Christophe Cambadélis à la seconde place renvoie Gisèle Stievenard, conseiller de Paris, à une quatrième place plus difficile à conquérir. Dans le 17e, Florence Macle et Christian David (*Le Monde* du 13 mai) ont fait savoir qu'ils refusaient d'être sur la même liste que Jean-Luc Gonneau, membre du Mouvement des Citoyens.

■ **PARIS : les élus UDF du Conseil de Paris,** réunis vendredi 12 mai à l'Hôtel de Ville, ont mandaté leur président Jacques Dominati pour élaborer avec le RPR et les apparentés un *« pacte »* pour *« un équilibre réel dans la composition politique de la prochaine majorité RPR-UDF »*.

■ **FRÉJUS : François Léotard, ministre de la défense dans le gouvernement d'Edouard Balladur,** a tenu à Fréjus (Var), vendredi 12 mai, la première réunion publique de sa campagne municipale. Maire depuis 1977, M. Léotard, président d'honneur du Parti républicain, est candidat à sa propre succession. A Fréjus, Jean Marie Le Pen est arrivé en tête au premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril, avec 24,53 % des voix.

DAL entend maintenir un « rapport de forces » avec la mairie de Paris

LE PROCHAIN maire de Paris, s'il se nomme Jean Tiberi, s'attaquera-t-il au problème du logement des sans-abri d'une façon plus volontariste que ne l'a fait le premier adjoint de Jacques Chirac, également président de l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) ? M. Tiberi n'a jamais manifesté de sympathie particulière pour les exclus parisiens du logement, et encore moins pour les associations qui les défendent. Le magistrat qu'il a été a toujours opposé la stricte légalité aux actions des responsables de DAL (Droit au logement) et du Comité des sans-logis (CDSL), jugés comme des *« agitateurs gauchistes »*, mettant en avant la *« priorité »* qui devait être accordée aux inscrits sur l'interminable liste d'accession aux HLM.

Lors de l'« affaire » de l'avenue René-Coty, à l'été 1993, c'est sous sa férule que vingt-trois familles africaines ont été expulsées par la police, immédiatement après une première décision de justice, et que la maison maternelle qu'elles avaient envahie a été aussitôt démolie. Sans attendre le jugement de la cour d'appel de Paris qui, le 17 septembre de la même année, instaurait la notion de *« squatt par nécessité »* et accordait... six mois de délai aux familles concernées. M. Tiberi avait fait « visiter » les décombres à l'abbé Pierre et de là datent leurs rapports tendus. Ce dernier avait même assuré à l'époque : *« Si je n'avais pas été prêtre, je l'aurais pris par le col et flanqué par terre sur le tas de gravats. »*

M. Tiberi a justifié la prompte destruction de cette maison par sa transformation en crèche et en foyer pour enfants sidéens. Mais l'abbé Pierre en a conservé un vif ressentiment, déclarant, après qu'eut éclaté l'« affaire » de la rue du Dragon (6e), le 18 décembre 1994 : *« Tant que M. le maire de Paris garde comme homme de confiance un homme qui a été capable de se jouer de la justice, contre un arrêt de la cour d'appel, j'estime qu'il est incapable de gouverner la France. »*

L'occupation de la rue du Dragon a amené M. Tiberi à plus de circonspection. Même si le résultat paraît mince aujourd'hui, en regard des 118 300 logements vacants et des 1,5 million de mètres carrés de bureaux inoccupés, recensés en 1990 à Paris par l'Insee : d'après les services municipaux, environ 540 logements auront été ainsi mis, fin mai, à la disposition de quelque 1 300 sans-abri – sur les 20 000 que compterait la capitale – et M. Chirac a indiqué qu'il ne serait plus recouru à cette procédure.

La question des occupations d'immeubles, qui restent illégales, ne peut demeurer indéfiniment en suspens. Rue du Dragon, les « locataires » sont en principe « tranquilles » jusqu'en mars 1996. Boulevard Malesherbes, où est occupé un immeuble du GAN, les négociations entre le DAL et la compagnie laisseraient présager une solution à l'amiable, en faveur d'un relogement. Un *« rapport de forces »*, selon Jean-Claude Amara, vice-président du DAL, est établi entre la Mairie et les associations de défense des sans-abri. Si M. Tiberi « règne » sur la capitale, il devra tenir compte de l'opinion publique, qui estime, selon un sondage de la Sofres (*Le Monde* du 11 mai), que la réquisition de logements vides est *« la mesure prioritaire »* en matière de lutte contre l'exclusion.

Michel Castaing

DÉPÊCHES

■ **SMIC : Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a demandé** *« non pas un coup de pouce, mais un vrai coup d'épaule »* pour le SMIC en estimant que Jacques Chirac est désormais *« au pied du mur »*. S'exprimant vendredi 12 mai sur France Info, il a estimé que *« plus l'attente de mesures nouvelles est forte, plus les exigences vont s'exprimer fortement »*.

■ **SYNDICATS :** le 8e congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES) s'est achevé à Bruxelles, vendredi 12 mai, avec l'adoption à l'unanimité d'un document où les six cents délégués indiquent leur souhait de *« mettre l'emploi et la solidarité au cœur de l'Europe »*. Une seconde résolution portant sur *« une Union européenne forte, démocratique, ouverte et solidaire »* a également été adoptée. Emilio Gabaglio (CISL-Italie), élu depuis 1991, a été reconduit comme secrétaire général et Jean Lapeyre (CFDT) comme secrétaire général adjoint. L'autrichien Fritz Verzetnitsch a été réélu à la présidence de la CES.

■ **AGRICULTURE :** un décret paru au *Journal officiel* du 11 mai précise que les cotisations accidents du travail et assurances sociale employeurs des ouvriers occasionnels de l'agriculture seront calculées à partir de taux réduits de 58 % et non plus d'une assiette forfaitaire. Pour le ministère de l'agriculture et de la pêche, ce dispositif, applicable aussi aux groupements d'employeurs, *« garantira aux salariés des droits à indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident et des droits à retraite plus importants »*. Les syndicats d'employeurs du secteur des fruits et légumes, qui emploie beaucoup de saisonniers, ont protesté contre ce texte qui entraînera, selon eux, une hausse de 20 % des charges par salarié.

Hervé Le Bras, directeur du Laboratoire de démographie historique

« Le vote Chirac représente une forme évolutive du vote de droite »

Dans ses zones de force, établies depuis 1981, le maire de Paris et député de Corrèze est parvenu à dépasser le cadre du conservatisme traditionnel

Les scrutins des 23 avril et 7 mai, qui ont porté Jacques Chirac à la présidence de la République et révélé en Lionel Jospin un nouveau chef de file pour la gauche, restent à analyser sur bien des points. Une nouvelle carte électorale s'est-elle dessinée ? La compétition à droite a-t-elle modifié les contours du camp conservateur ? Comment M. Jospin a-t-il atteint un score aussi inattendu pour la gauche au second tour ? Hervé Le Bras, directeur de recherches à l'Institut national des études démographiques, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et directeur du Laboratoire de démographie historique, observe que M. Chirac est parvenu, dans ses zones de force habituelles – autour de Paris et de la Corrèze –, à attirer des électeurs venus de la gauche. Il constate que M. Jospin a retrouvé, au second tour, les suffrages de régions qui avaient voté dès le premier tour pour François Mitterrand en 1988. Il souligne les modifications du vote Front national, qui régresse dans le Sud et progresse dans le Nord.

« On a beaucoup parlé, dans la campagne présidentielle, de fin ou de dépassement du clivage gauche-droite. Estimez-vous que ce clivage a, en effet, tendance à s'effacer ?

– Le clivage gauche-droite survit, mais on peut dire que Jacques Chirac l'a dépassé... à l'intérieur de la droite. L'électorat qu'Edouard Balladur a mobilisé est, typiquement, celui que l'on avait observé avec Raymond Barre en 1988 ou Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et en 1981. En revanche, l'électorat de M. Chirac, si l'on considère ses régions de force au premier tour, est tout à fait différent d'un électorat traditionnel de droite. C'est, à la fois, le bastion parisien – une grande région parisienne – et tout un vaste Centre, jusqu'au sud du Massif central.

» Au second tour, les reclassements s'opèrent, et l'on retrouve, au final, un « gauche-droite » assez traditionnel, mais le vote Chirac représente, une forme qu'on pourrait appeler « évolutive ». Je ne connais pas d'équivalent de ce mélange de parisianisme et de radicalisme du Sud à un autre moment de l'histoire électorale.

– Cependant, le vote Chirac autour de Paris et de la Corrèze est une permanence depuis 1981...

– Oui, mais l'effet local s'est étendu : de Paris à la région parisienne et aux départements limitrophes ; de la Corrèze au Massif central. Son positionnement « à gauche » a marché dans les zones où il était déjà fort. Dans le grand Centre et le Sud-Ouest, il a rallié une gauche républicaine, laïque. Il a parfait son dispositif sans être gêné, cette fois, par la séduction que François Mitterrand avait exercée, en 1988, sur les électeurs gaullistes, « légitimistes », du Nord. Le Nord a toujours été un peu plus sensible que le Sud aux situations acquises.

– La carte électorale de M. Balladur justifie-t-elle l'accusation de conservatisme ?

– Pas du tout : il a fait de très bons scores en Alsace-Lorraine ; il bat M. Chirac dans le Nord, en Bretagne... Alors que le personnage est apparu souvent comme immobile – c'était le principal reproche que lui adressait M. Chirac –, il a devancé le maire de Paris dans des régions dynamiques. Rhône-Alpes a donné l'avantage à M. Balladur. M. Chirac l'a emporté dans la région parisienne, dynamique, et dans le Sud-Ouest, plutôt « immobile ». En revanche, la France de province dynamique a préféré le premier ministre.

– Est-ce que Lionel Jospin, au premier tour, a retrouvé le niveau habituel de la gauche socialiste, ou bien son retard par rapport à M. Mitterrand en 1988 doit-il être imputé à la désaffection d'électeurs socialistes ?

– Ce qui a beaucoup pesé, au premier tour, c'est le reproche fait à M. Jospin de ne pas avoir une « stature » de présidentiable. Du coup, cet « arc » du Nord, de l'embouchure de la Loire à l'Alsace, qui s'était dirigé vers M. Mitterrand en 1988, ne s'est pas spontanément tourné vers M. Jospin en 1995. C'est une France plus mobile, où les voix sont moins fixées que dans le Sud. Entre les deux tours, il a gagné – notamment grâce à son résultat du 23 avril – cette stature ; cela lui a permis de récupérer cet électorat Mitterrand de 1988 qu'il n'avait pas au premier tour.

» La vraie géographie figée, à gauche, c'est celle du Parti communiste, avec des contrastes énormes d'une région à l'autre, parfois d'un canton à l'autre. En termes géologiques, on pourrait dire qu'il y a une strate « primaire » gauche-droite : le vote communiste d'un côté ; la droite traditionnelle, cléricale, de l'autre. Le vote socialiste est moins stable, moins enraciné. Il est difficile de parler d'implantation forte du socialisme en France. Le PS n'est pas ancré de la même manière que le communisme, ni que les bastions cléricaux, l'un et les autres, d'ailleurs, perdant de leur force.

– Est-ce que la dissidence Villiers correspond à l'apparition d'une nouvelle droite, un peu à l'image de ce qui se passe aux Etats-Unis : une droite radicale, religieuse, réactionnaire ?

– C'est une droite « en retard », qu'on a vue apparaître à d'autres moments de l'histoire. C'est la partie la plus à droite de la France du Nord, qui s'était exprimée dans le mouvement Poujade en 1956, et c'est surtout, presque exactement, la carte du vote Royer en 1974. Jean Royer, toujours maire de Tours, était alors parti en guerre contre la pornographie et contre les magasins à grande surface. Même si Philippe de Villiers a des mots parfois plus choisis, c'est le même terreau et ce sont les mêmes provinces.

» Je crois donc que le vote Villiers n'a aucune vocation nationale, à la différence du vote Le Pen. Ce n'est pas, non plus, un épiphénomène : c'est comme une maladie bénigne, une poussée éruptive, qui réapparaît, de loin en loin, aux mêmes endroits.

– L'électorat de Le Pen n'a cessé de croître depuis treize ans, mais on a observé, dans le passé, que sa composition évoluait. Est-ce encore le cas cette année ?

– Jusqu'ici, le vote Le Pen était vraiment enraciné dans les mêmes régions. On peut en tracer les contours avec une précision assez remarquable – il est très lié, notamment, aux axes de grande circulation : vallées de la Garonne, de la Loire, du Rhône... –, mais il a pris un virage avec cette élection présidentielle.

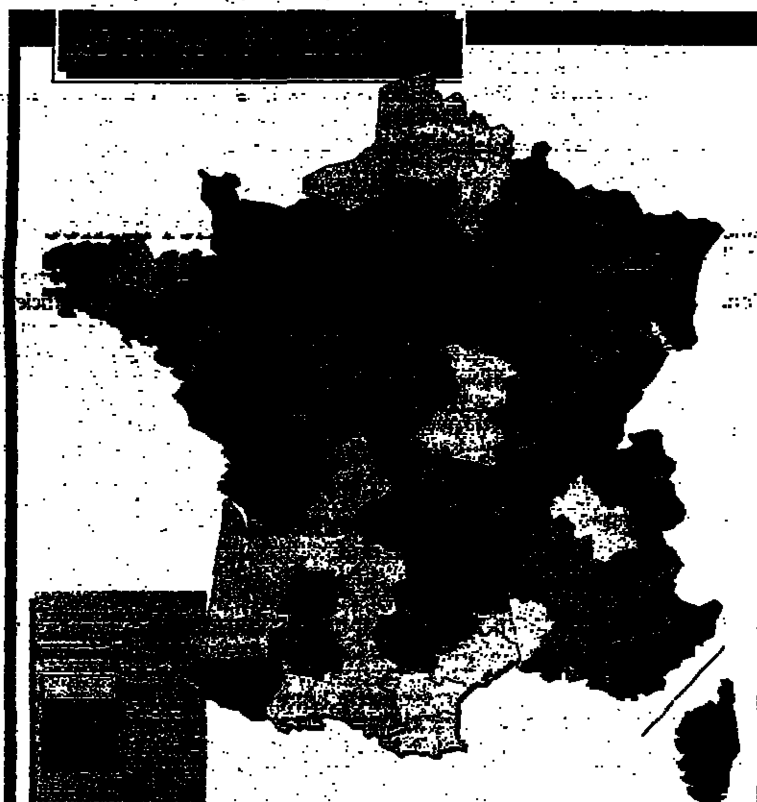
» Cela apparaît quand vous étudiez localement la progression du Front national. Globalement, il a gagné des voix dans la France industrielle du Nord et du Centre ; il en a perdu dans le Sud et le Sud-Ouest. Ce n'était pas, au début, le parti des exclus ; à présent, cela peut le devenir. Faut-il lier ce phénomène à un discours plus « doux » de Le Pen, qui n'attaque plus directement les étrangers, mais, plutôt, les « politiciens qui les ont laissés entrer » ? De même, on a vu le Front national réagir très vivement aux violences qui se sont produites au cours de sa campagne électorale. On dirait qu'il cherche à se civiliser...

» Peut-être cela a-t-il contribué à lui apporter cette clientèle des régions industrielles. Dans les reports de voix, on observe que les régions où M. Chirac a progressé par rapport au total droite (lui-même, plus MM. Balladur et de Villiers) du premier tour sont celles où le vote Front national était le plus important, mais avec une nuance : c'est beaucoup plus net au sud qu'au nord.

C'était déjà le cas en 1988, mais la différence entre le Front national du Sud, plus idéologique, et celui du Nord, plus sociologique, s'accentue.

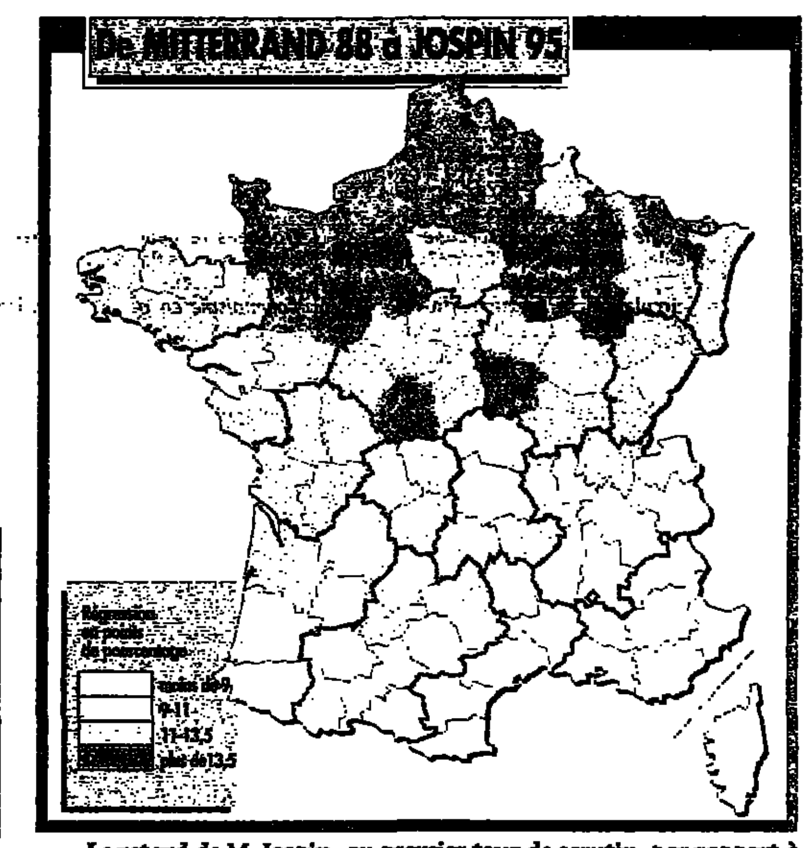
» C'est une France où les liens de voisinage ont tendance à se désagréger. Dans les vingt dernières années, dans les régions que les historiens appellent « de population groupée », les gens ont été amenés à travailler de plus en plus loin de leur domicile, à faire leurs courses dans des supermarchés, etc. Le voisin est devenu l'étranger. On s'intéresse toujours, en France, aux désorganisations qui affectent la famille, rarement à celles qui concernent la « communauté primaire », comme disent les Anglo-Saxons. Pour moi, le Front national, surtout dans le Nord, progresse dans un contexte de désorganisation des liens de voisinage. Avec lui, on a affaire à un phénomène réellement « moderne », parce que lié à la crise moderne. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau



Le niveau de la droite « gouvernementale » (M. Balladur, M. Chirac, et M. Villiers) par rapport à la gauche (M. Hue, M. Jospin), à l'exclusion de Mme Laguiller, Voynet et de M. Le Pen, au premier tour de l'élection présidentielle.

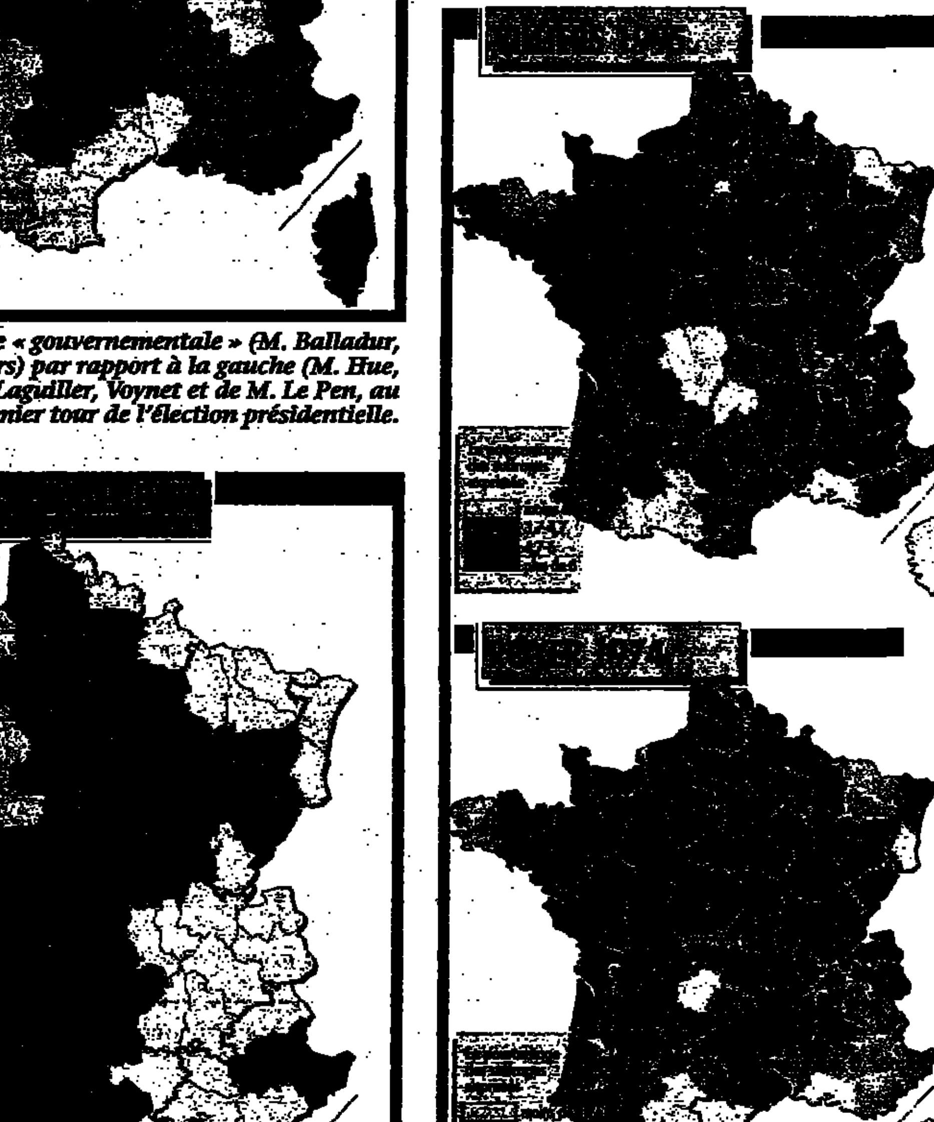
En termes géologiques, on pourrait dire qu'il y a une strate « primaire » gauche-droite : le vote communiste d'un côté ; la droite traditionnelle, cléricale, de l'autre. Le vote socialiste est moins stable, moins enraciné



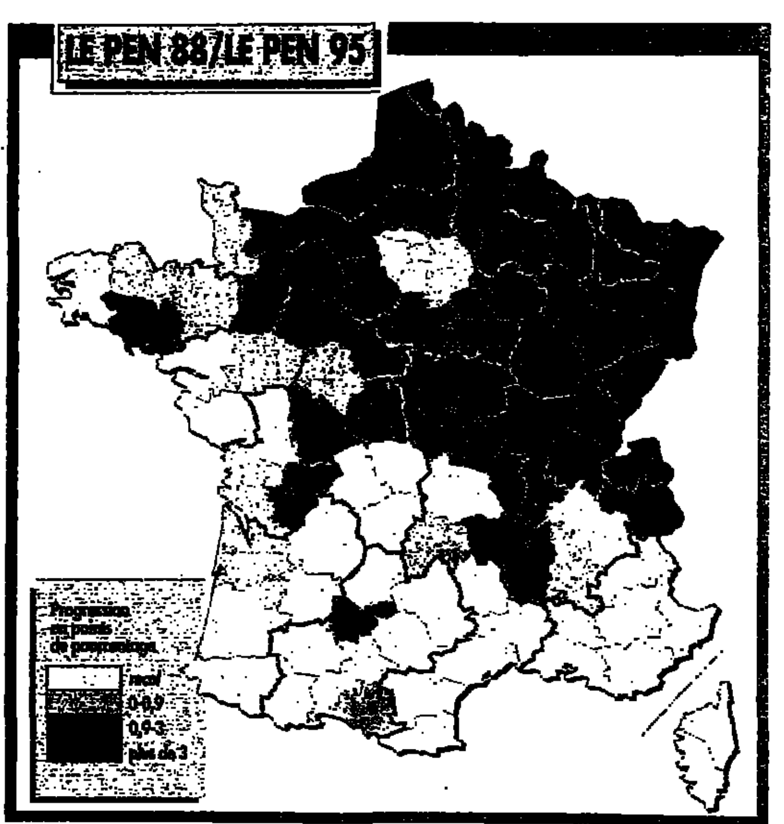
Le retard de M. Jospin, au premier tour de scrutin, par rapport à M. Mitterrand, au premier tour de 1988. Il souligne que la « nouveauté » du candidat socialiste l'a privé du soutien de régions plutôt légitimistes, particulièrement dans le Nord.



La différence entre les scores de M. Chirac et de M. Balladur au premier tour de scrutin. Elle montre que les deux candidats du RPR ont été soutenus par des électorats bien spécifiques qui ne se recoupent pratiquement pas.



Le vote Villiers, au premier tour, par rapport au vote Royer, au premier tour de l'élection présidentielle de 1974. La comparaison des deux électorats témoigne des profondes similitudes géographiques qui peuvent être établies entre ces deux phénomènes politiques.



Les progrès et les reculs de M. Le Pen au premier tour du scrutin, par rapport au premier tour de 1988. Ils prouvent que le FN se renforce nettement dans le Nord, alors qu'il s'affaiblit dans ses bastions électoraux traditionnels du Sud-Est.

SEXUALITÉ La recrudescence de l'épidémie de sida chez les homosexuels américains suscite des interrogations. En France, les épidémiologistes ont observé la même résurgence, mais chez des hommes plus âgés qu'aux Etats-Unis. ● LA FRILOSITÉ des responsables de la prévention à communiquer sur la sexualité et sur le risque de sida dans la population homosexuelle ne suffit pas à expliquer le phénomène. Les fantasmes, le désir, et donc la dimension inconsciente liée à la maladie, semblent davantage déterminer les changements de comportements, une minorité d'homosexuels allant jusqu'à revendiquer une séroconversion volontaire. ● LE DIRECTEUR du programme de lutte contre le sida des Nations unies, Peter Piot, estime qu'*« il ne sert à rien de se fixer des objectifs idéalistes, inaccessibles »* et qu'il est dangereux de tenir un discours *« pur et dur »*.

Une recrudescence du sida est observée chez les homosexuels

Le phénomène américain de la rechute (« relapse ») a gagné la France. Les lacunes de la prévention d'une part, les mécanismes de l'inconscient individuel d'autre part, fournissent un début d'explication

LA RÉSURGENCE de l'épidémie de sida actuellement observée parmi les homosexuels américains est-elle transposable en France ? A en croire les épidémiologistes, il convient malheureusement de répondre par l'affirmative. Sans le moins du monde cautionner des discours qui visent à stigmatiser les homosexuels et leurs comportements face au sida, on ne peut que s'interroger sur cette nouvelle augmentation des taux de séroconversion dans le milieu gay et donc sur la persistance, ou le renouveau, au sein de cette population, de pratiques à risque.

Certains avaient déjà donné l'alerte, le sociologue Michaël Pollack le premier. Avant sa mort, le 7 avril 1992, il écrivait qu'*« un simple calcul de probabilité permet de supposer que l'épidémie repartira là où la séroprévalence est déjà la plus élevée : dans la population homosexuelle »*. Récemment, une enquête publiée dans le numéro de décembre 1994 du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* de la direction générale de la santé a fait le point sur l'évolution de la séropositivité chez les patients consultant pour suspicion de maladie sexuellement transmissible.

Sur les trois années étudiées, les chercheurs ont observé que *« des contaminations récentes surviennent encore, à un taux stable et très élevé chez les homo/bisexuels masculins (9,3 en 1991, 9,1 en 1992 et 13,4 en 1993) »*. En outre – et cette donnée marque une différence essentielle avec la situation outre-Atlantique –, *« l'âge moyen des hommes homo/bisexuels récemment contaminés à Paris a augmenté significativement de vingt-huit ans en 1991 à trente-quatre ans en 1993 »*. Aux Etats-Unis, la résurgence des taux de contamination dans la communauté homosexuelle est surtout le fait d'hommes jeunes, enclins à penser le sida comme une *« maladie de vieux »* liée à la libération des mœurs homosexuelles (*Le Monde* daté 7-8 mai). Les facteurs permettant d'expliquer cette reprise de l'épidémie parmi les homo/bisexuels masculins sont particulièrement difficiles à identifier. Les enquêteurs du BEH estiment que *« les stratégies de prévention nécessitent [...] d'être améliorées chez les personnes ayant des conduites à risque, quel que soit leur statut vis-à-vis du VIH »*.

En France, la timidité évidente des campagnes, notamment télévisées, à aborder de front la sexualité et la question du risque de sida chez les homosexuels, a démontré la nécessité, aujourd'hui affirmée par tous les spécialistes de santé publique, d'une prévention ciblée. Ce type d'interventions est jusqu'à présent resté l'apanage du milieu associatif, qui délivre le message du *safer-sex* (sexe plus sûr) dans les bars, les discothèques, les saunas et les autres lieux de rendez-vous gays. Volontaire à l'association Aides, Thierry Vuhuu raconte comment, sur le terrain, il est confronté au problème. Réfutant d'emblée l'amalgame opéré entre les *« lieux de consommation sexuelle »* et la prévalence de l'infection, il précise que *« tous les homosexuels ne fréquentent pas ces endroits »* et qu'*« il y aura toujours des gens récalcitrants, comme d'autres le sont pour la ceinture de sécurité »*. *« Aux Etats-Unis*, poursuit Thierry Vuhuu, *la fermeture des lieux de sexe n'a pas arrêté la contamination. Sans compter qu'on ne parle jamais des clubs échangistes hétérosexuels. »*

Au gré de ses rencontres, le volontaire a remarqué que le refus de se protéger était *« souvent lié à l'objet préservatif. Les gens disent* « la capote, je ne peux pas » *et ils posent ainsi l'alternative :* « Soit je vis jusqu'à quatre-vingts ans en étant abstinent, soit je prends un risque et je m'éclate, au moins jusqu'à trente-cinq ans ». » Le militant observe à cet égard que *« les gens les plus concernés, les plus informés, peuvent paradoxalement plus facilement craquer que les autres »*, découragés par l'ampleur de la tâche ou laminés par les deuils à répétition. D'autres, en nombre infime, *« sont dans une sublimation de la séropositivité ou revendiquent une séroconversion volontaire »*. En effet, précise le jeune homme, *« la séropositivité permet d'annoncer son homosexualité, de faire en quelque sorte partie du « club »*.

L'URGENCE DE DIRE

A l'inverse, *« le non-dit permet tout. Ceux qui ne connaissent pas leur statut sérologique évitent les états d'âme ou la culpabilité. Et le réflexe du test est loin d'être acquis, surtout chez les hommes jeunes »*. Dans ce milieu, où l'*« on ne parle pas de la maladie »*, où l'*« on ne prend surtout pas son traitement en public »* et où *« les rares séropositifs qui s'affichent sont des figures connues du milieu »*, le mystère reste celui du désir et l'urgence celle de dire. *« L'outil de prévention le plus efficace, aujourd'hui*, assure Thierry Vuhuu, *c'est la parole »*.

C'est donc dans les méandres de l'inconscient de chacun, plutôt que dans les lacunes des discours de prévention, que le phénomène du *relapse* (littéralement, rechute) trouve un début d'explication. Face à une endémie qui mêle dans les esprits le sexe, le sang et la mort, la dimension inconsciente et fantasmatique a une influence capitale sur les comportements. Dans un rapport destiné à *« rendre compte de cette « irrationnalité » apparente »*, remis à l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) en juin 1994, Hubert Lisandre, psychologue et psychothérapeute, explique, sur la base d'entretiens semi-directifs avec trente-cinq volontaires recrutés par voie d'annonces dans la presse, qu'*« il n'y a pas d'appréciation objective du risque »*.

M. Lisandre en appelle également au *« mythe de la punition divine »*, qui s'inscrit dans *« une logique aux racines bibliques selon laquelle l'exclu est en même temps, et du même coup, l'élu »*. En outre, la relation à l'Etat, délivreur de messages préventifs dont le symbole matériel est le préservatif, *« devient moins l'enjeu d'une survie que d'une obéissance »*. Dans ce contexte, assure le spécialiste, *« le mode de contamination homosexuelle le plus fréquent aujourd'hui n'est peut-être pas l'effet d'un déni pur et simple du risque, qui a déjà fait ses ravages, mais plus subtilement l'effet d'un scepticisme inconscient sur le bien-fondé des consignes de prévention »*. Les interrogations fondamentales qui se posent aujourd'hui aux homosexuels pourraient bien alimenter la réflexion dans d'autres groupes de populations.

Laurence Folléa

Une « loi homosexuelle »

Dans son rapport sur les homosexuels et le *safer-sex*, Hubert Lisandre, psychologue et psychothérapeute, membre associé du laboratoire de psychologie clinique (Paris-VII), évoque les pratiques sexuelles entre hommes. Le psychologue met en évidence une *« loi imaginaire »*, la « loi homosexuelle », qui implique chez ceux qui s'y conforment, consciemment ou inconsciemment, d'une part le *« droit à une reconnaissance communautaire »* et d'autre part, le *« devoir de sodomie »*. Le chercheur précise que la corrélation entre sodomie et identité homosexuelle relève d'une *« approximation grossière excluant à la fois les (nombreux) homosexuels pour lesquels la sodomie ne constitue pas une pratique privilégiée... et les hétérosexuels qui la pratiquent sans mot dire, quel que soit le sexe de leur partenaire »*. Ainsi, selon M. Lisandre, *« il serait plus sage de centrer la prévention sur des pratiques (notamment la sodomie) plutôt que sur des individus fictifs, n'ayant de véritable consistance que dans l'imaginaire social »*.

« Tous les désirs du monde » ou les révoltés du « safer-sex »

IL A FALLU S'HABITUER aux enterrements. La mort, la vraie. Pas celle qui fait onduler les désirs et que l'on croit apprivoiser les *« soirs de bonne baise »*. Non, celle que l'on voit, jour après jour, s'installer dans une chambre d'hôpital et qui oblige à dire sans maladresse son amitié, être au plus près de la vérité. Les amis, les amants, ceux avec qui on a fait sa vie: enterrements. D'autres amis, d'autres amants, ceux qui restent en vie: en sursis.

Laurent, âgé de trente-cinq ans, séronégatif, cadre supérieur à Paris, raconte tout cela. Une nuit, il a rêvé ce moment où il apprenait qu'il était contaminé: *« Je rêvais que j'étais soulagé, je n'allais plus vivre dans l'incertitude. J'étais séropo une bonne fois pour toutes, c'était réglé. Je me voyais annoncer la nouvelle à mes copains, la plupart séropos, à mes parents, à mes collègues, à mon analyste. L'impression de mettre de l'ordre... »* Laurent s'est toujours battu au début des années sida contre l'amalgame *« pédé = plombé »*. En matière de prévention, il s'est aussi battu de tout cœur avec les associations.

« Je faisais gaffe. Mes amants, les uns après les autres, étaient séropos, tombaient malades. On les a accompagnés. Avec les copains qui restaient, on se jurait que la vie allait continuer, on sortait en étant encore joyeux, en faisant encore plus attention. Il y avait un devoir de dire, pas de manière curé en croisade, mais de dire aux nouveaux mecs qu'on se faisait que nos meilleurs potes étaient morts, qu'ils nous ressemblaient: déconneurs, séducteurs. » Laurent était devenu un adepte ordinaire du *safer-sex*, avec le sentiment d'appartenance à une communauté homosexuelle qui se responsabilisait dans un mélange de souffrance, d'énergie et d'esprit de résistance. Une communauté qui avait valeur d'exemple pour le reste de la société. *« Quand je lisais dans les journaux que les chiffres se stabilisaient chez les pédés, j'éprouvais une certaine fierté. »* Dix ans ainsi, de deuils et de précautions répétées.

« On avait tous les désirs du monde, et en particulier l'envie de squatter, de foutre le bordel dans un café, de se promener la nuit en mobylette, la nuit à Paris, l'été... » La fête: *jean* déchiré, sourire canaille et fausse gueule d'ange. Le sentiment de se sentir fort dans l'immaturité, l'envie de vivre dans le déni – *« de la gaieté ! de la gaieté! »* – et de danser sur les souvenirs. Saisir le regard noir au fond du bar dans la musique mexicaine et les parfums d'alcools. Ce mec-là, souriant et dangereux. S'adresser à lui et lui dire deux trois conneries, comme un enfant pas si innocent, la sensualité au bord des lèvres. Homme en croix et corrida. Ce film, dont il a oublié le nom, dans lequel un homme accroche des roses dans la chair d'un autre homme. Le corps, les roses, le sang et les images saturées de soleil...

« En séances d'analyse, je commençais à m'interroger sur cet érotisme complètement scénarisé, cette exaltation de la baise entre mecs, ce carburant de la fausse innocence et de l'hypervirilité, cette importance de la mort et de la destruction qui résonnent et qui érotisent, j'allais dire... à mort. Je m'interrogeais sur la culpabilité, sur la nature des désirs. Le fait qu'ils vous submergent quand le « petit théâtre » phantasmatique est bien installé. Je me méfiais de mon enfance mystique: le sida punition divine, un slogan de fachos, mais moi-même, étais-je si clair avec ça ? » Laurent a pris du champ avec le « ghetto » et sa logique, cette *« sensation d'avoir les comportements et les conversations codées, ces identifications à un « monde », à un « genre » sans surprise ni authentique liberté »*. Mais malgré l'analyse, il ne s'est *« jamais complètement départi d'un phantasme de mort – la peur ou l'envie ? –, de cette mise en danger dans les histoires d'amour »*. *« Je crois avoir dépassé le stade d'il y a dix ans où je phantasmais déjà sur une contamination parce que mon copain de l'époque entrait dans la maladie et voulait me quitter. »*

Il y a cinq ans, une rupture passionnelle avec séparations et réconciliations à répétition ont conduit Laurent à *« tenter de se flinguer »*, *« une envie de mourir par trop de désirs et la peur, déjà, de... mourir »*, dit-il. Son amant, lui, *« qui était pourtant du genre à être surinformé et à faire très gaffe »*, s'est laissé contaminer en multipliant les rencontres non protégées. Bertrand, un autre copain, *« s'est volontairement piégé de la même manière. Il était désespéré. On avait vécu la mort d'un ami. Il se sentait largué; il était au chômage. Sa nouvelle histoire avec un autre mec foirait... Mais il ne s'explique pas vraiment pourquoi, au fond de lui-même, il a délibérément choisi de prendre tous les risques dans un appartement avec un inconnu rencontré en boîte à 5 heures du matin »*. Cet été, un autre ami de Laurent est mort.

Un jour, Laurent a retrouvé son ancien amant qui s'est volontairement fait contaminer après leur rupture. Ils ont dîné, parlé toute la nuit *« comme des amis, on cherchait à comprendre ce qui s'était passé, à décrypter à froid »*. Plusieurs nuits, ils ont parlé. *« Et puis, un soir, on a fini par se tomber dans les bras l'un de l'autre. Lui, il me disait que ce n'était pas évident de dépasser la sensation, même en étant protégé, de la balle de revolver quand il baisait. J'ai répondu que j'imaginais ça et on avait l'impression qu'on pouvait parler de tout: on se retrouvait et il y avait quand même cette tentation d'immaturité entre nous, ce truc qui nous a toujours fait décoller. On a baisé en se protégeant et dans l'intensité, je me suis surpris à prendre des risques, minimes certes, mais des risques, chez moi, tranquillement avec le mec avec qui j'avais cru parler en toute rationalité! »*

> « Je commençais à m'interroger sur cet érotisme scénarisé, cette exaltation de la baise entre mecs, cette importance de la mort »

Laurent se sent partagé entre une révolte contre ce *« romantisme débile »* et une envie de dissidence avec le *« discours du safer-sex qui m'emmerde parfois par son côté politically-correct »*. Petit à petit, au fil du temps, il sent qu'un nouveau phantasme est né, presque comme une grosse fatigue, un sentiment de ras-le-bol: *« Etre séropositif pour être comme les autres sans doute, peut-être par culpabilisation vis-à-vis des disparus, vis-à-vis des amis séropos encore en vie, cette putain de logique de ghetto encore ! Je sens bien, par exemple, chez des amis ou des collègues hétéros, plutôt tolérants sur l'homosexualité, des regards ou des silences du genre:* « Il a trente-cinq ans, il est homo, c'est un baiseur fou, il serait pas un peu plombé maintenant ? » *Mais je me fais peut-être une parano. »*

Laurent sait qu'après la première époque de *« la punition divine »*, ce serait aussi *« nul »* de tomber dans le panneau *« du héros de la tragédie antique, le mec qui a beau mettre toute son énergie, tout son savoir et toute son intelligence dans sa lutte contre un adversaire démesuré et qui voit, malgré tout, sa chute inéluctable. »* *« Le sida, c'est ton destin, non merci »*, dit-il en rigolant.

Un soir de printemps, la semaine dernière, Laurent a voulu commémorer la mort de son meilleur copain, José. Comme dans ces nuits d'été où ils faisaient tous les deux *« les quatre cents coups en mobylette »*, Laurent est allé dans un des nouveaux bars qui se sont ouverts avec backroom en sous-sol, ces lieux où dans l'obscurité, on se rencontre, on se touche, *« et pas pour faire du tricot »* se moque Laurent, assez réjoui qu'à l'entrée le portier donne systématiquement un préservatif aux clients. *« Apparemment, les mecs faisaient gaffe et la backroom n'avait rien à voir avec celles d'autrefois qui avaient fini par fermer. »* Là, il a *« baisé »* avec un inconnu en respectant la tradition du sexe protégé. *« Une fois l'échange fini, je ne sais pas ce qui m'a pris car je savais qu'on avait fait attention mais je n'ai pas pu m'empêcher de retourner le voir et de lui demander s'il avait mis le préservatif. Le mec m'a répondu, vachement surpris:* « Ta question, c'est pas après qu'il faut la poser ! T'es pas sérieux, comme mec toi ! » »

Laurent s'est senti *« un peu con »*, éduqué par *« ce petit jeune »*...

Dominique Le Guilledoux

Peter Piot, directeur du programme de lutte contre le sida des Nations unies

« Il est dangereux de tenir un discours pur et dur »

GENÈVE
de notre envoyé spécial

« Quelle analyse faites-vous des récentes observations concernant la recrudescence de l'infection par le VIH au sein de la communauté homosexuelle ?

– Ce phénomène pose une grave question. Ne sommes-nous pas trop irréalistes quant au résultat à attendre en matière de prévention de l'infection par le virus du sida ? Il ne faut tout de même pas oublier que nous avons déjà beaucoup obtenu ces dernières années.

» En France, la récente enquête de l'Agence nationale de recherche sur le sida concernant la fréquence de l'utilisation des préservatifs chez les adolescents (*Le Monde* du 5 avril) démontre de manière formidable que les messages de prévention peuvent être entendus et suivis d'effets chez les plus jeunes. En Thaïlande, pays très touché par l'épidémie, l'information et le préservatif ont permis de réduire à près de zéro l'incidence de la contamination chez les jeunes recrues militaires. Il y a d'autres exemples démontrant que l'on a réussi à obtenir des modifications notables des comportements sexuels à risque.

– Ces modifications seront-elles durables ?

– C'est bien évidemment toute la question. Notre problème est double. Qu'allons-nous devoir faire dorénavant pour maintenir l'acquis, et peut-on aller plus loin encore dans la réduction des risques infectieux ? Personnellement, je pense que le seul modèle possible d'action préventive dans ce domaine est un modèle qui intègre l'acceptation des risques inhérents à la vie humaine.

» En d'autres termes, il faut essayer de réduire le risque de contamination par le VIH à un niveau acceptable à la fois pour l'individu et pour la société, reconnaître que nous ne pourrons pas totalement éliminer ce risque. Il ne sert à rien de se fixer des objectifs idéalistes, inaccessibles, de reproduire dans le champ du sida l'erreur du trop fameux slogan « La santé pour tous en l'an 2000 ». Il est même dangereux ici de tenir un discours « pur et dur » qui conduit ensuite à interpréter comme une faillite l'apparition de faits qui ne répondent pas aux espérances initiales. On peut certes qualifier ce discours de pessimiste, mais c'est à mes yeux celui qui est le plus proche de la réalité.

– Malgré tout, face à cette recrudescence de l'épidémie dans la communauté homosexuelle, quelle action faut-il, selon vous, mener ? Doit-elle être conduite par le monde associatif ou émaner de l'ensemble de la collectivité ?

– Il faut impérativement mener de front ces deux types d'action. Qu'il s'agisse des homosexuels, des toxicomanes ou des hétérosexuels concernés, tout particulièrement dans les pays en voie de développement, il faudra sans cesse redire que rien n'est acquis. Il y aura bien sûr des phénomènes de lassitude, de banalisation. C'est à ce titre un formidable défi pour les spécialistes en communication. On compare souvent les actions d'information préventives vis-à-vis du tabagisme à celles vis-à-vis du sida. Les différences sont pourtant énormes.

» La nécessité d'un environnement sans fumée devient progressivement une évidence collective dans les pays industrialisés. En revanche, on n'imagine pas un monde où le plaisir sexuel pourrait être totalement dénué de risques, ne serait-ce que parce que certains peuvent trouver ici un plaisir à prendre des risques. »

Propos recueillis par
Jean-Yves Nau

هكذا في الأصل

La mort mise en scène des époux Gaul

Les enquêteurs sont presque certains que le couple allemand retrouvé mort à Plouhinec, dans le Finistère, avait maquillé son suicide en crime

Les résultats de l'autopsie, pratiquée, vendredi 12 mai, sur les corps des époux Gaul, tués par balle dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 mai à Plouhinec (Finistère), paraissent accréditer la thèse du suicide. Le couple, qui affirmait enquêter sur les néonazis, était recherché en Allemagne pour fraude fiscale et escroqueries. Dans une lettre parvenue vendredi au *Monde*, un mystérieux « Martin Lévin » détaillait, en anglais et en allemand, par avance les circonstances de ce qui semble bien être une mise en scène. *« Aucun élément n'est apparu en faveur d'un acte criminel extérieur au couple »*, a déclaré le procureur de la République de Quimper, Bruno Gestermann.

ILS SE DISAIENT tantôt juristes, tantôt journalistes. Ils affirmaient enquêter sur les néonazis et être sur le point de faire des révélations fracassantes, qui allaient éclabousser les élites politiques et industrielles allemandes. Si Hartmut et Ingrid Gaul devaient mourir, cela ne pouvait être que violemment, assassinés par les *« bourreaux »* et ceux qui les protègent au sommet de l'Etat fédéral. Autant dire que la découverte de leurs cadavres, dans la nuit de mercredi à jeudi (*Le Monde* du 13 mai), retrouvés dans leur voiture, une balle dans la tête, en plein cœur de la lande bretonne, fournissait une fin idéale... Pourtant, après deux jours d'enquête, les gendarmes sont pratiquement convaincus que ce scénario, le couple allemand l'a conçu et réalisé lui-même.

Les résultats de l'autopsie, l'examen du véhicule ainsi que l'enquête menée par la police allemande sur leur passé : *« toutes les constatations semblent corroborer la thèse du suicide »*, concluait, hier, un enquêteur. A commencer par cette lettre, reçue vendredi 12 mai, par un journaliste du *Monde*. Elle décrit, en détail, l'*« assassinat »* des époux Gaul. Leur mort, celle des *« derniers animaux qui les avaient accompagnés dans leur migration »* – deux chiens et deux chats retrouvés sans vie à l'arrière du véhicule –, les documents déposés à la station Radio Bretagne-Ouest (RBO) à Quimper, tout y est annoncé. Même cet incendie qui aurait dû transformer leur véhicule en torche. *« Tués, abattus, arrosés d'un liquide inflammable et brûlés »*, dit la lettre. Sous la voiture, les gendarmes ont bien retrouvé des ajoncs secs, des journaux allemands chiffonnés et un briquet. Mais le feu n'a jamais pris.

Ce courrier, le journal *L'Humanité* en a également reçu un exemplaire. Daté du 11 mai à Audierne, et signé d'un mystérieux « Martin Lévin », il évoque un meurtre commis *« hier »*. Mais le tampon de la poste – « Esquibien, 11 mai, 16h » – permet simplement de conclure qu'il a été posté de cette commune du Finistère après 22 heures, mercredi 10 mai. La mort du couple allemand étant située le 11 mai, entre 2 heures et 5 heures, le message peut avoir été posté avant les faits. « Martin Lévin » y explique, en anglais, qu'Ingrid Anna Gaul-Lorenz et Hartmut Alfred Gaul ont été tués, qu'il ne peut ni ne veut en dire plus, et que lui et les siens ont quitté l'Europe. *« Trop de morts ici, et toujours les meilleurs ; trop de vies sans humanité. »* Ce texte est accompagné de la copie d'une missive adressée au centre des droits de l'Homme de l'ONU à Genève.

UN STYLE DÉLIRANT

En allemand cette fois, l'auteur détaille la mort du couple. *« Nous leur avons signalé que nous étions poursuivis et que quelqu'un tentait de les éliminer. (...) Nous ne les avons plus revus vivants. »* Longuement, il dénonce les visées expansionnistes d'une Allemagne rongée par le nazisme. Le chancelier Kohl et le président Herzog y sont décrits comme *« les paravents »* de l'extrême droite. Dans un style souvent délirant, « Martin Lévin » pleure la perte du couple : *« Tous les personnages qui apparaissent dans le livre d'enfants "Winzelkatz et Doggenmouse" de Mme Gaul-Lorenz* [une bande dessinée écrite par elle il y a deux ans, NDLR], *qui avaient inspiré une vie digne dans l'émigration, ne pourront plus être mis à la disposition de l'humanité. »*

Cette lettre vient confirmer les éléments apparus au cours de l'enquête. L'autopsie révèle que le couple et les animaux ont été abattus avec la même arme. Le procureur de la République de Quimper, Bruno Gestermann, a confirmé, vendredi soir, qu'il s'agissait bien du fusil à canon scié retrouvé dans la voiture. Selon toute vraisemblance, l'homme aurait donc tué sa femme, ses deux chiens et ses deux chats, avant de retourner l'arme contre lui. Les impacts dans les vitres et les cartouches retrouvées au sol proviennent encore de la même arme. Les enquêteurs n'ont relevé ni traces de freinage sur la route ni signes de lutte dans le véhicule. *« Aucun élément n'est apparu en faveur d'un acte criminel extérieur au couple »*, a résumé Bruno Gestermann. *« Aucune piste n'est négligée »*, a-t-il toutefois ajouté.

Reste que la personnalité du couple plaide là encore en faveur d'une mise en scène. Si Hartmut et Ingrid Gaul prétendaient et croyaient sans doute être lancés dans une lutte contre les néonazis, ils le faisaient dans un isolement total. Inconnus des milieux spécialisés en Allemagne, ils éditaient seuls leurs ouvrages. Le parquet d'Oldenbourg a annoncé qu'ils étaient recherchés en Allemagne pour une série de délits allant de la fraude fiscale à des escroqueries portant sur plusieurs centaines de milliers de marks. Un mandat d'arrêt avait été lancé contre eux. Mais depuis août 1994, ils avaient disparu de leur domicile d'Emsbüren, en Basse-Saxe.

Après un premier passage de quelques jours à Plouhinec, au mois d'octobre, Hartmut et Ingrid Gaul étaient revenus en janvier louer une maison. Aux patrons de l'agence, ils s'étaient présentés comme journalistes et *« militants de gauche »*. Ils ne recevaient aucune visite, sortaient peu, parlaient encore moins.

Jusqu'à cette soirée du 10 mai. Avant *« l'arrivée des bourreaux »*, ils ont rangé l'essentiel de leurs travaux, les disquettes de leurs prochains ouvrages, dans deux mallettes métalliques. Ils ont déposé le tout au siège de la radio locale avec un message destinant leurs *« recherches »* au centre des droits de l'Homme de l'ONU. Vendredi, le centre annonçait avoir reçu un pli des époux Gaul en janvier 1994 portant des accusations contre la République fédérale. A une demande d'informations supplémentaires, ils n'avaient jamais répondu.

Nathaniel Herzberg

Angoulême à la recherche de l'argent perdu

COMME SI TOUT avait déjà été dit, le prétoire de la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris était désert, vendredi 12 mai, au procès en appel de Michel Gabaude, dirigeant de bureaux d'études liés au « système Boucheron », du nom de l'ancien maire socialiste d'Angoulême. Condamné à quatre ans d'emprisonnement et à un million de francs d'amende pour complicité de faux et usage de faux, recel d'abus de biens sociaux et trafic d'influence (*Le Monde* du 11 juillet 1994), Jean-Michel Boucheron est toujours en fuite. *« Moi, je suis là »*, a dit Michel Gabaude, dont le dossier en appel a été disjoint de celui de l'ancien maire. M. Gabaude a reconnu le système de fausse facturation mis en place dans les années 80 : la Société de coordination de commerce et d'assistance (SCCA) collectait des fonds auprès des entreprises en échange de l'obtention de marchés publics. L'argent était ensuite reversé à Jean-Michel Boucheron, afin de financer un train de vie dispendieux, peu en rapport avec ses activités politiques...


PROCÈS

« Vieux militant socialiste », Michel Gabaude nie tout enrichissement personnel pour lui-même. C'est pourquoi il a fait appel du jugement qui le condamnait à trente mois d'emprisonnement – dont quinze avec sursis – et 1 million de francs d'amende. *« Je suis un soldat, pas un général*, a-t-il soutenu. *Je ne savais pas ce que Boucheron faisait de cet argent. Je croyais que c'était uniquement pour des dépenses politiques. »* Tandis que l'avocat général demandait la confirmation du jugement, Me Jean-Paul Lévy, conseil de M. Gabaude, plaidait l'application de la loi d'amnistie de 1988, cette *« amnésie sociale »*, *« qui fait que les politiques et les gros entrepreneurs s'en sortent toujours »*. Me Lévy citait ainsi la Compagnie générale des eaux, dont une filiale avait obtenu le sous-affermage des eaux d'Angoulême par un contrat occulte : l'instruction avait établi qu'il servait, *via* un autre bureau d'études de M. Gabaude, à verser un salaire mensuel de 35 000 francs à Jean-Michel Boucheron pour un travail fictif...

Georges Chavanes, maire (CDS) d'Angoulême, rappelait pour sa part le niveau d'endettement exceptionnel de la ville (925 millions de francs aujourd'hui, 1,2 milliard de francs en 1989). Les avocats de la ville et du district, Mes Bernard Vatier et Jean Rivet, demandaient donc que la cour d'appel accueille leur constitution de partie civile, alors que le tribunal l'avait rejetée, jugeant que la collectivité n'aurait pas subi de *« préjudice direct »*.

L'avocat de la ville pointait le paradoxe d'un tel jugement, qui revient à estimer que seules les entreprises peuvent se considérer comme victimes, alors qu'elles sont en fait corruptrices et complices du trafic d'influence. Il soutenait que ces entreprises avaient nécessairement dû intégrer dans le prix des marchés obtenus le montant des commissions versées, et qu'en conséquence *« la collectivité s'était appauvrie du montant d'une commission indue »*. *« Il faut considérer que la collectivité est victime des fausses factures*, a donc plaidé Me Vatier. *Sinon, le trafic d'influence bénéficierait toujours de l'impunité au plan civil. »* L'arrêt, qui sera rendu le 23 juin, intéressera plus d'une commune victime d'édiles indélicats.

Jean-Michel Dumay

La nouvelle carte jeunes est en rupture de stock

EN VENTE DEPUIS MERCREDI 10 MAI, la nouvelle carte jeunes a fait l'objet d'un tel engouement que nombre de distributeurs sont en rupture de stock. Alors que 300 000 unités avaient été mises en circulation, il a fallu accélérer la fabrication de 400 000 cartes, qui sont en cours d'acheminement, indique le ministère de la jeunesse et des sports. Au terme d'une importante campagne de promotion, les quinze - vingt-cinq ans se sont, semble-t-il, rués sur cet outil pour préparer leurs vacances d'été. La carte jeunes ouvre droit à des réductions pour des activités culturelles, dans la restauration et les transports. En septembre, la puce informatique intégrée sera activée et la carte pourra être utilisée dans les cabines téléphoniques ou pour entrer dans certains lieux publics. Le lancement de cette nouvelle carte avait été annoncé par le gouvernement à l'issue de la consultation nationale des jeunes.

DEPÊCHES

■ **IMMIGRATION : les six parents étrangers d'enfants français** en grève de la faim depuis le 11 avril ont mis fin à leur mouvement, vendredi 12 mai, après avoir obtenu *« l'assurance »* que leur situation serait régularisée. Au lendemain de la diffusion d'une circulaire en ce sens, la Cimade, qui soutenait l'action des grévistes de la faim, a été informée par Simone Veil que Charles Pasqua avait accepté de leur accorder un titre de séjour (*Le Monde* du 12 mai).

■ **SIDA : le centre hospitalier régional d'Orléans (CHRO)** a été condamné par le tribunal administratif de cette ville à verser 20 000 francs à une malade pour avoir omis de lui révéler sa séropositivité. Mme Lucinda de Souza ayant pris connaissance de son état au mois de juin 1988, une expertise avait alors établi qu'elle avait été contaminée à la suite d'une petite intervention au CHRO.

■ **CORRUPTION : une cinquième personne**, Clément Bazabas, le directeur des services techniques du Lamentin (Martinique), a été mis en examen et écroué, vendredi 12 mai, dans le cadre d'une enquête sur des marchés publics pour *« trafic d'influence, corruption et favoritisme »*. Trois autres personnes ont déjà été mises en examen et écrouées dans ce dossier.

■ **ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES : le détective Philippe Mourleau**, âgé de quarante ans, qui avait organisé des écoutes téléphoniques à la demande de grandes entreprises ou de sociétés de sécurité, a été condamné par défaut, vendredi 12 mai, à un an d'emprisonnement et 100 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Paris, qui a délivré un mandat d'arrêt à son encontre.

DISPARITIONS

Reza Abdoh

Un metteur en scène généreux et singulier

FIGURE DE PROUE du théâtre indépendant américain, l'auteur, vidéaste, cinéaste et metteur en scène Reza Abdoh est mort jeudi 11 mai à New-York des suites du sida. Né à Téhéran le 23 février 1963, Reza Abdoh a commencé très tôt sa carrière théâtrale, jouant le rôle d'un petit garçon dans le spectacle-fleuve (168 heures)de Robert Wilson, *Overture for KA MOUNTAIN AND GUARDenia TERRACE*, créé en 1971 au Festival de Téhéran. Puis il rejoint, en 1974, le National Youth Theater de Londres. Il continue ses études aux Etats-Unis, et est diplômé de l'université de Californie du Sud à Los Angeles. C'est là qu'il signe sa première mise en scène, en 1983, avec *Three Plays*, d'Howard Brenton.

Bon lecteur des textes du répertoire dont il signe de passionnantes adaptations (*Le Roi Lear* de Shakespeare, *Œdipus Rex* de Sophocle), Reza Abdoh se tourne très vite vers l'écriture et impose, aux Etats-Unis d'abord, sa marque d'auteur engagé dans les combats de son temps. Il dénonce l'intolérance, la guerre du Golfe ou la passivité face à la pandémie du sida. Le public européen n'aura que des échos lointains de ses premières pièces, *Rusty Sat On A Hill One Dawn* (1986), *Peep Show* (1988), *Minamata* (1989), *Father Was A Peculiar Man* et *Pisados En La Obscuridad* (1990), tous créés à Los Angeles.

C'est le temps qu'il lui faut pour partir à la conquête des festivals internationaux avec quatre spectacles, dont les trois premiers seront présentés en France. *The Hip Hop Waltz of Eurydice* (1990), parcours initiatique inspiré du mythe d'Orphée et Eurydice, est présenté au Sygma de Bordeaux en 1992. Avec *The Law Of Remains* (1992), inspiré du *serial killer* américain Jeffrey Dahmer, le spectacle est repris dans le cadre du Festival d'automne à Paris en 1993 : deux chocs et une manière crue de placer le spectateur face à la violence de son environnement.

Même impression forte l'année suivante avec la présentation à la Maison des arts de Créteil de *Tight, Right, White* (créé en 1993 à New-York). En trois spectacles, le public français découvre le jeu radical de la Compagnie Dar A Luz (en français « Donner le jour »). Elle réunit des acteurs américains de toutes origines sociales et raciales, entièrement dévoués à une œuvre qui paie explicitement son tribut à deux maîtres, Antonin Artaud et Andy Warhol, dont la Fondation a soutenu la compagnie en 1994. Reza Abdoh s'était par ailleurs lancé dans le cinéma en 1992 avec la réalisation d'un premier long métrage, *The Blind Owl*, film jamais distribué dans les réseaux commerciaux, qui portait à l'écran les préoccupations de cet artiste honnête, généreux, singulier.

Olivier Schmitt

Stefan Kovacs

L'artisan du renouveau du football français

L'ENTRAÎNEUR de football roumain Stefan Kovacs est décédé jeudi 11 mai à Cluj, la ville où il était né le 2 octobre 1920. Meneur d'hommes plein de malice, il a été un des meilleurs techniciens et tacticiens que le ballon rond ait connus. Après une honnête carrière de joueur à Timisoara (Roumanie) et Charleroi (Belgique), c'est en effet dans cet emploi qu'il s'est pleinement accompli. Il bâtit sa réputation au Steaua Bucarest, puis en équipe nationale de Roumanie avant de succéder en 1971 à Rinus Michels qui venait de guider l'Ajax d'Amsterdam à son premier titre européen.

Sous sa férule, les Johan Cruijff, Johan Neeskens, Rudi Krol et Johnny Rep ont développé le « football total » qui viendra à bout, en 1972 et 1973, des systèmes défensifs alors considérés comme les plus imperméables au monde, ceux de l'Inter de Milan (2-0 à Rotterdam) et de la Juventus de Turin (1-0 à Belgrade) en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Le président de la Fédération française, Fernand Sastre, l'appela alors au chevet de l'équipe de France, qui venait deux fois de suite de rater la qualification pour la Coupe du monde.

En deux saisons à la tête des « bleus », le nouveau sélectionneur national n'a obtenu que six victoires, quatre nuls et cinq défaites, échouant en particulier pour la qualification à la phase finale de la Coupe d'Europe des nations 1976. Pourtant Stefan Kovacs prépara le renouveau du début des années 80. En affirmant le talent des Marius Trésor, Jean-Pierre Adams et Henri Michel, en appelant Alain Giresse, en inculquant surtout une mentalité gagnante et le sérieux (il disait « *sériosité* » avec un accent exquis), le technicien roumain avait ouvert la voie à Michel Hidalgo, son adjoint.

Revenu dans son pays, où il occupa notamment les fonctions de vice-président de la fédération, il fut ensuite jusqu'en 1992 conseiller technique de l'AS Monaco. Affaibli par de graves troubles cardiaques, ce grand fumeur avait choisi de finir ses jours dans sa ville natale après l'effondrement du régime de Nicolae Ceausescu.

■ **FRANCE LÉCHENAULT**, ancien sénateur de Saône-et-Loire, est mort samedi 6 mai à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Né le 19 août 1910 à Bouzeron (Saône-et-Loire), France Léchenault, viticulteur, était maire de son village depuis 1935. Conseiller général de 1945 à 1988, il a accompli un mandat de sénateur de 1977 à 1986, en siégeant au sein du groupe de la Gauche démocratique. En 1986, François Mitterrand était venu célébrer son jubilé de maire à Bouzeron. France Léchenault était Croix de guerre 1939-1945, commandeur du Mérite agricole, chevalier de la Légion d'honneur.

■ **JEAN-CLAUDE DREYFUS**, professeur émérite de biochimie médicale au CHU Cochin - Port-Royal, est mort à Paris mercredi 10 mai dans sa quatre-vingtième année. Avant d'entamer sa brillante carrière de chercheur, il avait fait partie, à Buchenwald, du groupe des médecins dirigé par le professeur Charles Richet, dont le dévouement avait sauvé nombre de déportés. A son retour, il avait fondé, avec son ami Georges Schapira, l'une des premières équipes de biochimie médicale. Dans ce qui devait devenir par la suite l'Institut de pathologie moléculaire de Cochin, ont défilé tout ce que la France compte aujourd'hui comme généticiens moléculaires de renom. Dans les années 50, les recherches des professeurs Dreyfus et Schapira permirent la mise au point du premier test biologique permettant un diagnostic des myopathies. Par la suite, ils inventèrent le concept de « vieillissement moléculaire » qui trouva une application majeure dans le test permettant de suivre le déséquilibre en sucre des diabétiques. Jean-Claude Dreyfus, à qui l'ont doit également le succès de la revue *Médecine-Sciences* – il faisait partie de son comité de rédaction – était un homme d'une rare gentillesse, toujours disponible pour ses nombreux élèves.

■ **BARBARITO DIEZ**, chanteur cubain, grand maître du *danzon*, rythme traditionnel cubain et une des bases de toutes les musiques de l'île, est mort à La Havane, le samedi 6 mai 1995, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Idilio Barbaro Diez, à la voix légendaire pour sa diction claire (*Junto al Palmar del bajio, Aquella tarde*), silhouette longiligne et élégante et à l'allure hiératique, se produisait encore sur scène il y a quelques années. Il fut un des chanteurs le plus appréciés et le plus populaires pendant plusieurs décennies. Jusqu'en 1980, il dirigeait El Orquesta de Barbarito Diez, issu de la célèbre formation du pianiste-compositeur de *danzones* Antonio Maria Romeu, constituée en 1935.

■ **JEAN VERLHAC**, ancien adjoint au maire de Grenoble, est mort mardi 9 mai. Il était né le 3 juillet 1923 à Nantes (Loire-Atlantique). Cet agrégé d'histoire a participé, avec Michel Rocard, à la création du PSU, en 1960, et fut l'une des victimes de la manifestation organisée contre l'OAS, le 8 février 1962, près du métro Charonne à Paris. Deux ans plus tard, il s'installait à Grenoble et devenait adjoint à l'urbanisme dans la municipalité d'Hubert Dubedout, puis, à partir de 1977, son premier adjoint. Jean Verlhac fut le personnage le plus influent de la ville tout au long de « l'ère Dubedout » qui s'acheva en 1983 par la défaite du maire socialiste de Grenoble face à Alain Carignon (RPR). L'adjoint, promu directeur de l'unité d'enseignement et de recherche d'urbanisme, a très largement porté le projet de la Villeneuve de Grenoble, un quartier expérimental situé au sud de la ville où résident aujourd'hui près de dix mille habitants.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 11 mai sont publiés :

● **Véhicules électriques** : un décret instituant une aide de 5 000 francs accordée par l'Etat à toute personne qui fait l'acquisition d'un véhicule électrique neuf.

● **Assurance-vieillesse** : deux décrets relatifs à l'assurance-vieillesse du parent au foyer. Est affilié obligatoirement à l'assurance-vieillesse du régime général de sécurité sociale le membre du couple ayant au moins deux enfants à charge qui bénéficie de l'allocation parentale d'éducation, sous certaines réserves liées aux revenus.

● **Péréquation** : un décret relatif au fonctionnement du fonds de péréquation des transports aériens. Ce fonds est prévu par la loi du 4 février 1995.

● **Météo** : un arrêté portant création d'un comité scientifique consultatif auprès de Météo-France.

● **Environnement** : deux décrets permettant de classer le parc naturel régional du Vexin français et de créer une réserve intégrale dans le parc national des Ecrins.

● **Logement** : un décret modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif à l'aide personnalisée au logement.

● **Outre-mer** : un décret relatif aux agences d'insertion et aux contrats d'insertion par l'activité dans les départements d'outre-mer.

● **Fonction publique** : un décret relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, suivi d'un décret fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours d'accès à la fonction publique de l'Etat par voie télématique.

Au *Journal officiel* du vendredi 12 mai sont publiés :

● **Démission** : un décret relatif à la cessation des fonctions du gouvernement. Il est mis fin, sur la présentation de la démission du gouvernement, aux fonctions d'Edouard Balladur, premier ministre, et des autres membres du gouvernement.

● **Transport aérien** : plusieurs arrêtés relatifs à l'exploitation de services de transport aérien. Air Liberté et TAT, notamment, sont autorisées à effectuer des services réguliers de passagers sur la liaison Orly-Bordeaux.

● **Marins** : un décret modifiant le code des pensions de retraite des marins. Le pourcentage applicable au calcul des pensions de réversion servies aux veuves passe de 50 % à 52 %.

AU CARNET DU MONDE

Décès

– Mme Nicole Tschirhart,
son épouse,
a l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Hubert BINET,

survenu le 25 avril 1995 en son domicile à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

« Celui qui marche dans l'intégrité trouve le Salut. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

51, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– Le bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris,
Les anciens bâtonniers,
Les membres du conseil de l'ordre
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Albert BRUNOIS,
avocat à la cour,
ancien bâtonnier,
membre de l'Institut.

– Catherine et Robert Jandelle,
Marianne et Didier Stephant,
Béatrice et Charles Luyt,
ses enfants,
Constance, Guillaume, Léa, Marjolaine et Thibaud, Charles-Edouard et Segolène, Thomas, Timothée,
ses petits-enfants,
Domitille,
son arrière petite-fille,
M. Michel Duché,
son frère,
et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BUSNEL,
née **Françoise Duché,**
ingénieur ESPCI,

survenu le 11 mai 1995, à soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 mai, à 15 h 30, en l'église Saint-Marc, rue des Bruyères, à Asnières-sur-Seine, sa paroisse.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Le président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre DAMELON
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,
préfet honoraire,
directeur général honoraire de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (1962-1969),

survenu le 8 mai 1995.

– Christine Godart-Distilli,
sa mère,
Carole Garet,
sa compagne,
François, Anne et Sophie,
ses frère et sœurs,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Vincent DISTILLI

survenu à Reims, le 1er mai 1995, à l'aube de ses trente-trois ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité.

56, rue de Cernay,
51100 Reims.

– Ses proches collaborateurs,
Ses élèves,
Le directeur et l'ensemble des personnels de l'unité 129 de l'Inserm, qu'il a créée et dirigée pendant dix ans,
s'associent à la douleur de la famille du professeur

Jean-Claude DREYFUS,
professeur de biochimie,
chevalier de la Légion d'honneur,

disparu le 10 mai 1995.

Ils désirent aussi porter témoignage de leur attachement et de leur admiration pour le grand scientifique, homme bon et généreux qu'il fut.

Unité 129 de l'Inserm,
24, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

– Le comité de rédaction de *Médecine/sciences* et son rédacteur en chef,
les éditions John Libbey Eurotext, le président-directeur général et ses collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès du professeur

Jean-Claude DREYFUS,
membre fondateur du comité de rédaction de *Médecine/sciences*,
et s'associent à la douleur de sa famille.

John Libbey Eurotext,
127, avenue de la République,
92120 Montrouge.

(Lire ci-dessus.)

– Mme Alain Duchemin,
Muriel et Rémy Duchemin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain DUCHEMIN,

le 25 avril 1995, à Andrésy.

Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le vendredi 19 mai, à 11 heures, à l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

– Ses anciens camarades ou coéquipiers de rugby du lycée Henri-IV et de l'Institut national agronomique de Paris ont la tristesse d'annoncer le décès, le 7 mai 1995, de leur ami

Alain EICHAKER,
ingénieur agronome
(promotion 1953-1955).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le mercredi 10 mai, à Saint-Martin-de-Lastours, Réalville, 82300 Caussade.

– Les syndicats nationaux CGT et CFDT de l'Insee
La section CFDT de la Direction régionale de l'Insee d'Auvergne
saluent la mémoire de leur camarade et ami

Hervé de FOUCHIER,

disparu le 11 mai 1995.
Une cérémonie a lieu ce samedi 13 mai à 14 h 30 au funérarium de Beaumont (ni gerbe ni couronne).

– Mme Martine Lambale,
son épouse,
M. Gérald Lambale,
son fils,
et son amie Edith,
Mme Narcissa Lambale,
sa mère,
M. et Mme Raymond Lambale,
M. Jacques Lambale,
M. Claude Lambale,
ses frères,
Ses neveux et nièces,
Ses oncles et tantes,
Ses cousins, cousines,
M. et Mme René Reix,
ses beaux-parents,
M. et Mme Dessus,
M. et Mme Lemoisson,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre LAMBALE

survenu le 8 mai 1995, à l'âge de quarante-sept ans.

Priez pour lui !

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 12 mai.
45, rue Hardenberg
92220 Bagneux.

– La famille, les amis de

Simon VACCARO,

décédé le 2 mai 1995, se réuniront en l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Clichy (92), le dimanche 14 mai 1995, à 18 heures.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– C'est avec une profonde tristesse que l'association des amis d'Isaac Pougatch a appris la disparition de son président d'honneur,

Vladimir HALPERIN.

Que son épouse, sa famille sachent que nous partageons leur douleur.

– Yves et Danièle Laufer,
Elisabeth Laufer,
Jacques et Claudine Martin,
ses enfants,
Vincent, Muriel, Gilles, Marine, Dominique, Matthias,
ses petits-enfants,
Les familles Laufer, Passavant, Vallée, Fristeau et Ruyer,
ont la douleur de faire part du décès de

Claire-Francine LAUFER,
née Passavant,

survenu le 22 avril 1995, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu le 27 avril, au cimetière parisien de Pantin (Seine-Saint-Denis), dans la stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée en son souvenir le lundi 15 mai 1995, à 13 h 30, en la chapelle de la Maison d'Ananie, 20, rue Barbet-de-Jouy, à Paris-7e.

67, avenue de Versailles,
75016 Paris,
54, avenue Daumesnil,
75012 Paris,
8, avenue Herbillon,
94160 Saint-Mandé.

– Mme Rosa Lucas,
son épouse,
Eliane, Nadine, Alain et Marie-Thérèse, Claire et Gilbert, François,
ses enfants,
Julien, Simon, Gwenaëlle, Erwan, Léa,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Albert LUCAS
professeur émérite,
ancien directeur du Laboratoire de biologie marine de l'université de Bretagne occidentale,
fondateur de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne,
fondateur de la Société française de malacologie,
président d'honneur de la Fédération des œuvres laïques du Finistère,
président du conseil scientifique du conservatoire botanique de Brest,

survenu le 6 mai 1995 à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu à Brest le mardi 9 mai.

136, rue Yves-Giloux,
29200 Brest.

– Françoise, son épouse,
Sylvie, Isabelle, Marianne et Pierre,
ses enfants
et sa famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Daniel LUCOT
ingénieur des arts et manufactures (36),
prisonnier à l'Oflag 17A,
décoré de l'ordre national du Mérite,

le 10 mai 1995, des suites d'un cancer.

Les obsèques auront lieu le lundi 15 mai, à 15 h 30, en l'église Sainte-Bathilde de Châtenay-Malabry.

14, rue Paul-Condere,
92330 Sceaux.

– Nous avons la peine de faire part du décès, survenu le 7 mai 1995, de

Jean-Luc PERROT,
artiste peintre,
ingénieur verrier.

Nous l'avons accompagné au cimetière de Santec, Finistère-Nord.

Anne Nau,
sa compagne,
Marie, Emmanuel, David, Pascale, Marie-Clémence, Geniève et Thomas,
ses enfants,
Cécile, Noëlle, Charlotte, Igor, Julie, Guillaume, Claire et Merlin,
ses petits-enfants.

29, rue de Reuilly,
75012 Paris.

– Annemasse, Rillieux, Atlanta (USA), Lyon, Marseille,
Les docteurs Danielle et Didier Hollard,
Pierre Hollard,
Stéphanie et Eric Boutarin,
ses enfants
et petits-enfants,
M. et Mme Jo Berlioz,
Jacky et Liliane Berlioz
et leurs enfants,
Jean-Claude Berlioz,
son frère
et ses neveux,
Toutes les familles parentes et alliées
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne PONTVIANNE
directrice honoraire d'école maternelle,
chevalier des Palmes académiques.

Ses obsèques auront lieu le lundi 15 mai 1995, en l'église Saint-André d'Annemasse, où l'on se réunira à 10 h 30.

La défunte repose au funérarium d'Annemasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mlle Henriette Schuhler,
Mme Françoise Schuhler-Chemouilli,
Stéphane et Sophie,
M. et Mme René Pras,
Et Olivier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Jeanne SCHUHLER,

survenu le 8 mai 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La levée du corps aura lieu le lundi 15 mai, à 14 h 30, au funérarium de l'hôpital Cochin, 8, rue Méchin, Paris-14e, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

« Sur le soir Jésus leur dit passons sur l'autre rive. »

Marc IV-35.

– L'université Pierre-Mendès-France de Grenoble
et l'Institut d'urbanisme,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean VERLHAC,
professeur d'histoire.

Arrivé à l'université des sciences sociales en 1966, Jean Verlhac assura la direction de l'Institut d'urbanisme durant dix années (1969 à 1979).

Remerciements

– Mme Renée Plescoff,
son fils, Jean-Marc,
et ses petits enfants, Nicolas et Hélène,
remercient très sincèrement ceux qui leur ont témoigné sympathie et affection lors du décès de

M. Georges PLESCOFF.

– Les sociétés REFCO SA et REFCO Marchés Monétaires SA
remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont apporté leurs témoignages de sympathie lors du décès de

M. Serge VOIRIN.



SIRPA/ECPA FRANCE

La reddition, le 22 mai 1945 à Kherrata, des tribus révoltées

Les massacres de Sétif

Il y a cinquante ans, les événements du 8 mai 1945, dans une large partie de l'Est algérien, sonnèrent le glas de l'Empire colonial français

« DES *éléments troubles, d'inspiration hitlérienne, se sont livrés à Sétif à une agression à main armée contre la population qui fêtait la capitulation* (de l'Allemagne nazie). *La police, aidée de l'armée, maintient l'ordre, et les autorités prennent toutes décisions utiles pour assurer la sécurité et réprimer les tentatives de désordre.* » C'est par ce communiqué lapidaire, repris dans l'édition du *Monde* du 10 mai 1945, que le gouvernement général de l'Algérie annonce le drame qui a débuté quarante-huit heures plus tôt à Sétif, capitale des hauts plateaux de l'Est algérien et à Guelma. Pas un mot sur la terrible répression menée contre les populations musulmanes par l'armée aidée par les groupes d'autodéfense des colons. La métropole, toute à l'euphorie de la célébration de la victoire sur le nazisme, ne veut plus entendre parler de morts et de destruction. Son souci est ailleurs et, en premier lieu, de reconstruire une économie laminée par la guerre qui vient de s'achever et d'assurer le minimum vital aux Français encore en butte au rationnement. D'actives négociations sont ainsi en cours entre Paris et Buenos-Aires pour l'acheminement vers la France d'un premier bateau chargé de vivres : 100 000 tonnes de blé, 5 000 tonnes de viande et 1 800 tonnes de conserves.

Le soulèvement du Constantinois serait passé inaperçu s'il n'avait provoqué un débat houleux à l'Assemblée consultative, non pas tant en raison de la manière dont la révolte a été matée que les interrogations soulevées par certains sur ses véritables motivations et instigateurs. Selon le député Etienne Fajon, parlant au nom du Parti communiste, « *les tueries de Sétif et de Guelma sont la manifestation d'un complot fasciste qui a trouvé des agents dans les milieux nationalistes* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *le principal foyer de trahison doit être recherché parmi les seigneurs de la colonisation sur lesquels se sont appuyés Vichy et les Allemands.* »

Une des minutes des débats relève, de son côté, que « *parmi les causes du malaise, dans les trois départements algériens, figure la carence officielle en matière d'épuration (...). Les organes de presse vichyssois non épurés entretiennent une atmosphère de panique préjudiciable.* » Si ces accusations reflètent bien le contexte historique de l'époque marquée par la lutte entre les partisans d'une épuration sans faille contre tous ceux qui ont collaboré avec le régime de Vichy et les tenants d'une ligne beaucoup plus souple qui estiment que la page doit être rapidement tournée, elles occultent ou minimisent, cependant, le profond sentiment d'amertume et de frustration qui agite les populations « indigènes ».

La situation est en effet critique en Algérie. Le pays connaît, du fait de la guerre et aussi de piètres années agricoles, une pénurie alimentaire catastrophique. La mauvaise conjoncture économique favorise l'émergence du mouvement nationaliste.

L'Algérie connaît alors, du fait de la guerre et aussi de piètres années agricoles, une pénurie alimentaire catastrophique

Trois mois avant les événements, on pouvait lire sur un tract circulant sous le manteau, dans les quartiers arabes de Sétif, un véritable appel à la révolte. « *Frères musulmans*, disait-il, *la vie de votre pays est en jeu, la colonisation avait organisé sa destruction physique et morale... Le respect de ce que nous sommes et de ce que nous possédons ne sera assuré que dans le cadre d'une nationalité algérienne avec un gouvernement libre reposant sur la base de la souveraineté du peuple algérien, à l'exclusion de toute souveraineté d'un peuple étranger quelconque... C'est pour cet idéal que d'autres de vos frères continuent à lutter farouchement dans la légalité et surtout dans la clandestinité. Mais l'attitude de vos chefs ne signifie rien si le peuple, par ses actes, n'a pas la sagesse ou le courage de manifester sa solidarité avec eux.* »

Le climat tendu devient rapidement explosif. Le 1er mai 1945, le Parti du peuple algérien (PPA, dissous en 1939) profite des manifestations organisées par la CGT pour réclamer la libération de son dirigeant Messali Hadj et lancer des slogans nationalistes. La répression est musclée à Alger et Oran, entraînant quelques morts et de nombreux blessés. Le 8 mai, le PPA revient à la charge à l'occasion des cérémonies officielles organisées pour célébrer l'armistice qui vient d'être signé en France. A Sétif, une foule houleuse, estimée à plus de 10 000 personnes, converge vers les quartiers européens. Le cortège, précédé par les scouts musulmans, suivi d'un bloc serré de femmes poussant des youyous stridents, est hérissé de pancartes : « *Libérez Messali* », « *Nous voulons être vos égaux* », « *Istiqlal!* » (Indépendance), « *L'Algérie aux Arabes* ».

LA vingtaine de gendarmes ne peut faire face à la foule surexcitée, qui se déchaîne lorsqu'ils tentent brutalement d'arracher les emblèmes brandis au-dessus des têtes : drapeaux des Alliés et, surtout, pour la première fois, la bannière algérienne, maladroitement cousue, verte et blanche frappée de l'étoile et du croissant rouges. La colère des manifestants se retourne contre les Français de la ville. Le président de la délégation spéciale et vingt-sept autres Européens sont tués, quarante-huit blessés. Le même jour, aux cris de « *Djihad!* » (guerre sainte), des insurgés tuent et pillent dans la région montagneuse de Petite-Kabylie, entre Bejaïa (Bougie) et Jijel (Djidjelli). Guelma, Kherrata, Périgotville sont le théâtre d'émeutes qui prennent rapidement l'aspect d'une lutte contre les Européens. Le mouvement gagne une partie du Constantinois. Pendant une semaine, des Européens isolés et leur famille sont assassinés, des bourgs et des villages sont attaqués. Le nombre des colons tués est estimé à cent neuf et celui des blessés à plus d'une centaine. Mais les chiffres divergent : cent trois pour le ministère de l'intérieur, quatre-vingt-huit selon le rapport Tubert.

La répression sera atroce, disproportionnée, mais à la mesure de la grande peur du gouvernement général et des Européens de voir les émeutes dégénérer en soulèvement général. Sous l'œil bienveillant des autorités, les colons s'organisent en milices d'autodéfense pour se protéger et venger leurs morts sur le champ. Le rapport Bergé – son auteur est commissaire de police à Alger – est d'ailleurs très explicite sur leurs liens avec l'administration civile et militaire locale et sur la violence de leurs méthodes. « *Certains des miliciens se sont vantés d'avoir fait des hécatombes comme à l'ouverture de la chasse. L'un d'eux aurait tué à lui seul quatre-vingt-trois merles...* », souligne-t-il.

L'armée, assistée de la marine qui tire sur la côte et de l'aviation qui bombarde et mitraille aveuglement villages et mechtas, conduit, sous les ordres du général Duval, une répression brutale qu'approuve Paris. Deux croiseurs, le *Triomphant* et le *Duguay-Trouin* tirent, depuis la rade de Bejaïa, 800 coups de canon, dont près de 500 dans la seule région de Sétif. Une cinquantaine de mechtas sont incendiées. Ceux qui les fuient – hommes, femmes, enfants, vieillards – sont exécutés sommairement. Tous sont soupçonnés de participer à l'insurrection... Au total 10 000 hommes – légion étrangère, tabors marocains, tirailleurs sénégalais et algériens – sont engagés dans ce qui apparaît comme une véritable opération de guerre. Pourtant, selon les témoignages, les insurgés ne sont que faiblement armés : *boussaadi* (poignard local), fusils de chasse, bâtons.

L'Algérie connaît pendant plus de quinze jours un déchaînement de folie meurtrière et hystérique. Dans la seule ville de Guelma, il y aurait eu 5 000 fusillés ! De nombreux musulmans, notamment les dirigeants et les militants du Parti du peuple algérien (PPA), des Amis du manifeste (dont Ferhat Abbas) et des oulémas (religieux) du département de Constantine, sont arrêtés. Des tribunaux militaires prononcent 2 000 condamnations, dont 151 à mort (28 personnes seront exécutées).

Les rares archives filmées, en circulation dans le domaine public, témoignent de la sauvagerie de la répression. Rituellement diffusées par la télévision d'Etat algérienne, leur mauvaise qualité ajoute à l'authenticité et à l'émotion du document pris sur le vif. La terreur que l'on peut voir dans les yeux des enfants et des femmes n'est pas feinte. Une séquence, particulièrement atroce, montre l'assassinat de sang-froid d'un vieillard. Il sort, les bras en l'air, de la tente familiale pour se rendre. Une rafale de mitraillette l'arrête net et l'impact des balles tirées presque à bout portant le projette, pantin désarticulé, quelques mètres plus loin.

La « *pacification* », selon l'euphémisme cher aux militaires, ne prendra fin que le 22 mai avec la reddition « *officielle* » des tribus, organisée comme un grand spectacle à la plage des Falaises, non loin de Kherrata. Combien aura-t-elle fait de victimes musulmanes ? Si la réalité de la répression et son extrême brutalité ne sont plus contestées, en revanche, la bataille des chiffres n'est pas encore terminée. Chercheurs et historiens ne semblent pas près de s'entendre sur un bilan précis. Une mission d'enquête, présidée par le général Tubert, avait pourtant été dépêchée sur les lieux avant d'être brusquement rappelée. Si elle a pu constater la peur de parler des témoins, notamment ceux dont des proches ont été tués et souvent enterrés clandestinement pour échapper à d'éventuelles représailles, du côté européen, l'imprécision est de mise.

La répression sera atroce, disproportionnée, mais à la mesure de la grande peur du gouvernement et des Européens de voir les émeutes dégénérer en soulèvement général

PERSONNE ne veut voir sortir la vérité : autorités, militaires, colons s'attachent à minimiser les massacres. Le général Duval, « *le boucher du Constantinois* », comme l'appelleront les Algériens et les quelques rares libéraux qui les soutiennent, dira à la commission Tubert : « *Les troupes ont pu tuer cinq à six cents indigènes.* » Le gouverneur général de l'Algérie, le socialiste SFIO Yves Chataigneau, fixe, arbitrairement, le bilan de la répression à 1 165 musulmans et 14 soldats français tués. Cependant, en privé, les militaires, avancent le chiffre de 6 000 à 8 000 victimes et certains milieux algérois tout comme le ministre des affaires étrangères Georges Bidault, de 20 000. Quant au ministre de l'intérieur, Adrien Tixier, il assure, pour clore le dossier, que le nombre des victimes musulmanes ne dépasse pas 1 500 morts.

Selon André Prenant, géographe et spécialiste de la démographie algérienne, qui s'est rendu à Sétif dès son arrivée en Algérie en 1948, « *toute la région restait frappée de deuil. Il y avait des morts dans chaque famille... La répression de mai 1945 fut vraiment quelque chose d'effroyable. Je pense qu'il y a eu entre 20 000 et 25 000 victimes. Les familles se taisaient et n'osaient même pas déclarer leurs morts* ». Les historiens français se livrent depuis un demi-siècle à une bataille de chiffres morbide, basée sur des témoignages souvent sujets à caution. Ainsi Charles-Robert Ageron parle de 2 000 morts ; Robert Avron de 6 000 et Benjamin Stora avance le chiffre de 15 000.

Au-delà de ces estimations contradictoires et plutôt que d'incriminer tel ou tel chercheur, ne faudrait-il pas mieux chercher la raison de ce « flou » sur le nombre des victimes dans la volonté délibérée des autorités coloniales de l'époque de cacher la vérité ? Beaucoup de documents ont été détruits, d'autres, entreposés aux archives d'Aix-en-Provence, sont encore, et pour longtemps, inaccessibles au public. Charles de Gaulle effleure à peine le sujet dans ses *Mémoires d'espoir* : « *Un commencement d'insurrection survenu dans le Constantinois, synchronisé avec les émeutes syriennes du mois de mai a été étouffé par le gouverneur général Chataigneau.* » Pas un mot de plus ! Il faut dire que le général était à la tête du gouvernement de coalition qui a ordonné la répression.

Du côté algérien, la cause est entendue. Avec la conviction des victimes face au bourreau. 45 000 morts, tel est le chiffre officiel qui tous les ans, à la date commémorative, alimente les chroniques du souvenir auxquelles vient se ressourcer le nationalisme algérien. L'ensemble des Algériens puisent leur ressentiment dans la version d'un génocide perpétré volontairement à la suite d'une provocation colonialiste.

Les événements de mai 1945 sont devenus l'assise historique et le prélude à la dure lutte pour l'indépendance qui allait embraser le pays moins d'une décennie plus tard. L'écrivain Kateb Yacine, témoin, à peine adolescent, de « *l'horrible boucherie* », affirme qu'elle donna naissance à son nationalisme. Ici, les chiffres sont majorés. Déjà, le 23 mai 1945, à Saïda, dans le Sud-Ouest algérien, Ferhat Abbas avait déclaré : « *Je m'incline à la mémoire des 20 000 morts.* » Ahmed Ben Bella, le premier et éphémère président de l'Algérie indépendante, parle, lui, de 65 000 victimes et le très gouvernemental quotidien du FLN *El Moudjahid* de 85 000. Mais il ne faut pas laisser les chiffres devenir l'arbre qui cache la forêt et occulter, avec cette sinistre arithmétique, l'événement en lui-même. Il y a bien eu une épouvantable répression qui a confiné au massacre d'une population désarmée. Il y a bien eu un « *fait divers* » sanglant qui s'inscrivait dans la droite ligne du fait colonial et des bouleversements nés de la deuxième guerre mondiale. Les événements de Sétif et de Guelma ont, indubitablement, hâté la prise de conscience des Algériens colonisés.

Il apparut, soudain, à ces derniers, que s'ils constituaient d'excellentes « *chairs à canon* » pour les différents conflits auxquels pouvait se trouver confrontée la métropole, ils n'avaient pas à espérer un traitement égalitaire et un accès à la citoyenneté. Amer constat, qui allait servir, utilisé par les milieux nationalistes, de détonateur à la lutte armée enclenchée le 1er novembre 1954.

Prémonitoire, le général Duval ne s'y était pas trompé en lançant, dans son rapport, un avertissement à ses chefs: « *Je vous ai donné dix ans de paix*, affirme-t-il, *mais tout doit changer en Algérie.* » Il ajoutait : « *Un fait est certain : il n'est pas possible que le maintien de la souveraineté française soit exclusivement basé sur la force.* » Un avertissement que les autorités et les milieux des gros colons négligèrent, sûrs d'avoir jeté l'effroi pour longtemps au sein des populations musulmanes.

Une erreur qui devait leur coûter cher et sonner le glas de l'empire colonial français. Le 1er novembre 1954, les nationalistes algériens, regroupés au sein d'une formation qui avait ratissé large, le Front de libération nationale (FLN), allumaient, dans les Aurès, les premiers brûlots de l'insurrection généralisée. Sept ans et demi plus tard, l'Algérie accédait à l'indépendance.

Ali Habib

Chronologie

- **Juin 1926** : fondation à Paris de l'Etoile nord-africaine de Messali Hadj qui revendique l'indépendance de l'Algérie (dissous par le gouvernement du Front populaire en 1937). Le leader nationaliste créera le parti du peuple Algérien (PPA), qui sera dissous en 1939.
- **Août 1939** : invasion de la Pologne par les troupes hitlériennes. Début de la deuxième guerre mondiale.
- **8 novembre 1942** : débarquement anglo-américain en Algérie.
- **12 décembre 1943** : de Gaulle annonce, à Constantine, des réformes proches du projet Blum-Violette (1936) qui proposait le droit de vote à 21 000 Algériens « instruits ». Elles sont refusées par les nationalistes.
- **30 janvier-8 février 1944** : conférence de Brazzaville.
- **7 mars 1944** : ordonnances sur « l'élargissement » de la citoyenneté française dont bénéficient environ 60 000 Algériens.
- **14 mars 1944** : Ferhat Abbas fonde les Amis du manifeste (AML).
- **24 avril 1945** : déportation de Messali Hadj.
- **1er mai 1945** : manifestations nationalistes dans toute l'Algérie.
- **8 mai 1945** : la France célèbre la capitulation de l'Allemagne nazie. Début à Sétif des manifestations nationalistes. La révolte gagne Guelma et une partie du Constantinois. La répression fera des milliers de victimes.
- **22 mai 1945** : reddition « officielle » des tribus à Kherrata.

Un entretien avec Charles Taylor

« Toute société libre a besoin de cohésion et de corps intermédiaires »





DOIT-ON ACCORDER plus de droits aux minorités pour réduire l'inégalité dont elles peuvent être victimes dans les sociétés modernes ? La réforme sociale passe-t-elle par la défense juridique des droits individuels, ou bien par le renforcement de la cohésion sociale des communautés ? Peut-on se contenter de refouler l'expression des différences culturelles dans la seule sphère privée, ou faut-il, désormais, leur assurer une place dans l'espace politique ? A toutes ces questions, la pensée de Charles Taylor tente d'apporter une réponse et de produire une définition de l'identité moderne à l'heure du « multiculturalisme ». De fait, Charles Taylor est l'un des théoriciens-phares de ce multiculturalisme nord-américain, pour qui l'individu moderne vit à la fois de dignité (égalité des droits) et de reconnaissance (*non seulement* personnelle, mais aussi ethnique et traditionnelle). Cette question du multiculturalisme et du « différentialisme », Charles Taylor l'a affrontée d'abord dans son propre pays : le Canada, et notamment le Québec, avant d'y voir une des causes du malaise de la modernité en général – américaine aussi bien que française.

Charles Taylor est né en 1931. Professeur de philosophie et de sciences politiques à l'université McGill (Montréal), il a été, pendant plusieurs années, professeur de théorie sociale et professeur de théorie sociale et politique à l'université d'Oxford. Ancrée dans le courant « communautariste » de la gauche américaine, auquel appartiennent des penseurs comme Michael Walzer et Amitaï Etzioni, son œuvre puise à une tradition qui n'est pas seulement anglo-saxonne mais aussi « continentale » et se réfère constamment à Hegel, à Kant, à Rousseau et à Herder. On peut la considérer comme une « anthropologie philosophique », profondément engagée dans la vie et les débats de la cité.

« Le « multiculturalisme », dont vous êtes le théoricien, est assez impopulaire en France. Notamment parce que, pour beaucoup d'intellectuels français, il est *synonyme de renonciation* à l'universalité républicaine et intégratrice. Que leur répondez-vous ?

– Que, peut-être, le mot est inadéquat, mais aussi que le modèle jacobin classique est lui aussi critiquable. Surtout quand il prétend refouler dans la seule sphère privée les différences réelles ressenties par les individus. D'après ce modèle jacobin, seul aurait droit *d'entrée dans le domaine public* ce qui fait partie de la culture politique républicaine : droits de l'homme, démocratie, etc. L'importance accordée par le jacobinisme à la *sphère publique s'oppose* à une tradition anglo-saxonne, qui, elle non plus, n'est pas exempte de failles, mais qui *n'investit pas le « domaine public »* d'un tel poids métaphysique, comme en France. La banalisation, la marginalisation de la sphère privée qui en résulte est-elle satisfaisante ? Je ne le crois pas.

» Deuxièmement, le refus obstiné de redéfinir le noyau central de notre vie publique, de notre conception des droits de l'homme, de la laïcité, etc., s'apparente, pour moi, à de l'« intégrisme libéral ». S'il est vrai, par exemple, que tout pays démocratique a besoin d'une certaine laïcité, c'est-à-dire d'une *certaine neutralité* à l'égard des diverses confessions, les formules de cette neutralité sont, quant à elles, multiples. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, à la française, n'en constitue qu'une parmi d'autres, et, vu le caractère mouvant des sociétés actuelles, aucune ne saurait être sacralisée. Or, dans le jacobinisme, c'est bien cet « intégrisme libéral » que je vois à l'œuvre.

– Comment, à la lumière de ce que vous venez de dire, jugez-vous la façon dont la France a affronté une crise culturelle comme celle du foulard islamique ?

– Au Canada, on a autorisé les élèves musulmanes d'une école québécoise à porter le foulard, parce qu'on a considéré que cela *ne remettait pas en cause le bon* ordre de l'école, et donc la délivrance d'un enseignement fonctionnellement neutre. N'oublions pas que ce que recherchent les *intégristes, c'est précisément* cela : faire éclater le conflit entre l'affirmation religieuse et la laïcité. L'interdiction fait le jeu de ces gens-là.

– L'échec de l'exportation, en Inde, *du modèle de laïcité post-chrétienne* devrait faire réfléchir les sociétés occidentales, dites-vous. En quoi consisterait une laïcité selon votre cœur ?

– *Remarquons tout d'abord* que le sécularisme indien n'a pas été exactement semblable à celui de l'Europe. L'Etat indien intervenait en effet *directement* dans la vie religieuse hindoue. Par exemple en imposant l'entrée des intouchables non seulement dans les autobus, mais également dans les temples. En cela, il prenait en main la réforme de la religion, ce qui passe les bornes de la laïcité telle que nous la concevons en Occident. De façon beaucoup moins heureuse, l'Etat *indien a même* amendé le code civil, il y a environ dix ans, parce qu'une musulmane divorcée s'était fait verser une pension alimentaire légale, mais contradictoire avec la charia. Cette logique, imprégnée d'opportunisme politique, a fini par donner prise à l'*ultra-nationalisme* hindou, lequel a fait de cette pension alimentaire niée l'un de ses chevaux de bataille. Et ce n'est pas un hasard : le conflit entre hindous et musulmans, lequel couvait, il est vrai, depuis de nombreuses années, a bel et bien éclaté faute d'avoir *su dégager, à temps,* un consensus sur un certain nombre de règles essentielles. *Règles en* vertu desquelles l'Etat se permettrait d'intervenir, mais au-delà *desquelles celui-ci* serait contraint d'adopter une attitude de stricte neutralité.

> Que penser d'un grand pays dont chaque citoyen est en mesure de faire valoir ses droits devant une Cour suprême, mais qui est incapable d'adopter un plan de santé ?

***– Et si ce consensus se fait sur* des opinions condamnables ?**

– Dans toutes les démocraties occidentales, la majorité est favorable – tous les sondages le *prouvent – à la peine de mort.* Elles n'en ont pas moins réussi à passer outre aux vœux de l'opinion grâce à une certaine forme d'élitisme. Mais si la peine de mort *était rétablie par la Chambre des* communes [Parlement canadien], c'est uniquement avec ma conscience que je pourrais m'y opposer. Je continuerai la lutte politique.

– Vous êtes, en Amérique du Nord, une des figures de proue du mouvement « communautariste ». Comment situez-vous ce *courant dans la gauche américaine* ?

– Au-delà des étiquettes, j'appartiens à un groupe constitué de lecteurs de Tocqueville, qu'inquiètent non seulement l'avenir des Etats-Unis, mais également celui de l'*ensemble* des pays occidentaux. Ce que Tocqueville nous a appris, c'est que tout pays libre et démocratique a besoin d'une certaine cohésion, et même *– osons le mot – d'un certain* patriotisme. Dans mon pays, le Canada, la question du Québec montre à quel point l'avenir d'une société qui ne peut entièrement compter sur l'ensemble de ses membres est hypothéqué.

» D'autre part, toute *société* libre a aussi besoin de corps intermédiaires, d'associations actives, *dont* l'existence requiert de puissants sentiments communautaires. On ne peut donc défendre un modèle de libéralisme qui ferait bon marché de ces deux exigences (*cohésion, corps intermédiaires*) et pour qui seules compteraient la liberté de l'individu et la justice dans la répartition des richesses (*fairness*). Ces libéraux, comme John Rawls *(notre entretien dans* Le Monde *du 30 novembre 1993)*, qu'on oppose généralement aux *« communautaristes »*, sont, en réalité, prisonniers de la division des disciplines, telle qu'elle a cours dans les universités américaines. A les en croire, la philosophie doit s'occuper *exclusivement* des grands principes de justice, tandis que le monde de l'expérience, l'*analyse* des faits, resteraient du ressort des seules sciences sociales. Or, à mon avis, laisser la théorie et la philosophie du libéralisme dans ces ornières revient à *négliger le « niveau tocquevillien »*: l'autoconception de la société telle qu'elle est vécue par les gens, l'« imaginaire social », ou, si vous préférez, la manière dont les *citoyens se représentent la société dans laquelle ils vivent, l'image* qu'ils se font de la société nationale et de ses composantes. C'est sur ce plan-là, en tout cas, que je situe, moi, ma démarche.

***– Comment la philosophie* politique qui est la vôtre analyse-t-elle le phénomène de déliaison sociale, dont on dit qu'il est en train de gagner les sociétés *nord-américaines* ?**

– Au Canada, il y a menace de séparation effective. Mais chacune des sociétés qui constituent l'actuelle Fédération – qu'à l'avenir, *elles demeurent ensemble* ou pas – conserve une certaine cohésion. Aux Etats-Unis, en revanche, l'angoisse née de la déliaison sociale est d'autant plus sensible que le *système politique* est lui-même frappé de dysfonctionnement. Plus inquiétant encore est le contraste entre l'idée que les Américains se font de leur propre pays (une société d'individus, pourvus chacun de son propre *plan de vie* et coexistant dans la justice) et le tour que le débat multiculturel y a pris. Chaque groupe y revendique ses propres droits au détriment de *tous les autres* et aux dépens d'une société politique dont l'objectif et la fonction consistent à régler les *questions communes*. Les Américains sont le peuple le plus scandaleusement sous-imposé des pays occidentaux. Aujourd'hui, les républicains veulent encore réduire les *impôts* et augmenter le budget de la défense. Contre qui entendent-ils se défendre ? Voilà qui n'est pas très clair. Mais ce qui est en jeu, c'est la lutte pour l'âme de l'ouvrier et de la classe moyenne américaine. Une lutte entre ceux qui veulent créer une *solidarité des nantis* au sens très large et abandonner les « miséreux » à leur sort, sous le prétexte que ceux-ci seraient responsables de leur propre misère, et ceux qui voudraient recréer les solidarités entre les malheureux et la couche moyenne.

» Je pensais que *Clinton* avait réussi à recréer, en 1992, la coalition rooseveltienne, et j'ai été violemment choqué par le raz de marée républicain au Congrès. Il prouve non seulement que *Clinton n'a pas réussi, mais encore* que le seul effet de sa présidence a été de renforcer la cohésion de l'autre camp. Plus généralement, que penser d'un grand pays dont *chaque citoyen est en mesure de* faire valoir ses droits devant une Cour suprême, mais qui est incapable d'adopter un plan de santé ? Le système bloque. Les Américains ne votent *pas et semblent « décrocher »* du système politique... Cela n'en condamne pas pour autant le libéralisme, lequel demeure un projet politique parfaitement *viable. Mais certains accommodements* sont nécessaires.

– Vous parliez d'« intégrisme libéral ». Ne peut-on aussi évoquer un « intégrisme multiculturel », celui *qu'on désigne* par exemple, en Amérique du Nord, sous l'expression, certes galvaudée, de *political correctness*, et qui, au nom du respect des minorités, dégénère quelquefois en terrorisme intellectuel ?

> Dans le discours « politiquement correct », on a tendance à considérer l'histoire comme une longue suite d'injustices envers les femmes, les Noirs, les homosexuels, etc., qu'il s'agit de « rectifier »

– Au Québec, nous appelons cela : « rectitude politique ». Il s'agit d'un phénomène très américain, mais qui malheureusement peut *faire tache d'huile*. Cela dit, la « rectitude politique » n'a rien à voir avec le « primordialisme » qui définit la démarche intégriste, c'est-à-dire l'invocation d'une fidélité intégrale aux « origines ». Dans le discours « politiquement correct », on a plutôt tendance à considérer *l'histoire comme* une longue suite d'injustices envers les femmes, les Noirs, les homosexuels, etc., qu'il s'agit de « rectifier ». On y trouve aussi un apport typiquement américain : le puritanisme de Salem, la volonté d'élever, au maximum, le niveau de *moralité, en mettant sur le même* plan l'adultère en intention et l'adultère effectif. Ce désir d'élever les standards moraux de la vie sociale, ce nouvel évangile, se marie à une certaine manière de concevoir le modèle multiculturel, où les identités en présence sont conçues *statiquement*, comme si elles pouvaient se définir en dehors de tout échange avec l'autre (mâle ou européen ou blanc) puisque celui-ci est conçu comme l'oppresseur.

» *En réalité, ce monde* de la rectitude politique investit toute son énergie dans le *symbolique*. En cela il ressemble au jacobinisme vertueux de l'époque de Robespierre plutôt qu'à l'intégrisme. La *« loi des suspects »* règne aujourd'hui sur un certain *nombre de campus* américains. Certes, il ne faut pas exagérer le phénomène, qui est loin d'être majoritaire. Mais parfois, en matière de harcèlement sexuel par exemple, on va *jusqu'*à inverser le fardeau de la preuve, et il faut prouver l'innocence et non établir la culpabilité. Cette déviation a évidemment des racines dans une tradition politico-religieuse de l'Occident : le puritanisme et le maccarthysme. Le drame est que beaucoup de ceux qui sont socialisés dans cette atmosphère n'arrivent plus à apprécier les dégâts que risque de produire ce climat.

– Si l'intégrisme ou le fondamentalisme n'est pas un risque de déviation du multiculturalisme, comment analysez-vous ce phénomène ?

– A *court* terme, l'*intégrisme* naît d'une réaction d'angoisse face à la dérive de la jeunesse. Les théories d'Allan Bloom sur le déclin sont typiques de ce genre de réflexe. *Deuxième facteur*, qui joue hélas à plus long terme : le facteur de reconnaissance. L'intégrisme pallie l'absence de reconnaissance et au malaise provoqué par une accommodation ratée de certaines sociétés avec les identités de l'Occident. Ce mouvement de repli est pour ceux qui s'y prêtent une manière de dire à l'Occident : *« On n'a pas besoin de votre reconnaissance »*, ce qui, bien entendu, est faux. A mon avis, pour les masses qui ont hurlé à la mort de Salman Rushdie, le crime de l'écrivain n'était pas tant d'avoir blasphémé le Prophète que de l'avoir fait en anglais, devant *« les autres »*. *Même en Iran*, Khomeini savait que sa condamnation de Rushdie aurait un immense retentissement, parce que les foules qui le suivent avaient le *sentiment d'être en* permanence conspuées, méprisées par les Occidentaux et qu'ils s'estimaient trahis par Rushdie. L'intégrisme est un geste de rupture, face à une *reconnaissance qui* ne s'est *pas* faite, et ne se limite pas au problème de transition générationnelle.

– Est-ce que le besoin de re*connaissance des individus* par la société globale est un signe distinctif de la modernité ?

– Autrefois, l'identité était fixe. Actuellement, les individus aussi bien que les *groupes* sont contraints par les circonstances qui changent de redéfinir eux-mêmes leur identité. Mais une nouvelle identité est souvent instable, incertaine, contestée de l'intérieur. C'est là où la non-re*connaissance* de l'extérieur, surtout de la part des groupes puissants ou hégémoniques, peut s'avérer déstabilisante et douloureuse. Un monde d'identité en flux est *un monde où la* reconnaissance devient un enjeu de premier ordre. C'est notre sort actuel, et ça risque de l'être encore plus à l'avenir. »

Propos recueillis par Nicolas Weill

★ Très peu de textes de Charles Taylor sont disponibles en français. Hormis quelques articles, seuls deux courts textes ont fait l'objet de publication en France : *Le Malaise de la modernité*, traduit par Charlotte Melançon, collection « Humanité », Cerf, 125 p., 59 F ; *Multiculturalisme, différence et démocratie*, traduit par Denis-Armand Canal, Aubier, 142 p., 90 F. Son livre magistral : *Sources of the Self. The Making of the Modern Identity*, Cambridge University Press, est en cours de traduction aux éditions du Seuil et paraîtra en 1996. Le jeudi 26 janvier, Charles Taylor a prononcé, à l'ambassade du Canada à Paris, une conférence sur « L'Etat multiculturel », à l'invitation de la Société d'Études nord-américaine (SENA). *Du 6 au 13 juin 1995*, un colloque de Cerisy se réunira autour de Charles Taylor sur le thème « L'interprétation de l'identité moderne » (renseignements au 45-20-42-03 ou au 33-46-91-66).

هكذا من الأصل

s Taylor,

Le Monde

Dini contre Berlusconi

LES félicitations pleuvent sur les frêles épaules du chef du gouvernement italien, Lamberto Dini, pour avoir réussi à trouver un compromis avec les syndicats sur la réforme tant attendue du système des retraites. Sans peut-être bien mesurer les obstacles qui restent à franchir pour faire adopter le projet au Parlement, les marchés financiers ont fait vivement remonter la lire en guise de satisfecit. Il aura fallu un gouvernement de transition sans majorité claire, simple collection d'experts dénués de charisme, pour réussir là où avait échoué, à l'automne dernier, le flamboyant Silvio Berlusconi. Dans la tectonique complexe de la politique italienne, il semble que, pour pouvoir agir, le gouvernement doive se situer au point précis où s'annulent toutes les forces antagonistes. Lamberto Dini, venant de la droite, est soutenu par la gauche ; arrivé aux affaires dans un paysage dominé par le tandem Forza Italia-Alliance nationale, qui menaçait à tout moment de le renverser, il a obtenu un sursis grâce aux élections locales des 23 avril et 7 mai, gagnées par le centre gauche.

Silvio Berlusconi pouvait, avant ce scrutin, se prévaloir de son succès aux dernières législatives pour contester la légitimité du gouvernement Dini. N'avait-il pas été éjecté du Palais Chigi en décembre dernier, après seulement neuf mois au pouvoir, à cause de la défection, au Parlement, de son ancien allié de la Ligue du Nord, Umberto Bossi, au mépris du souhait des électeurs ? Depuis, Silvio Berlusconi n'avait cessé de réclamer à cor et à cri de nouvelles élections pour le mois de juin. Pourquoi juin ? La date n'est pas indifférente. Il s'agissait, pour le magnat des médias entré en politique, d'éviter une série de référendums, fixés au 11 juin, dont l'un visait à interdire à quiconque de posséder plus d'une chaîne de télévision, alors que lui, Berlusconi, en détient trois.

Or voici qu'au lendemain d'élections plutôt mauvaises pour lui la Cour constitutionnelle vient d'apporter à Silvio Berlusconi un soutien inattendu. Elle a en effet décidé d'autoriser les spots de publicité politique à la télévision avant les référendums, alors que le décret-loi sur l'égalité de traitement des partis dans les médias audiovisuels adopté dès son arrivée par le gouvernement Dini interdisait la publicité télévisée dans les trente jours précédant toute consultation. Les trois chaînes de la Fininvest de Silvio Berlusconi vont donc pouvoir matraquer le message *« votez non »* jusqu'à la veille des référendums du 11 juin. L'appel de l'écrivain Umberto Eco, qui a lancé vendredi 12 mai, à la « une » de *la Repubblica*, une souscription en faveur du *« Comité pour le oui »* afin de contrer les spots berlusconiens, a peu de chances de renverser le rapport de force.

Les déficits publics, le pouvoir audiovisuel : tels sont à ce jour les deux enjeux de la politique italienne. C'est sur le premier que les marchés financiers internationaux ont fait tomber Berlusconi et encensent aujourd'hui Dini. Ils semblent ignorer que la prochaine manche se joue sur la télévision.

Sacrifices sociaux

LA démission de Michel Bernard, président d'Air Inter, souligne à la fois la justesse de l'analyse de Jacques Chirac sur la fracture sociale du pays et l'extrême difficulté qu'aura le nouveau président de la République pour la réduire. Sa dénonciation du malaise des Français, fondée sur un diagnostic pessimiste de l'état du pays, a été électoralement payante. Réussissant à attirer sur ce terrain choisi par lui ses adversaires, à commencer par un Edouard Balladur affaibli, M. Chirac a focalisé la campagne sur ses propositions. Mais il a, ce faisant, créé une attente de « changement » qu'il lui faut maintenant satisfaire dans des conditions difficiles.

Les salariés d'Air Inter multiplient les mouvements de grève depuis mars parce qu'ils refusent le plan de la direction prévoyant une fusion de leur compagnie avec la partie européenne d'Air France ; un plan élaboré par Christian Blanc, le patron d'Air France et que Michel Bernard devait mettre en œuvre. Comme Air Inter est rentable, les syndicats ne comprennent pas les sacrifices qu'on leur demande et qui passent notamment par la suppression de 600 emplois. Ils redoutent de tomber sous la coupe d'Air France alors que les rapports entre les deux compagnies ont toujours été mauvais.

Les salariés refusent le changement alors que les conditions générales l'exigent. Air Inter a perdu son monopole en France du fait de l'ouverture de ses principales lignes à la concurrence. En compensation, elle souhaite obtenir des dessertes européennes réservées hier à Air France. Dans ces conditions, on voit mal qu'elle pourrait être une alternative à la fusion des deux compagnies françaises. Des sacrifices sont inéluctables pour l'une et pour l'autre et le temps presse pour réaliser le plan Blanc tant les concurrents européennes ont pris de l'avance.

Le départ de Michel Bernard peut servir à apaiser les tensions. A la condition que les syndicats ne trouvent pas au sein du nouveau gouvernement -tournant le dos aux promesses de l'Etat impartial- de quoi alimenter leur grogne contre Christian Blanc, un proche de Michel Rocard. Le président d'Air France a besoin aujourd'hui plus qu'hier de voir son pouvoir consolidé. Les équipes de M. Chirac devront se déterminer clairement pour ou contre le plan, mis en route dans un climat tendu.

Le cas d'Air Inter n'est pas unique. Le « troisième tour social » annoncé met en lumière qu'une fraction des électeurs de M. Chirac, par lui en partie encouragés, réclame le changement mais n'est prête qu'à de modestes compromis. Les ambiguïtés que le candidat a manifesté à propos de « l'autre politique » et ses engagements en faveur d'un relèvement des salaires n'ont pas préparé le terrain pour des temps difficiles. Diminuer le chômage imposera pourtant une redistribution des avantages sociaux, qui s'annonce, dans le climat actuel, bien difficile.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les religions entre elles et la laïcité

Les extraits de correspondances rassemblés ci-dessous concernent le respect du shabbat dans la scolarité, celui de la laïcité en général et la polémique qui est née au sujet de la présence en Israël de Mgr Lustiger. Ils n'appellent pas, de notre part, d'autres commentaires que ceux que *Le Monde* a eu l'occasion de faire sur ces différentes questions. Ils témoignent de l'intérêt qu'elles soulèvent et qui nous valent toujours de nombreuses lettres, dont nous ne pouvons publier qu'une infime partie, avec le souci d'exprimer la diversité qu'elles représentent.



L'AVIS DU MÉDIATEUR

A. L.

AU COURRIER DU « MONDE »

LA RÉPUBLIQUE ET LES RELIGIONS

Le Monde a rendu compte brièvement des interventions des commandos anti-IVG dans la région lyonnaise, survenues quelques jours seulement après les imprécations de Jean Paul II à l'encontre des démocraties et de ses appels imprudents à la désobéissance civile. La coïncidence entre la publication de l'encyclique et les occupations de locaux hospitaliers par les commandos anti-IVG peut difficilement être considérée comme fortuite.

Qu'il s'agisse du foulard islamique, du shabbat opposé à l'obligation d'assiduité scolaire ou des oppositions à la loi sur l'IVG, n'est-il pas urgent de rappeler haut et fort que les lois de la République doivent s'imposer à tous et qu'aucune religion ne peut prétendre à un statut particulier ? Faute de le faire, ne risque-t-on pas de voir notre fragile unité nationale éclater en communautés séparées ?

Gilbert Tourret,
Lyon

PAS DE SCOLARITÉ LE SAMEDI

Le problème du samedi à l'école est mal posé. En effet, depuis de nombreuses années, des maires demandent annuellement des dérogations pour qu'il n'y ait pas de scolarité le samedi. Cela dans deux buts : le premier est que les enfants qui doivent se lever le samedi se lèvent également le mercredi, la plupart des mamans travaillant. Le second est que les parents qui travaillent toute la semaine aimeraient pouvoir faire des projets de vie de famille planifiés sur deux jours sans être tenus par un horaire quelconque.

En second cycle, il serait souhaitable que les élèves aient une semaine continue. Depuis l'école maternelle, mon fils a eu la chance d'avoir la scolarité le mercredi et il n'en a jamais été plus fatigué pour autant. De confession juive, cela nous a permis de pouvoir choisir la scolarité laïque, tout en donnant à notre fils une éducation juive non intégriste lui permettant une ouverture d'esprit vis-à-vis de ses amis.

Michèle Sotto,
Epinay-sur-Seine

LAÏCITÉ, SOCIÉTÉ ET LE RESTE

J'apprends avec joie que le Conseil d'Etat vient d'autoriser des élèves juifs à ne pas suivre les cours le samedi matin à cause du shabbat. Il aurait pu aussi en dispenser les profs, je me serais peut-être converti, ainsi que les gendarmes, d'autant que le samedi est plutôt un jour chargé pour eux. (...)

Vivement la semaine scolaire sans dimanche grâce aux chrétiens, sans samedi grâce aux juifs, sans vendredi grâce aux musulmans, sans mercredi réservé à la catéchèse, en attendant les directives de la secte Aum. Avec des programmes respectant les diverses croyances, des horaires aménagés pour les diverses ablutions et prières, l'exclusion des fillettes des classes de biologie, d'éducation physique, la suspension des cours pendant le ramadan.

Les enfants finiront par croire au théorème de Pythagore ou à ne pas y croire, selon leur religion, admettront plus ou moins celui de Thalès, penseront que le sida s'attrape en se masturbant et se guérit par la prière, si ce n'est par le jeûne ou le viol d'une mineure vierge de quinze ans (de préférence taureau, ascendant cacahouète). (...)

Encore un effort, et les imbéciles dont je suis et qui pensent que tous les hommes sont égaux en droit, même s'ils sont différents, se mettront à faire du trafic de drogue dans les écoles. Il suffira d'inventer, mais je vais m'y mettre, la religion qui va avec.

Pierre Le Nestour,
Vannes

LA LAÏCITÉ MALMENÉE

Dans l'article « La République et le droit des minorités », numéro des 2-3 avril, Philippe Bernard écrit : *« Pour autant, la laïcité, qui porte aussi en elle le respect de toutes les opinions et croyances, ne peut signifier leur négation. »*

Non et non. Si respect signifie considération, estime, il n'a jamais été demandé au laïque d'adhérer à n'importe quelles affirmations ou hypothèses : Josué a arrêté le Soleil dans sa course ; l'absence à la messe dominicale est un péché mortel, passible de la damnation éternelle (enseignement reçu au catéchisme) ; passer sous une échelle porte malheur ; la vitesse d'un mobile est fonction directe des forces qui lui sont appliquées (Aristote) ;(...) la connaissance n'a progressé que par le rejet de l'argument d'autorité. Non, ce qui s'impose au laïque, c'est l'indépendance à l'égard de toute doctrine confessionnelle.

C'est à l'enseignant des écoles publiques, primaires surtout, que la pratique de la laïcité demande du doigté devant l'expression en classe d'une croyance : la rejeter d'un mot pourrait blesser un jeune esprit et porter un coup à l'autorité parentale. Il serait vain de soumettre la croyance à un examen critique. D'autre part, l'enseignant s'interdit d'user de son autorité pour distinguer par affirmation péremptoire le vrai du faux. Et cependant, il ne faut rien dire aux enfants qui ne soit vrai (vrai d'une vérité démontrable ou observable, admissible par tous).

Voilà le cas, le seul peut-être de la vie publique, où la laïcité impose une réserve, laquelle n'est pas le respect des croyances.

Nous sommes loin de la conception de cette « laïcité ouverte » demandée aujourd'hui par nombre de catholiques qui réclament l'enseignement à l'école du fait religieux.

André Trigaux,
Jonchery-sur-Vesle, Marne

POUR LUSTIGER

En cédant au grand rabbin d'Israël interdisant au cardinal Lustiger d'assister à la cérémonie en souvenir des camps nazis, le gouvernement israélien ne commet pas seulement une incorrection et une injustice (le cardinal ayant été lui-même une victime), il se rend complice d'une interprétation cléricale de l'histoire et de la personnalité juives : nul ne peut se considérer comme juif s'il n'est croyant et pratiquant.

C'était déjà la condamnation portée par l'ex-grand rabbin de Paris contre les mariages mixtes, et récemment par le président du consistoire contre les juifs laïques.

Voici maintenant, contre les convertis, celle de trahison et de participation à *« l'extermination spirituelle du peuple juif »*, pas moins !

Jusqu'où ira-t-on dans l'aberration intégriste, éthiquement scandaleuse et politiquement néfaste ?

Albert Memmi,
écrivain

CHRÉTIEN ET JUIF ?

Il est choquant, pour un esprit laïque, et ce devrait l'être aussi, me semble-t-il, pour un esprit religieux, d'entendre assimiler l'abandon volontaire du judaïsme par des individus, si appauvrissant soit-il pour le peuple juif, à leur extermination. (...) C'était d'autant plus inutile, et c'est d'autant plus fâcheux, que, sur le fond, un juif, si assimilé soit-il et dès lors qu'il continue à se définir comme juif, ne saurait lui donner tort.

A une époque pour laquelle la tolérance est la vertu cardinale d'une société, il n'est évidemment pas question de contester à Jean-Marie Lustiger le droit d'avoir fait le choix qui fut le sien. Il ne serait pas juste non plus d'ignorer le rôle positif que le cardinal a joué dans les relations entre juifs et chrétiens, notamment lors de la déplorable affaire du carmel d'Auschwitz. Peut-on pour autant considérer, comme Mgr Lustiger nous y invite, qu'il n'y a aucune difficulté à rester juif tout en devenant chrétien ? Au temps où la définition du judaïsme était strictement religieuse, l'incompatibilité entre celui-ci et le christianisme était évidemment tolérée. Par la suite, la définition du judaïsme, ou plutôt de la judéité, a été modifiée par l'émergence d'un profond mouvement raciste, qui a supplanté l'ancien clivage religieux. Le cardinal Lustiger voudrait-il nous dire que c'est la thèse raciste qui devrait désormais être prise en considération – il a évoqué les persécutions qui n'épargnaient pas les juifs convertis – quand il s'agit de définir le judaïsme ?

Et il faudrait qu'un grand rabbin se rallie à l'opinion sartrienne – est juif celui qui est désigné comme tel par les antisémites – qui plus est proférée par un prince de l'Eglise né juif ! Mais qu'est-ce qu'un juif, si on fait abstraction de toute considération religieuse ou raciale ? L'accord, me semble-t-il, pourrait se faire pour dire que c'est un homme (ou une femme) qui reconnaît sa filiation par rapport à un héritage historique, culturel et spirituel – c'est très exactement mon cas, affirme le cardinal Lustiger.

Faut-il rappeler au cardinal-archevêque la guerre acharnée que le judaïsme a dû soutenir pendant deux mille ans ! (...) Le passé pourtant brûle encore. Je suis de ceux pour qui la longue opération de déshumanisation spirituelle opérée par le christianisme sur les juifs a préparé la voie à l'innommable. C'est pourquoi la présence ès qualités – c'est de cela qu'il s'agit – d'un haut dignitaire de l'Eglise de Rome, né juif et converti, à une cérémonie de commémoration sur la Shoah soulevait plus de problèmes que certains ne l'imaginent (...)

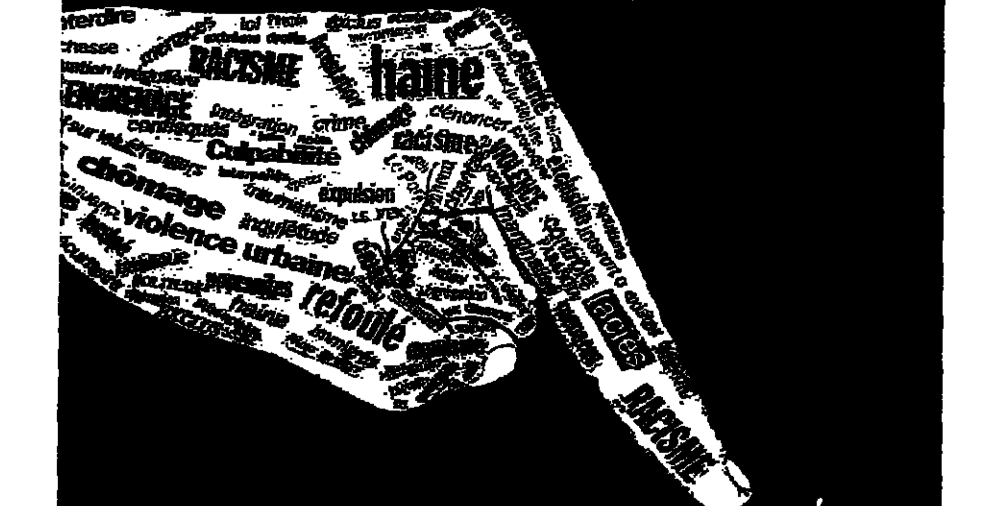
Louis-Albert Revah,
Paris

HONTE AU FANATISME

Le grand rabbin d'Israël a manifesté un ostracisme vulgaire à l'égard de Mgr Lustiger, en visite dans ce pays. Pour de très nombreux Français de religion juive, cette attitude intolérante et agressive est ressentie comme indigne et humiliante pour le judaïsme. Le fanatisme est toujours dangereux : qu'il soit banni, d'où qu'il vienne !

Georges Meyer Akoun,
professeur de médecine

TRAIT LIBRE



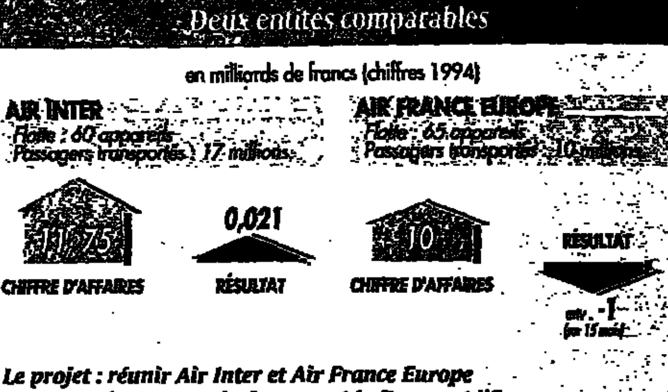
Lionel Brouck est un jeune dessinateur plusieurs fois publié dans cette rubrique. Il vient d'auto-éditer un album intitulé « Les salauds se portent bien », que l'on peut commander à son adresse : 131, rue de Verdun, 95240 Cormeilles-en-Parisis.

TRANSPORT AÉRIEN Michel Bernard, PDG d'Air Inter, présentera officiellement sa démission au conseil d'administration de la compagnie le lundi 15 mai. Egalement directeur général de la division Europe d'Air France, il avait pour mission de réunir les deux entités en une seule compagnie chargée des vols nationaux et européens dans le groupe Air France. ● LES GRÈVES organisées depuis le mois de mars, notamment par sept syndicats sur les quatorze de la compagnie, ont mis à mal ce processus et ont coûté 200 millions de francs à la compagnie. ● CHRISTIAN BLANC, installé à la tête d'Air France par Edouard Balladur, va devoir redéfinir sa stratégie avec le futur gouvernement et un nouveau président à Air Inter. Cette démission traduit un nouvel échec dans la tentative de réorganiser le transport aérien français, cinq ans après le rachat d'UTA par Air France.

La démission du PDG d'Air Inter souligne les pesanteurs d'Air France

Michel Bernard quittera officiellement ses fonctions le 15 mai. Cinq ans après avoir racheté UTA, la compagnie nationale n'a toujours pas réussi à coordonner ses activités avec sa filiale hexagonale

*« **POUR SAUVEGARDER** l'avenir des hommes et des femmes de la compagnie, un renouveau et une prise de conscience de toutes les parties concernées, tant à Air Inter qu'à Air France, étaient nécessaires pour clarifier la situation, pour redonner clairvoyance et sens des réalités à ceux qui s'entêtent dans les voies utopiques ou aventureuses, ou s'accrochent à des protections catégorielles, passéistes, pour rendre confiance, dynamisme et enthousiasme à tous les personnels d'Air Inter. »* C'est en ces termes que Michel Bernard explique, dans un communiqué, sa démission de la présidence d'Air Inter. Ce départ avait été présenté le 25 avril à Christian Blanc, président d'Air France, et à Bernard Bosson, ministre des transports, mais l'annonce en fut différée au vendredi 12 mai pour laisser passer les élections présidentielles.



Le projet : réunir Air Inter et Air France Europe en une seule compagnie desservant la France et l'Europe.

Apparaissant comme une victime volontaire et expiatoire des mouvements sociaux qui perturbent l'activité de la compagnie depuis mars et auraient coûté 200 millions de francs, Michel Bernard laisse une place vide alors que *« tous les problèmes demeurent »*, comme le rappellent sept des quatorze syndicats de la compagnie.

Ces derniers refusent le projet consistant à réunir la compagnie Air Inter avec la direction du centre de résultats (CDR) Europe d'Air France pour former une nouvelle compagnie en 1997. Pour Christian Blanc, initiateur de ce projet, et Michel Bernard, chargé de l'exécuter, l'opération consiste en la *« création »* d'une nouvelle compagnie. Pour les syndicats d'Air Inter, il s'agit d'une *« absorption »* par le CDR Europe, ce qu'ils refusent au nom de leur identité et de leur autonomie dans le groupe.

Le conflit, insoluble depuis des semaines, ne repose-t-il que sur une différence de vocabulaire ? Presque. Pour tenter d'assouplir la position des opposants d'Air Inter, le président d'Air France avait pris soin d'étendre les fonctions de Michel Bernard à la direction du CDR Europe. Mais *« c'est de la politique et pas de la gestion, et aussi le meilleur moyen d'amener Michel Bernard à l'échec en l'obligeant à assumer deux positions qui se combattent »*, critique René Lapautre, ancien président d'UTA mais aussi d'Air Inter et qui conserve l'écoute du RPR. Christian Blanc, lors du conseil d'administration qui se réunit le lundi 15 mai, prendra *« les dispositions qu'implique cette décision »*. Depuis la création d'un holding chapeautant le groupe Air France, il n'est plus obligé d'attendre un conseil des ministres pour nommer un président d'une filiale. Néanmoins, le patron d'Air France pourrait décider d'attendre la mise en place d'un nouveau gouvernement pour installer un nouveau président à Air Inter, afin d'impliquer son futur ministre de tutelle dans le choix. Et, par là-même, dans la politique de restructuration du groupe qui se solde, pour l'instant, par un échec. Car la démission de Michel Bernard peut avoir des conséquences totalement divergentes. Elle peut, comme semble le souhaiter le démissionnaire, favoriser la poursuite du plan engagé. Dans ce cas, les raisons du départ de Michel Bernard s'expliquent mal, dans la mesure où l'essoufflement des mouvements de grève semblait laisser une porte ouverte à la réalisation des objectifs. Cette démission peut aussi déclencher une accélération du processus de rapprochement, mais en risquant de remobiliser des syndicats contestataires.

A l'inverse, ces syndicats pourraient miser sur une absorption de la division Europe d'Air France par Air Inter. Mais, le 9 février à Montpellier devant ses cadres, Christian Blanc avait déclaré qu'une *« OPA déguisée d'Air Inter sur le CDR Europe »* d'Air France était hors de question. Les syndicats eux-mêmes ont une attitude mitigée sur une telle solution : *« Il nous serait difficile de privilégier une thèse hégémonique alors que nous la combattons dans le sens opposé »*, admet René Philippeau, président de l'Union nationale des personnels navigants techniques (USPNT).

On pourrait aussi assister au maintien en l'état des deux compagnies, auquel cas Michel Bernard aurait servi de fusible à Christian Blanc pour justifier un changement de cap du président d'Air France.

D'aucuns, enfin, comme certains syndicats, avaient envisagé qu'Air Inter recouvre sa liberté hors du groupe Air France, refusant que la compagnie intérieure bénéficiaire (21 millions de francs de résultat net l'an dernier) soit contrainte de composer avec les déficits d'Air France (1,3 milliard de francs après 7,8 milliards en 1993). L'hypothèse a bien peu de crédibilité dans la mesure où le gouvernement n'a aucun intérêt à posséder deux compagnies concurrentes et à compromettre aussi bien le redressement de l'une et l'adaptation de l'autre avec la perte de son monopole. L'alternative au rapprochement ou à la coordination des deux compagnies dans un même groupe n'existe plus vraiment à la veille de la déréglementation totale du ciel européen, prévue pour avril 1997.

S'il décidait d'attendre avant de nommer un nouveau président à Air Inter, Christian Blanc, déjà aux commandes du holding et de la compagnie nationale, pourrait décider d'assumer cette fonction par intérim. Cette solution pourrait d'ailleurs ne pas être seulement provisoire dans l'hypothèse où l'unification des deux compagnies serait poursuivie. Jacques Calvet, président du holding PSA Peugeot-Citroën et des deux filiales Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën, souligne l'avantage que fut pour lui cette triple casquette pour resserrer son groupe. Seule certitude : cinq ans après avoir acquis la compagnie intérieure en rachetant UTA (qui en était coactionnaire) pour 7 milliards de francs, Air France n'a toujours pas réglé son problème Air Inter.

Gilles Bridier

Trois présidents, trois démissions

Les trois derniers présidents ont quitté la compagnie à l'occasion de démissions fracassantes. Pierre Eelsen, PDG de 1984 à 1990, en imposant les Airbus A 320 et le pilotage à deux, confisqua leur pouvoir aux pilotes historiquement intouchables dans la compagnie. Il vécut assez mal l'intégration d'Air Inter dans le giron d'Air France sous l'autorité de Bernard Attali. Jean-Cyril Spinetta, ancien directeur de cabinet de Michel Delebarre au ministère des transports – et qui batailla à Bruxelles pour faire accepter le rachat d'UTA par Air France –, lui succéda. Sa gestion sociale apaisa les tensions. Il partit en estimant que la politique du ministre Bernard Bosson menaçait la mission de service public assurée par Air Inter et l'avenir de la compagnie. Nommé le 25 octobre 1993, Michel Bernard, plus technicien que politique, devait réaliser un impossible grand écart entre Air France et Air Inter. Trois présidents, trois démissions successives qui témoignent de la difficulté pour Air Inter de revendiquer une place que, dès l'origine, elle acquit contre la volonté d'Air France.

Echec de l'OPA d'Eridania Béghin-Say sur American Maize

LE GROUPE SUCRIER français Eridania Béghin-Say (EBS) n'achètera pas American Maize, nº 5 de l'amidon aux Etats-Unis. L'offre publique d'achat (OPA) lancée sur cette société le 28 février 1995 a expiré vendredi 12 mai sans qu'EBS ait réuni la majorité du capital d'American Maize. L'échec d'EBS vient du refus obstiné d'un des actionnaires d'American Maize, William Ziegler, qui est aussi président du conseil d'administration, de céder sa participation (*Le Monde* du 1er mars 1995). Comme William Ziegler détient des actions particulières qui permettent de nommer 70 % du conseil d'administration, toute OPA ne pouvait être victorieuse sans son assentiment.

Eridania Béghin-Say, qui connaissait les réticences de William Ziegler, a lancé son offre comme si de rien n'était, en suivant les règles habituelles aux Etats-Unis, qui permettent à une OPA d'être victorieuse. EBS a d'abord tout fait pour éviter une OPA hostile, en s'attachant les bonnes grâces du conseil d'administration, qui doit recommander ou non à ses actionnaires d'apporter leurs titres à l'OPA. Après avoir fait le 6 janvier une offre à 32 dollars par action, refusée par le conseil, EBS a fait progressivement monter les enchères jusqu'à 40 dollars, valorisant la société à 430 millions de dollars (environ 2,2 milliards de francs), emportant l'adhésion unanime du conseil d'administration, à l'exception de William Ziegler. L'offre était généreuse, le cours d'American Maize ayant touché un plus bas de 17 dollars en mai 1994.

Restait à neutraliser William Ziegler. Le conseil d'administration a lancé une augmentation de capital pour diluer sa participation et lui faire perdre le contrôle d'American Maize. Le président a alors demandé en justice le blocage de cette opération. Après avoir perdu en première instance, il a obtenu gain de cause auprès de la cour fédérale du Maine le 10 avril 1995. La jurisprudence de cet Etat rural étant très pauvre, EBS savait depuis le début que la légalité de l'augmentation de capital n'était pas assurée. Le président d'American Maize tenant plus à conserver son pouvoir qu'à gagner de l'argent, il était impossible, même à coup de surenchère, de le persuader de vendre.

EBS, qui voit son entrée sur le marché américain retardée, n'a perdu dans l'affaire que ses frais d'avocats et de banquiers. Le management d'American Maize, qui avait pris position en faveur d'EBS risque, lui, d'être remercié tandis que les actionnaires minoritaires ont perdu tout espoir de plus-value. Ces derniers ne devraient pas tarder à déclencher une avalanche de procès contre William Ziegler.

Ar. L.

Les grandes entreprises européennes se veulent citoyennes

LONDRES
de notre envoyé spécial

La compétitivité économique repose, aussi, sur le maintien de la cohésion sociale. Qu'elles soient françaises, allemandes, néerlandaises ou britanniques, les grandes entreprises en semblent désormais convaincues. Tel est le principal enseignement de la conférence qui s'est tenue à Londres les 11 et 12 mai sur le thème « Entreprises et exclusion sociale », à laquelle ont participé une quarantaine de sociétés européennes, parmi lesquelles Danone, EDF-GDF, Sodexho, Accor et Total.

Selon les organisateurs de cette rencontre, soutenue par la Commission européenne, une centaine d'entreprises adhèrent au « Manifeste européen des entreprises contre l'exclusion », présenté au début de l'année par Jacques Delors (*Le Monde* du 10 janvier).

Certes, ce texte, rédigé par un petit groupe d'entreprises, reste très général. Néanmoins, il indique cinq pistes d'action concrète : favoriser l'intégration sur le marché du travail, participer à l'amélioration de la formation professionnelle, éviter l'exclusion dans l'entreprise et prévenir les licenciements ou prévoir des actions appropriées lorsqu'ils sont inévitables, promouvoir la création de nouveaux emplois et contribuer à la solidarité en faveur des zones ou des groupes de personnes particulièrement vulnérables. Dans ces domaines, des actions exemplaires existent déjà.

Le programme d'EDF-GDF permettant chaque année à 2 000 jeunes à la limite de la marginalité de s'intégrer dans une entreprise après un parcours de formation de plusieurs mois a fait forte impression. Philips, malgré ses 30 000 suppressions d'emplois en quelques années, a maintenu son « plan-emploi » qui permet chaque année à 600 jeunes d'acquérir une formation réalisée en fonction des besoins de leur bassin d'emploi. Chacun sait comment, chez Volkswagen, direction et syndicats sont parvenus à éviter 20 000 licenciements en réduisant massivement la durée du travail. On sait moins que la banque Barclays est parvenue à limiter les licenciements en proposant à ses employés deux systèmes : une réduction temporaire du temps de travail avec un congé sabbatique de deux ans facilité par des aides financières, ou l'accès à des prêts à taux préférentiels. Au Portugal, les chantiers navals Lisnave ont proposé aux salariés de travailler à mi-temps (avec perte de salaire) pour pouvoir se recycler, ou suivre une formation à la création d'entreprise.

GARDER LES MAINS LIBRES

Plusieurs raisons expliquent cette soudaine mobilisation patronale. Le coût du chômage. La croissance ensuite : *« 10 % d'Européens exclus, ce sont 10 % de consommateurs en moins »*, résumera un intervenant. La bonne image de l'entreprise, en interne comme en externe, enfin. *« L'embauche de centaines de jeunes non qualifiés a constitué un formidable élément de motivation »*, explique un dirigeant d'Accor. British Telecom, qui a perdu près de 90 000 emplois en cinq ans, cherche à redorer son blason en insistant sur la qualité de ses plans sociaux.

La plupart des chefs d'entreprise sensibles sont ouverts à ces arguments, mais beaucoup entendent pourtant garder les mains libres. *« N'imposez rien aux entreprises »*, a plaidé un dirigeant de Shell. Jacques Dermagne, vice-président du Centre national du patronat français (CNPF), chargé d'une mission sur l'« entreprise citoyenne », a reconnu que les patrons avaient une *« révolution culturelle »* à accomplir. Pour ne pas jeter un chiffon rouge, Jean Gandois, président du CNPF, n'a pas associé les syndicats aux travaux de cette commission. Une anecdote est révélatrice. Si le récent Livre blanc du CNPF ne comporte que deux fois le mot « solidarité », c'est parce qu'un des principaux dirigeants patronaux a exigé que ce *« mot de gauche »* soit aussi peu employé que possible. La mue patronale ne fait que commencer.

Frédéric Lemaître

DÉPÊCHES

■ **IBERIA** : La compagnie publique espagnole Iberia a enregistré en 1994 des pertes nettes de 41,49 milliards de pesetas (1,7 milliard de francs) contre 69,7 milliards de pesetas l'année précédente, a annoncé, vendredi 12 mai à Madrid, son président, Juan Saez. Le chiffre d'affaires a atteint 434,10 milliards de pesetas, en hausse de 2,9 % par rapport à 1993. M. Saez table sur un résultat d'exploitation positif de 15 à 20 milliards de pesetas en 1995, contre 5,9 milliards de pesetas en 1994, et un déficit de 19,48 milliards de pesetas en 1993. Pour Iberia, *« une alliance* [internationale] *globale est plus prioritaire »* que le feu vert de Bruxelles à une augmentation de capital de 130 milliards de pesetas (5 milliards de francs), a affirmé M. Saez, sans vouloir préciser avec quel groupe il avait des contacts. Le plan de restructuration d'Iberia, approuvé l'an passé, prévoit le gel des salaires du personnel en 1995 et 1996, une suppression de 3 500 emplois et l'augmentation de capital.

■ **STET** : La holding italienne semi-publique de télécommunications STET, qui contrôle la compagnie Telecom Italia, a annoncé, vendredi 12 mai, une hausse de 16,3 % de son bénéfice net consolidé en 1994, à 1 901 milliards de lires (5,7 milliards de francs). Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 33 800 milliards de lires, et les investissements se sont élevés à 10 459 milliards. La privatisation de la STET est annoncée pour l'automne. Le conseil d'administration a décidé de soumettre à l'assemblée des actionnaires des 9 et 10 juin prochain une proposition d'introduction boursière à Wall Street.

■ **RENAULT** : Le constructeur français a annoncé, vendredi 12 mai, un chiffre d'affaires consolidé de 48 milliards de francs pour le premier trimestre 1995, en hausse de 13 % par rapport aux trois premiers mois de 1994. Mais *« la forte croissance du chiffre d'affaires ne doit pas masquer le maintien de conditions d'exploitation tendues au premier trimestre, compte tenu notamment de l'incidence des désordres monétaires européens »*, avertit Renault dans un communiqué.

Revue des valeurs

Semaine du 8 au 12 mai 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↗	↗	↘	↗	↗
CAC 40	DOW JONES	NIKKEI	FT 100	DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 **+ 4,61 %**

Le pari de la relance

LES SEMAINES se suivent et se ressemblent à la Bourse de Paris qui poursuit une remontée impressionnante entamée il y a deux mois. L'indice CAC 40 a gagné, depuis son plus bas de l'année atteint le 13 mars, près de 18 %. Il s'est encore adjugé 4,61 % au cours de cette semaine postélectorale réduite à quatre jours. Le CAC 40 a atteint, vendredi en clôture, 2 017,27 points, après avoir franchi jeudi, pour la première fois depuis le 2 septembre 1994, le seuil psychologique des 2 000 points.

Dès mardi – lundi 8 mai, la Bourse était fermée –, le marché a salué la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle. Il a gagné 3,18 % et enregistré ainsi sa plus importante progression depuis le 14 septembre 1992. Il a encore gagné du terrain mercredi, jeudi et vendredi, respectivement 0,40 %, 0,35 % et 0,68 %. Les investisseurs étrangers ont encore accentué leurs achats. Les grandes maisons de courtage américaines considèrent que les actions françaises sont relativement bon marché, compte tenu notamment de leurs espoirs de relance de la consommation et de l'investissement.

La banque d'affaires américaine Morgan Stanley estime que le marché français possède l'un des plus forts potentiels de hausse en Europe dans les mois à venir. Elle voit l'indice CAC 40 au moins à 2 200 points d'ici à la fin de l'année. La détente des taux et les projets évoqués par M. Chirac lors de sa campagne présidentielle pour l'immobilier et les grands travaux ont permis aux titres de ces secteurs, sinistrés depuis quelques années, de sortir de leur purgatoire. Ils ont été recherchés aussi bien par la clientèle française qu'étrangère.

DIFFICILE ÉQUATION

L'enthousiasme était similaire du côté des actions à celui des marchés de change – avec une reprise assez sensible du franc – et du marché obligataire, qui a bénéficié d'une nouvelle et importante baisse des taux des deux côtés de l'Atlantique. Enfin, il ne faut pas négliger l'influence de Wall Street qui, persuadé d'un *« atterrissage en douceur »* de l'économie américaine, a encore battu record sur record tout au long de la semaine.

Au-delà de cette euphorie que la Bourse de Paris n'avait plus connue depuis la fin de 1993, il va rester au gouvernement le soin de répondre aux espoirs qu'il suscite. Il devra persuader les milieux financiers qu'il est en mesure de s'attaquer à la difficile équation qui consiste à la fois à réduire la dette et les déficits publics et, parallèlement, à s'attaquer au chômage et à relancer la consommation. Un exercice d'autant plus délicat que tout alourdissement de la fiscalité et des prélèvements obligatoires serait mal perçu. La politique européenne du nouveau gouvernement sera aussi surveillée de près par les investisseurs internationaux. Certains analystes commencent d'ailleurs à faire preuve de prudence et considèrent que la hausse des derniers jours a été trop rapide. *« L'effet Chirac va s'estomper,* explique l'un d'entre eux. *Il faudra que les espoirs de reprise deviennent tangibles pour que la Bourse reste à des niveaux élevés. »*

Enfin, le nouvel indice MidCac de la Bourse de Paris a été lancé vendredi. Il sera le *« mètre-étalon »* des valeurs moyennes sur la place parisienne, estime Jean-François Théodore, président de la Société des Bourses françaises, dans un entretien publié par *Les Echos*. Le MidCac répond à un double objectif : promouvoir les entreprises moyennes et compléter la gamme d'indices de la Bourse de Paris, à laquelle manquait un instrument reflétant le comportement des capitalisations moyennes.

E. L.

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5-5-95	9-5-95	10-5-95	11-5-95	–
RM	4 490 559	[illegible]	6 203 661	[illegible]	–
Comptant R. et oblig.	32 045 861	[illegible]	25 490 236	[illegible]	–
Actions	131 808	[illegible]	195 526	[illegible]	–
Total	36 668 228	[illegible]	31 889 423	[illegible]	–

INDICES

	9-5-95	10-5-95	11-5-95	12-5-95	–
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 353,52	[illegible]	1 365,97	[illegible]	–
SBF 250	1 302,19	[illegible]	1 313,91	[illegible]	–
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 988,67	[illegible]	2 003,62	[illegible]	–

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Eaux (Gle des)	2 562 680	[illegible]
Alcatel Alsthom	2 546 580	[illegible]
Elf Aquitaine	2 609 361	[illegible]
Société Gale	1 637 849	[illegible]
Danone	1 060 040	[illegible]
LVMH Moet Vuit.	855 810	[illegible]
Axa	2 766 595	[illegible]
BNP	2 828 710	[illegible]
UAP	4 957 780	[illegible]
Saint-Gobain	1 076 645	[illegible]
L'Oreal	496 250	[illegible]
Total	2 044 265	[illegible]
Peugeot	849 575	[illegible]
Accor	968 025	[illegible]

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Euro Disney	+ 20,91
Finextel	[illegible]
AGF-Ass. gén. France	+ 15,62
CS (ex-CSEE)	[illegible]
Thomson-CSF	[illegible]
Via Banque	[illegible]
Crédit lyonn. CIP	[illegible]
Union assur. fdal	[illegible]
Rémy-Cointreau	[illegible]
Cetelem	[illegible]
Colas	[illegible]
Eaux (Gale des)	[illegible]
Canal +	[illegible]
Immob. Phenix	[illegible]

Valeurs en baisse	%
Alcatel Câble	– 8,12
UGC DA (M)	– 7,57
Alcatel-Alsthom	[illegible]
Dassault Electr.	[illegible]
Z Gr. Zannier Ly	[illegible]
CEP Communication	[illegible]
Esso	[illegible]
Dev. RN-P. Cal Li	[illegible]
Dynaction	[illegible]
Nordon (Ny)	[illegible]
Groupe de La Cité	[illegible]
Bolloré Techno.	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	[illegible]
Elf Gabon	[illegible]

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	12-5-95	Diff.
Bongrain	2 830	[illegible]
Danone	829	[illegible]
Eridania Béghin-Say	751	[illegible]
Fromageries Bel	4 351	[illegible]
LVMH	960	[illegible]
Pernod-Ricard	329,50	[illegible]
Rémy-Cointreau	176,80	[illegible]
Saint-Louis	1 563	[illegible]

ASSURANCES	12-5-95	Diff.
AGF	193,10	[illegible]
AXA	271,30	[illegible]
GAN	184,90	[illegible]
SCOR SA	119,30	[illegible]
UAP	146,40	[illegible]

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	12-5-95	Diff.
Bouygues	621	[illegible]
Ciments français	245	[illegible]
Colas	981	[illegible]
Eiffage	980	[illegible]
Eurotunnel	16,60	[illegible]
GTM Entrepose	456	[illegible]
Imetal	579	[illegible]
Immob. Phénix	70	[illegible]
Jean Lefebvre	370	[illegible]
Lafarge-Coppée	406,20	[illegible]
Poliet	468,80	[illegible]
Saint-Gobain	653	[illegible]
SGE	789	[illegible]
Spie-Batignolles	232,50	[illegible]

CHIMIE	12-5-95	Diff.
Air liquide (L')	799	[illegible]
Gascogne	547	[illegible]
Michelin	229,70	[illegible]
Plastic-Omnium	568	[illegible]
Rhône-Poulenc A	127	[illegible]
Roussel-Uclaf	724	[illegible]
Sanofi	292,60	[illegible]
Synthélabo	251,60	[illegible]

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	12-5-95	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	203,90	[illegible]
BIC	801	[illegible]
Chargeurs	1 080	[illegible]
Christian Dior	454,10	[illegible]
Clarins	456	[illegible]
DMC	270	[illegible]
Essilor Int.	878	[illegible]
Gr. André	455	[illegible]
Moulinex	121,90	[illegible]
Oréal (L')	1 324	[illegible]
Salomon	2 071	[illegible]
SEB	550	[illegible]
Skis Rossignol	1 279	[illegible]
Sommer-Allibert	1 899	[illegible]
Zodiac	624	[illegible]

CRÉDIT ET BANQUES	12-5-95	Diff.
Bancaire (Cie)	588	[illegible]
BNP	260,80	[illegible]
CCF	232,30	[illegible]
Cetelem	1 189	[illegible]
Comptoir entrepr.	–	[illegible]
CPR	393	[illegible]
Créd. fon. France	669	[illegible]
Crédit local Fce	444,20	[illegible]
Créd. lyon. CIP	269	[illegible]
Crédit national	414	[illegible]
Société générale	590	[illegible]
SOVAC	425	[illegible]
UFB Locabail	385	[illegible]
UIC	96,10	[illegible]
Via Banque	319	[illegible]

DISTRIBUTION	12-5-95	Diff.
Carrefour	2 500	[illegible]
Casino	149,50	[illegible]
Castorama Dubois	823	[illegible]
Comptoirs Modernes	1 499	[illegible]
Damart	4 830	[illegible]
Docks France	761	[illegible]
Galeries Lafayette	2 100	[illegible]
Guilbert	484,90	[illegible]
Guyenne Gascogne	1 390	[illegible]
Pinault-Print. Red.	1 127	[illegible]
Primagaz	905	[illegible]
Promodès	1 194	[illegible]
Rexel	810	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	12-5-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	442,10	[illegible]
Alcatel-Câble	348	[illegible]
CS (ex-CSEE)	355	[illegible]
Intertechnique	573	[illegible]
Labinal	849	[illegible]
Legrand	7 570	[illegible]
Matra-Hachette	110,80	[illegible]
Radiotechnique	511	[illegible]
Sagem	2 700	[illegible]
Schneider	400	[illegible]
Thomson-CSF	144,60	[illegible]

IMMOBILIER ET FONCIER	12-05-95	Diff.
GFC	398,90	[illegible]
Olipar	11,70	[illegible]
Rue Impériale	3 650	[illegible]
Sefimeg	315,50	[illegible]
Simco	466,40	[illegible]
UIF	470	[illegible]
Lucia	–	[illegible]
Silic	720	[illegible]
Sogeparc	600	[illegible]

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	12-5-95	Diff.
Bolloré Techno.	507	[illegible]
Cerus	90,70	[illegible]
CGIP	1 146	[illegible]
Eurafrance	1 620	[illegible]
Gaz et Eaux	1 970	[illegible]
Lagardère	113,70	[illegible]
Marine-Wendel	385,60	[illegible]
Navigation mixte	1 010	[illegible]
Nord-Est	142,10	[illegible]
Paribas	333,50	[illegible]
Suez	267,80	[illegible]
Worms & Cie	260	[illegible]
Origny-Desvroise	–	[illegible]
Parfinance	176,00	[illegible]
Arnault Ass.	–	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	12-5-95	Diff.
CarnaudMetalbox	191,30	[illegible]
Dassault Aviation	458	[illegible]
De Dietrich	2 685	[illegible]
Fives-Lille	479,50	[illegible]
Legris Industrie	412	[illegible]
Métaleurop	70,10	[illegible]
Pechiney CIP	320	[illegible]
Pechiney Int.	130,60	[illegible]
Peugeot SA	762	[illegible]
Strafor Facom	648	[illegible]
Valeo	286,60	[illegible]
Vallourec	268,40	[illegible]

MINES D'OR, DIAMANT	12-5-95	Diff.
Anglo-American	281,20	[illegible]
Buffelsfontein	32,95	[illegible]
De Beers	140,10	[illegible]
Driefontein	67,80	[illegible]
Gencor Limited	16,45	[illegible]
Harmony Gold	41	[illegible]
Randfontein	29,35	[illegible]
Saint-Helena	45,90	[illegible]
Western Deep	160,50	[illegible]

PÉTROLE	12-5-95	Diff.
Elf Aquitaine	412,20	[illegible]
Esso	595	[illegible]
Géophysique	390	[illegible]
Total	329,20	[illegible]
BP France	127	[illegible]
Erap-Elf	378	[illegible]

SICOMI OU EX-SICOMI	12-5-95	Diff.
Bail Investiss.	880	[illegible]

Interbail	366	[illegible]
Klépierre	600	[illegible]
Locindus	857	[illegible]
Selectibanque	160	[illegible]
Unibail	505	[illegible]
Genefim	170	[illegible]
Immobail	255,20	[illegible]

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	12-5-95	Diff.
Accor	619	[illegible]
BIS	390	[illegible]
Canal Plus	736	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	174,90	[illegible]
CEP Comm.	505	[illegible]
Club Méditerranée	520	[illegible]
Eaux (Cie des)	575	[illegible]
Ecco	694	[illegible]
Euro Disney	18,50	[illegible]
Filipacchi Médias	743	[illegible]
Havas	440,50	[illegible]
Lyonnaise des eaux	526	[illegible]
Publicis	439,80	[illegible]
SITA	723	[illegible]
Sligos	456	[illegible]
Sodexho	927	[illegible]
SCAC Delmas	–	[illegible]
Dauphin OTA	268,20	[illegible]
OGF O. Gest. Fin.	750	[illegible]
TF1	453,30	[illegible]

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	12-5-95	Diff.
6 % 1993-1997	98,26	[illegible]
EDF-GDF 3 %	7 350	[illegible]
CNB 5 000 F	100,6	[illegible]
CNB Par. 5 000 F	100	[illegible]
CNB Suez 5 000 F	100	[illegible]
CNI 5 000 F	100,6	inchangé

TOKYO

Indice Nikkei **– 3,91 %**

Violente rechute

LA BOURSE DE TOKYO s'est effondrée cette semaine après les menaces de sanctions commerciales brandies par les Etats-Unis. L'indice Nikkei a terminé la semaine à 16 420,76 points en baisse de 667,9 points (– 3,9 %) par rapport à mardi dernier. La semaine dernière, les marchés financiers japonais étaient fermés de mercredi à vendredi pour des congés nationaux.

L'indice Nikkei, mitigé lundi, a commencé sa chute mardi dans un marché dominé par l'attentisme des investisseurs, rendus prudents par la menace de sanctions américaines après l'échec des négociations américano-japonaises sur l'automobile. La Bourse a fortement baissé mercredi, le Nikkei chutant de plus de 360 points. Des informations de presse évoquant la possible démission du premier ministre Tomiichi Murayama ont contribué à décourager les investisseurs.

L'indice a continué ensuite à perdre du terrain malgré quelques achats, sous l'effet de ventes tardives de la part d'institutionnels et d'investisseurs étrangers, en dépit de la remontée du dollar face au yen.

Indices du 12 mai : Nikkei 16 420,76 points (contre 17 088,66) ; Topix 1 317,81 points (contre 1 353).

LONDRES

Indice FT 100 **+ 1,80 %**

Optimisme

À L'IMAGE de l'optimisme général des marchés d'actions dans le monde, la Bourse de Londres a poursuivi sa progression cette semaine. Elle a atteint son plus haut niveau depuis quatorze mois. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a franchi la barre des 3 300 points pour terminer à 3 310,3 vendredi, soit un gain de 58,6 points (+ 1,80 %).

Lors de cette semaine écourtée en raison des fêtes du 8 mai, la hausse de la Bourse de Londres a toutefois été limitée par les dissensions apparues entre le gouvernement et la Banque d'Angleterre, favorable à une hausse des taux d'intérêt. Ce désaccord a entraîné au début de la semaine une forte dépréciation de la livre sterling, qui est tombée à son plus bas niveau historique face au deutschemark. Elle a également contribué à détourner les investisseurs du marché londonien. Mais la reprise, mercredi, du marché des *gilts* (emprunts d'Etat britanniques) a permis à la Bourse de se redresser. La banque d'affaires SG Warburg a encore animé le marché. Très demandées mardi, ses actions ont reculé le lendemain après le lancement de l'offre d'achat de 860 millions de livres faite par la banque suisse SBS.

Indice FT 100 du 12 mai : 3 310,3 points (contre 3 251,7).

FRANCFORT

Indice DAX 30 **+ 3,61 %**

Solide hausse

LA BOURSE DE FRANCFORT a connu une très belle semaine. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi à 2 096,9 points, soit un gain de 3,61 % par rapport à la clôture de la semaine dernière (2 023,83 points). Les actions allemandes ont notamment profité du repli du deutschemark. Le billet vert est passé de 1,3650 deutschemark à plus de 1,45. De la même façon, la lire italienne, la peseta espagnole, le franc français se sont sensiblement repris face à la monnaie allemande. Ce repli du deutschemark est une bonne nouvelle pour l'économie allemande dans la mesure où il favorisera les exportations. Le marché a également bénéficié des déclarations de responsables de la Bundesbank évoquant la possibilité d'une baisse des taux d'intérêt allemands.

La Bourse allemande avait commencé mollement la semaine (+ 0,05 %) lundi 8 mai dans un marché vidé de ses intervenants en raison de la fermeture des places de Paris et de Londres. Elle a ensuite entrepris son ascension irrésistible et d'une grande régularité (+ 0,73 % mardi, 0,95 % mercredi, 0,92 % jeudi et 0,91 % vendredi). Les groupes automobiles, grands exportateurs, ont été les principaux bénéficiaires de la décrue de la monnaie nationale.

Indice DAX du 12 mai : 2096,9 points (contre 2023,83).

NEW YORK

Indice Dow Jones **+ 2 %**

Irrésistible ascension

JUSQU'OÙ la Bourse de New York montera-t-elle ? L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a progressé de 87 points au cours de la semaine, soit une hausse de 2 %, clôturant vendredi à 4 430,56 points, sur un cinquième record consécutif. Le marché des actions américaines a notamment profité, en début de semaine, de la nouvelle détente des taux d'intérêt à long terme. Le taux de rendement de l'emprunt de référence à trente ans est ainsi passé, pour la première fois depuis le mois de mars 1994, sous la barre des 7 %. Les indicateurs économiques publiés cette semaine n'étaient pourtant pas de nature à susciter l'enthousiasme des investisseurs. Confirmant le scénario d'un ralentissement de l'économie américaine, les ventes de détail ont reculé en avril à – 0,4 % contre une hausse de 0,8 % en mars. Les stocks des entreprises ont progressé de 0,7 % au mois de mars. Enfin, l'indice de confiance des consommateurs établi par l'université du Michigan a baissé à 88,4 points après 92,5 points en avril. Ce recul de l'activité s'accompagne de l'apparition de tensions inflationnistes. L'indice des prix à la production a augmenté de 0,5 % en avril, soit sa plus forte hausse en cinq mois. L'indice des prix à la consommation au mois d'avril a lui aussi progressé plus fortement que prévu (+ 0,4 %). Ce cocktail dangereux – certains évoquent déjà le risque d'une stagflation aux Etats-Unis – ne semble guère inquiéter, pour l'instant, Wall Street. Il amène toutefois certains analystes à parler d'une hausse dans le vide et à recommander la prudence.

Indice Dow Jones du 12 mai : 4 430,56 points (contre 4 343,40).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK — Les valeurs du Dow Jones

En dollars	12/5	5/5
Alcoa	[illegible]	41,63
Allied Signal	[illegible]	41,50
American Express	[illegible]	35,13
AT & T	[illegible]	51
Bethlehem	[illegible]	13,63
Boeing Co	[illegible]	54,88
Caterpillar Inc.	[illegible]	55,75
Chevron Corp.	[illegible]	48,75
Coca-Cola Co	[illegible]	59,63
Disney Corp.	[illegible]	53,88
Du Pont Nemours & Co	[illegible]	66,25
Eastman Kodak Co	[illegible]	61
Exxon Corp.	[illegible]	71
Gen. Electric Co	[illegible]	57,25
Gen. Motors Corp.	[illegible]	42,50
Goodyear T & Rubbe	[illegible]	39,50
IBM	[illegible]	93,13
Intl Paper	[illegible]	76,38
J.P. Morgan Co	[illegible]	66,63
McDonnell Douglas	[illegible]	64
Merck & Co. Inc.	[illegible]	44,38
Minnesota Mng. & Mfg	[illegible]	60,25
Philip Morris	[illegible]	71,50
Procter & Gamble C	[illegible]	70,38
Sears Roebuck & Co	[illegible]	53,25
Texaco	[illegible]	67,88
Union Carb.	[illegible]	32,25
Utd Technol	[illegible]	73,75
Westingh. Electric	[illegible]	14,63
Woolworth	[illegible]	15,75

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

En livres	12/5	5/5
Allied Lyons	[illegible]	5,47
Barclays Bank	[illegible]	6,42
BAT Industries	[illegible]	4,75
British Aerospace	[illegible]	5,32
British Airways	[illegible]	4,20
British Gas	[illegible]	3,03
British Petroleum	[illegible]	4,55
British Telecom	[illegible]	3,98
BTR	[illegible]	3,32
Cadbury Schwep	[illegible]	4,52
Eurotunnel	[illegible]	2
Glaxo	[illegible]	7,33
Grand Metropolitan	[illegible]	3,98
Guinness	[illegible]	4,71
Hanson Plc	[illegible]	2,38
Great Ic	[illegible]	6
HSBC	[illegible]	7,32
Imperial Chemical	[illegible]	7,51
Lloyds Bank	[illegible]	6,50
Marks and Spencer	[illegible]	4,22
National Westminst.	[illegible]	5,39
Peninsular Orienta	[illegible]	5,82
Reuters	[illegible]	4,74
Saatchi and Saatchi	[illegible]	1,02
Shell Transport	[illegible]	7,59
Smithkline Beecham	[illegible]	5,02
Tate and Lyle	[illegible]	4,36
Unilever Ltd	[illegible]	12,40
Wellcome	[illegible]	10,63
Zeneca	[illegible]	9,18

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	12/5	5/5
Allianz Holding N	[illegible]	2 540
Basf AG	[illegible]	308,30
Bayer AG	[illegible]	336
Bay hyp & Wechselbk	[illegible]	370
Bayer Vereinsbank	[illegible]	399,50
BMW	[illegible]	727,50
Commerzbank	[illegible]	337
Continental AG	[illegible]	205,60
Daimler-Benz AG	[illegible]	643
Degussa	[illegible]	428,50
Deutsche Babcock A	[illegible]	146
Deutsche Bank AG	[illegible]	682,50
Dresdner BK AG FR	[illegible]	386,50
Henkel VZ	[illegible]	550
Hoechst AG	[illegible]	296,50
Karstadt AG	[illegible]	596
Kaufhof Holding	[illegible]	481
Linde AG	[illegible]	809,50
DT. Lufthansa AG	[illegible]	181
Man AG	[illegible]	355
Mannesmann AG	[illegible]	391
Metallges AG	[illegible]	–
Preussag AG	[illegible]	399,80
Rwe	[illegible]	461
Schering AG	[illegible]	939
Siemens AG	[illegible]	669
Thyssen	[illegible]	262,30
Veba AG	[illegible]	525,70
Viag	[illegible]	517,50
Wellag AG	[illegible]	1 028

TOKYO — Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	12/5	2/5
Akai elec.	[illegible]	387
Bank of Tokyo	[illegible]	1 570
Bridgestone	[illegible]	1 330
Canon	[illegible]	1 380
Daiwa sec.	[illegible]	1 070
Fuji Bank	[illegible]	2 090
Hitachi Ltd	[illegible]	858
Honda	[illegible]	1 400
Japan Airlines	[illegible]	600
Kirin Brew	[illegible]	1 020
Kobe Steel	[illegible]	253
Matsushita El.	[illegible]	1 380
Mitsubishi Corp.	[illegible]	1 070
Mitsui Marine	[illegible]	653
Nikko sec.	[illegible]	849
Nintendo	[illegible]	5 600
Nippon Steel	[illegible]	339
Nissan	[illegible]	614
Nomura sec.	[illegible]	1 680
NTT	[illegible]	751 000
Pioneer	[illegible]	1 770
Sanyo	[illegible]	484
Sega Enterprises	[illegible]	3 930
Sharp	[illegible]	1 360
Sony	[illegible]	4 300
Sumitomo Bk	[illegible]	1 840
Suzuki Motors	[illegible]	920
Toshiba	[illegible]	565
Toyota	[illegible]	1 730
Yamaichi sec.	[illegible]	590

Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une précieuse garantie

LA CAISSE FRANÇAISE de développement est sur le point de lancer un emprunt international, qui s'annonce comme un des événements de la semaine prochaine sur le marché des capitaux. Les modalités n'en sont pas encore arrêtées, mais il éveille déjà l'attention des spécialistes pour au moins deux grandes raisons. La transaction a de bonnes chances d'être libellée en dollars, monnaie vedette de ces derniers jours, et d'autre part elle bénéficiera de la garantie de l'Etat. Un tel avantage est aujourd'hui très rare. L'Etat n'accorde plus sa garantie sur l'euromarché qu'en quelques occasions, lorsqu'il faut procurer au pays des fonds en devises à longue échéance. Un établissement public est alors chargé d'emprunter pour le compte du Trésor qui n'intervient pas directement car la France a pour politique de ne s'endetter qu'en francs français ou en écus.

Il s'agit en l'occurrence d'une contribution au Fonds monétaire international d'un montant de 185 millions de droits de tirage spéciaux (DTS). Ces droits sont des unités de compte dont la valeur correspond à celle d'un panier composé des cinq principales monnaies du monde : dollar américain, yen japonais, mark allemand, franc français et livre sterling. On ne peut lever des fonds directement en DTS et la seule façon pratique de procéder est d'obtenir les ressources dans les différentes monnaies, dans la proportion requise. Il n'est d'autre part guère envisageable de contracter cinq emprunts en parallèle. Se disperser de la sorte reviendrait à multiplier inutilement les frais.

La solution la plus économique revient en fait à émettre l'emprunt dans une seule des monnaies concernées et de charger une banque de procéder aux montages financiers nécessaires pour obtenir sans risque les fonds sous la forme et dans les devises voulues. Si l'affaire avait été lancée à la veille du week-end, elle aurait certainement vu le jour dans le compartiment de la monnaie américaine pour une taille d'environ 285 millions de dollars et pour une durée de douze ans.

LE PORTUGAL INNOVE

C'est bien le Portugal qui devrait rouvrir le compartiment des opérations internationales libellées en francs français qui n'a plus accueilli de nouveaux emprunts depuis le mois de mars. Le Trésor public de Lisbonne a confirmé, vendredi 12 mai, qu'il entendait se présenter bientôt par l'intermédiaire de deux banques françaises, le Crédit commercial de France et Paribas, et d'un établissement américain, Merrill Lynch. Son opération portera sur au moins 6 milliards ou 7 milliards de francs. Elle sera de nature à ajouter à la réputation du marché des obligations en francs car elle inaugurera une nouvelle formule, comparable à celle des emprunts planétaires que lance couramment la Banque mondiale en dollars, en marks et en yens. Pour la première fois à cette occasion, des titres en francs d'un même débiteur seront simultanément offerts aux investisseurs du monde entier. La nouveauté concerne principalement les Américains qui, normalement, ne sont autorisés à acquérir des titres en francs qu'une fois passé un assez long délai après leur émission.

En France, les pouvoirs publics sont très favorables à ce type de transactions parce qu'elles permettent de satisfaire à deux exigences apparemment contradictoires : maintenir à Paris le marché des emprunts en francs tout en facilitant au maximum son internationalisation. Cela se peut parce que ces opérations planétaires sont assujetties à des conditions plus lourdes à remplir que ne le sont, par exemple, les euro-obligations. Il sera ainsi laissé une place importante aux banques étrangères qui cherchent à déployer leurs talents en francs, mais, d'emblée, des limites leur seront fixées alors que toute liberté leur est acquise sur l'euromarché.

Christophe Vetter

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une certaine euphorie, notamment à Paris

LA POURSUITE de la baisse des rendements aux Etats-Unis, stoppée toutefois ce milieu de semaine, qui s'est répercutée en Europe, et la nette détente qui a salué la victoire de M. Chirac le 8 mai, ont fait régner une certaine euphorie, surtout à Paris, où beaucoup entrevoient l'atténuation de la tension qui règne depuis début mars, à long terme et, surtout, à court terme. Dès l'annonce des résultats, dimanche soir, les contrats à terme du Matif – exceptionnellement ouvert pour la circonstance – avaient salué l'élection du maire de Paris à la présidence de la République en progressant vivement. Une victoire du candidat socialiste inquiétait les investisseurs dans la mesure où elle aurait été synonyme d'une situation politique confuse.

Au cours de la semaine, le rendement des obligations du Trésor français à dix ans est revenu de 7,68 % à 7,48 %, l'écart avec celui du Bund allemand revenant de 0,75 % à 0,60 %, chiffre en vigueur au début de l'année : sur le Matif, le cours du contrat « notionnel » 10 ans est passé de 113,80 à 115,40, après une pointe à 115,78 à court terme, le contrat Pibor 3 mois est passé de 92,75 à 93,34, le taux des dépôts à trois mois tombant de 7,50 % à 7,05 % environ. La détente des taux d'intérêt à court terme a accompagné l'embellie du franc. Elle a également été favorisée par les déclarations de plusieurs responsables de la Bundesbank qui ont évoqué la possibilité d'une nouvelle détente des taux en Allemagne.

La Banque de France, toutefois, n'a pas abaissé sa garde, maintenant à 7,75 % le taux de ses prises en pension à vingt-quatre heures en vigueur depuis le 8 mars. Sévèrement jugé par les marchés qui l'estiment *« négatif »*, ce maintien est justifié, dans l'esprit des dirigeants de la Banque, par la nécessité d'attendre le collectif budgétaire et le mode de financement des mesures pour l'emploi envisagées.

Aux Etats-Unis, l'événement a été l'amorce de remontée des rendements en milieu de semaine, en raison du demi-échec des adjudications trimestrielles du Trésor. A la veille du week-end, des augmentations de 0,4 % des prix de détail en avril (au lieu de + 0,3 % attendu) et de 0,5 % des prix de gros (contre une prévision de 0,4 %), ont un peu ravivé la crainte d'une légère reprise de l'inflation. En conséquence, les rendements des emprunts du Trésor sont passés de 6,59 % à 6,67 % sur 10 ans et de 6,94 % à 7 % sur 30 ans en deux jours, demeurant, néanmoins, au-dessous des 6,72 % et 7,06 % de la semaine dernière – et surtout des 7,05 % et 7,34 % du début mai. La remontée pourrait se poursuivre. La plus grande incertitude subsiste en ce qui concerne l'attitude qu'adoptera la Réserve fédérale américaine au cours des prochaines semaines. Si les signes de ralentissement de l'économie plaident pour une pause, voire un assouplissement de la politique monétaire américaine, l'apparition de tensions inflationnistes militerait au contraire pour un nouveau durcissement.

F. R.

MATIF

Echéances 12-5	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	129 426	[illegible]	115,54	[illegible]	115,44
Sept. 95	2 226	[illegible]	114,90	[illegible]	114,86
Déc. 95	12	[illegible]	114,56	[illegible]	114,58
Mars 96	–	[illegible]	–	[illegible]	–
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	35 432	[illegible]	93,39	[illegible]	93,33
Sept. 95	12 982	[illegible]	93,90	[illegible]	93,84
Déc. 95	10 120	[illegible]	93,87	[illegible]	93,81
Mars 96	3 353	[illegible]	93,75	[illegible]	93,70
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3 071	[illegible]	85,52	[illegible]	85,46
Sept. 95	–	[illegible]	–	[illegible]	85,40

DEVISES ET OR

Très vif rebond du dollar et du franc

CE QUE les banques centrales et les membres du G 7 avaient tenté en vain, les marchés l'ont fait en trois jours : le dollar a monté de plus de 5 %, repassant au-dessus de 1,40 mark et de 5 francs, pour frôler 1,45 mark, 87 yens et 5,10 francs, retrouvant ainsi ses cours de mars. Quant au franc, il a passé victorieusement le « troisième tour monétaire », le cours du mark revenant, à Paris, de 3,57 francs à environ 3,50 francs à la veille du week-end.

L'événement de la semaine a donc été ce très vif rebond du dollar, totalement inattendu, et qui a déconcerté des opérateurs éperdus qui se précipitèrent pour « racheter » des engagements à la baisse, dans des conditions en général très douloureuses : *« Il y a eu du sang sur le carreau »*, répétait-on à l'envi, en fin de semaine. On a mis en avant, tour à tour, la prochaine mise en œuvre, par les Etats-Unis, de représailles américaines contre le Japon et leur fermeté vis-à-vis de l'Iran ou de la Russie (ce qui fait bien rire les marchés), et le ralentissement de l'expansion de l'économie américaine. Ajoutons-y le vote, par la Chambre des représentants, d'un programme d'économies budgétaires de 1 700 milliards de dollars sur sept ans, qui pourrait éloigner la crainte de voir le Congrès alléger les impôts sans diminution de dépenses.

Plus techniquement, l'amorce d'une remontée des rendements américains, long terme puis court terme, déclenchée par l'apparition de petites tensions inflationnistes, a pu favoriser le dollar dans la mesure où la Réserve fédérale, lors de la réunion du 23 mai, pourrait, à défaut de relever ses taux directeurs, ne pas les abaisser, comme la rumeur en a couru. En outre, le fait que le dollar s'était stabilisé depuis le 19 avril, date à laquelle il avait battu ses records de baisse, à 79,80 yens et 1,3480 mark (5,77 francs à Paris), pouvait décourager les « baissiers » : effectivement, les ventes diminuaient.

Enfin, le raffermissement du franc après la levée de l'hypothèque présidentielle en France, le 8 mai, a réduit l'attrait général pour le mark, de même que la remontée de la lire, à la faveur du demi-succès obtenu par le premier ministre italien, M. Dini, sur le règlement de l'épineux problème des retraites. A cette occasion s'étaient constituées des positions « haussières » sur le mark ainsi que sur le yen, donc « baissières » sur le dollar, sur la base de raisonnements sur l'ampleur des déficits américains, en y ajoutant le poids de la crise mexicaine.

DU MARK PAR MILLIARDS

Il a donc suffi, à partir du mercredi 10 mai, d'une légère remontée des rendements aux Etats-Unis, causée par un succès médiocre des adjudications trimestrielles du Trésor, pour pousser un peu à la hausse le cours du dollar, qui passait 1,38 mark, et surtout 1,3950 mark, seuil important aux yeux des analystes sur graphique (elliotistes). Ce dépassement signifiait la poursuite de la hausse vers 1,4250 mark, ce qui se produisit jeudi dans l'après-midi.

Panique générale ! Les opérateurs, affolés et pris à contre-pied, se sont précipité pour solder les engagements à la baisse et ont acheté comme des perdus, imités par beaucoup d'investisseurs. On a vendu du mark par milliards et du yen également, au profit du dollar et des monnaies « faibles » ou « discutées » en Europe. Un tel mouvement, par sa soudaineté et sa vigueur, va rendre prudents les « baissiers » sur le dollar et mettre en valeur, plus que jamais, la « force des marchés », qui a ridiculisé les « gesticulations » du G 7 il y a quinze jours et les interventions des banques centrales.

Reste à savoir quelle sera la durée et l'ampleur de ce rebond, les causes structurelles de la faiblesse du dollar n'ayant pas disparu entretemps. Pour les analystes elliotistes, comme Philippe Cahen, à la direction des marchés du Crédit lyonnais, le dépassement du cours de 1,4510 mark touché, et au-delà, en milieu de journée vendredi (pour revenir à 1,4450 mark à New York dans la soirée), donnerait le signal d'une hausse à plus de 1,50 mark, en attendant 1,5840 mark en juillet (cours atteint le 19 décembre 1994) : le maintien du cours du dollar au-dessous de 1,4350 mark dans l'après-midi de ce même vendredi (ce qui s'est produit) devant constituer un signal de hausse pour la semaine prochaine. *« Il y a tellement de gens qui, dans le monde, travaillent avec l'analyse technique qu'il peut y avoir un effet boule de neige »*, estimait le même Philippe Cahen.

Le franc français s'est donc raffermi assez spectaculairement, le mark ne retombant pas toutefois, ou que très fugitivement, au-dessous de 3,50 francs, venant de 3,57 francs huit jours auparavant. Outre la victoire de Jacques Chirac, qui élimine le risque de dissolution du Parlement et de nouvelles élections, les milieux financiers internationaux ont été un peu rassurés par la rumeur de la nomination comme premier ministre d'Alain Juppé, réputé *« bon européen »*. Mais les milieux vont attendre le collectif budgétaire pour se faire une opinion.

En Europe, le recul du mark a profité au franc français sans doute, déjà dopé par l'élection de M. Chirac, mais aussi à la lire italienne : à la veille du week-end, le cours du mark à Milan était revenu à 1 150 livres, après avoir battu ses records, il y a quelques semaines, à 1 270 lires.

François Renard

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 8 AU 12 MAI

DEVISE	New York 8-5	New York 12-5	Paris 8-5	Paris 12-5	Zurich 8-5	Zurich 12-5	Francfort 8-5	Francfort 12-5	Bruxelles 8-5	Bruxelles 12-5	Amsterdam 8-5	Amsterdam 12-5	Milan 8-5	Milan 12-5	Tokyo 8-5	Tokyo 12-5
Livre	1,5670	1,6025	7,9212	7,8234	1,8867	1,8180	2,2627	2,1914	46,4929	45,1264	2,5346	[illegible]	2608,27	[illegible]	135,58	[illegible]
$ E.U.	–	–	5,0550	4,8820	1,2040	1,1295	1,4440	1,3875	29,67	28,16	1,6175	1,5290	1664,50	[illegible]	86,52	[illegible]
Franc français	19,7824	20,4894	–	–	23,8180	23,1360	28,5658	28,0111	5,8694	5,7681	31,99802	[illegible]	329,2779	[illegible]	17,71573	[illegible]
Franc suisse	83,0565	88,5347	419,8505	432,2266	–	–	119,9336	121,8713	24,6429	24,9314	1,34344	1,35374	1382,4751	[illegible]	71,86047	[illegible]
Deutschemark	69,2521	73,1261	350,0693	357,0018	83,3795	82,5960	–	–	20,5471	20,5925	112,01524	[illegible]	1152,7008	[illegible]	59,91690	[illegible]
Franc belge	3,3704	3,5511	17,0374	17,3366	4,0580	4,0110	4,8669	4,8542	–	–	5,4516	[illegible]	56,10044	[illegible]	2,91608	[illegible]
Florin	61,8238	65,4022	312,5193	319,2937	74,4359	73,8718	89,2736	89,4379	18,3431	18,8373	–	[illegible]	1029,0572	[illegible]	53,48995	[illegible]
Lire italienne	0,00601	0,00613	3,0369	2,9951	0,7233	0,6925	0,8675	0,8680	1,7825	1,7276	0,971763	0,958032	–	[illegible]	0,051980	[illegible]
Yen	1,155802	1,187648	5,842580	5,798100	1,391586	1,341449	1,668978	1,624109	34,292649	35,644181	1,869510	1,813984	19,238326	[illegible]	–	[illegible]

L'OR

	Cours 5-5	Cours 12-5
Or fin (k. barre)	61 500	[illegible]
Or fin (en lingot)	62 100	62 500
Pièce française (20F)	356	[illegible]
Pièce française (10F)*	402	400
Pièce suisse (20F)	358	362
Pièce latine (20F)	356	[illegible]
Pièce tunisienne (20F)*	351	[illegible]
Souverain	454	456
Souverain Elisabeth II*	447	448
Demi-souverain*	305	304
Pièce de 20 $	2 480	2 420
Pièce de 10 $	1 580	1 500
Pièce de 5 $*	735	750
Pièce de 50 pesos	2 320	2 320
Pièce de 20 marks*	448	[illegible]
Pièce de 10 florins	376	397
Pièce de 5 roubles*	270	270

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIÈRES PREMIÈRES

L'argent désacralisé

UN TEMPS valeur mythique, l'argent est aujourd'hui manipulé sur les marchés comme n'importe quelle autre matière première. Définitivement désacralisé parce qu'il ne matérialise plus qu'une infime partie des échanges monétaires, le métal blanc subit, sans ménagement aucun, des mouvements parfaitement contradictoires. Les cours sont ainsi à la hausse : alors que, depuis le 1er janvier 1990, leur moyenne s'établissait à 4,59 dollars l'once, les prix à Londres franchissaient, vendredi 5 mai, le seuil de 6 dollars, puis redescendaient à 5,38 dollars en fin de semaine. Mais *« l'argent est sorti de son marasme pour des raisons peu solides »*, estime Patrice Léger, du Comptoir Lyon allemand.

D'abord à cause des spéculateurs qui *« créent une situation artificielle, sans aucun lien avec la réalité du marché »*, assurent les analystes. En d'autres termes, les fonds d'investissement américains créent leur propre mouvance : lorsque les cours d'une matière première sont bas, mais qu'elle est considérée comme riche de potentiels, les hedge funds entrent dans le marché massivement. Du fait de leur seule présence, les cours se renchérissent. Les spéculateurs se retirent alors aussitôt pour prendre leurs bénéfices et les prix à nouveau se déprécient.

Ainsi s'est déroulée la semaine qui vient de s'achever. Le spéculateur se livre à un jeu de Monopoly, procède par contrats sans jamais se soucier de livraisons. Les promesses de papier s'entrecroisent et les quantités globales traitées sur les marchés à terme sont quelquefois supérieures à la production mondiale.

Si volumineux qu'ils puissent paraître, ces mouvements ne jouent pas sur le fond. Ils ne sont en aucun point comparables à la frénésie collective qui s'était emparée des marchés dans les années 80, à l'époque où les frères Hunt avaient décidé d'acheter *« tout l'argent du monde »*. Il ne s'agissait alors pas de papier, les célèbres milliardaires prenaient vraiment livraison de barres de métal...

PAS DE TENSION SUR LES PRIX

Aucune des données fondamentales ne pousse à une sensible remontée des prix. Aucun milliardaire au monde n'est suffisamment riche pour tenter d'épuiser les gisements ou, du moins, s'approprier le métal. L'argent est disponible, les extracteurs n'ont pas de difficultés à en trouver au Mexique, au Pérou, aux Etats-Unis ou dans la Communauté des Etats indépendants, les quatre principaux producteurs d'argent. La séparation du soufre ou de l'antimoine auxquels il est associé dans le gisement est une intervention peu onéreuse.

Du côté de la consommation, la conjoncture économique est des plus placides. Aucun élément ne plaide en faveur d'une tension sur les prix. L'industrie photographique – en dépit de son nom, elle recouvre surtout la radiologie – demeure le pôle le plus important de la consommation de l'argent. Elle représente, selon les sources, entre 40 et 45 % de la demande mondiale, l'industrie électrique et électronique environ 25 %, l'orfèvrerie et, dans une moindre mesure, la miroiterie absorbant le reste. Ces secteurs ne sont pas, malgré la reprise mondiale, susceptibles de consommer beaucoup plus de métal. Au total, l'offre et la demande s'équilibrent autour des mêmes quantités – près de 700 millions d'onces.

PRUDENCE

Seul élément qui pousse les prix à la hausse : les achats volumineux de l'Inde. Dernière contrée à avoir utilisé – et abandonné – le bimétalisme (l'or et l'argent), l'Inde garde ses traditions : il est d'usage de constituer aux filles de famille une dot d'or et d'argent pour assurer leur avenir et les prémunir contre la famine. D'autre part, l'orfèvrerie locale manifeste également une grande avidité pour l'argent.

L'ouverture du marché indien en début d'année soutient donc les cours. Mais, à regarder de près, la prudence s'impose. Les moyens financiers de ce pays resté pauvre en dépit d'aides diverses (de la part des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne en particulier) ne sont pas illimités. Loin s'en faut, même s'il est prêt à beaucoup de sacrifices pour acquérir toujours plus de métaux précieux.

Ainsi va le marché de l'argent depuis quelques années, sans évolution notoire. Seule manifestation plus concrète nécessaire à l'assainissement et à la dynamique du marché : les stocks en nette diminution. Mais leur tonnage – près de 16 000 tonnes – reste trop important pour une envolée durable des cours.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12-5	11-5
Dow-Jones comptant	195,82	[illegible]
Dow-Jones à terme	282,97	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 738	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2 740	[illegible]
Aluminium comptant	1 731,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1 738,50	[illegible]
Plomb	599,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	–	[illegible]
Etain comptant	5 695	[illegible]
Etain à 3 mois	5 685	[illegible]
Zinc comptant	1 028	[illegible]
Zinc à 3 mois	1 050	1 040
Nickel comptant	7 000	[illegible]
Nickel à 3 mois	7 000	[illegible]
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	4,73	[illegible]
Platine à terme	0,80	[illegible]
Palladium	168,25	[illegible]
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,24	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,41	[illegible]
Graine soja (Chicago)	163,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	–	[illegible]
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	[illegible]
SOFTS		
Cacao (New York)	1 311	[illegible]
Café (Londres)	3 079	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	–	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton New York	1,10	[illegible]
Jus d'orange	1,02	[illegible]

Amélioration générale

LE SYSTÈME dépressionnaire qui a occasionné les pluies ces dernières quarante-huit heures s'évacue vers l'Europe centrale. Les champs de pression sont en hausse par l'ouest, et l'humidité résiduelle dans les basses couches occasionnera dimanche des brouillards matinaux. Le soleil sera ensuite largement présent mais des nuages se formeront le long des frontières du Nord-Est par évolution diurne. En fin de journée, la marge de la nouvelle perturbation gagnera le Sud-Ouest.

Le matin, les brumes et bancs de brouillard seront fréquents, en particulier dans la vallée de la Seine et de la Garonne, et se dissiperont rapidement. Quelques nuages seront encore présents au lever du jour sur le Nord-Pas-de-Calais, la Franche-Comté, la Bourgogne et la Haute-Savoie. D'autres se formeront de l'Artois à l'Alsace, en passant par l'Aisne, la Champagne, les Ardennes et la Lorraine, et seront localement porteurs d'averses. Sur les autres régions, le soleil l'emportera largement. Un voile de nuages élevés pénètrera sur le pays Basque à la mi-journée. Le mistral soufflera en vallée du Rhône, jusqu'à 100 km/h en rafales dans l'embouchure du fleuve, ainsi que la tramontane sur le Languedoc-Roussillon.

L'après-midi, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel sur le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Haute-Normandie, l'Ile-de-France, la région Champagne-Ardenne, l'Alsace-Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne et la Savoie. Le ciel sera voilé sur les côtes atlantiques et la région Midi-Pyrénées, mais le soleil restera présent. Des nuages plus épais toucheront le sud de l'Aquitaine et pourront donner quelques gouttes dès le début de soirée. Sur le reste du pays, le soleil prédominera. Le mistral et la tramontane faibliront progressivement.

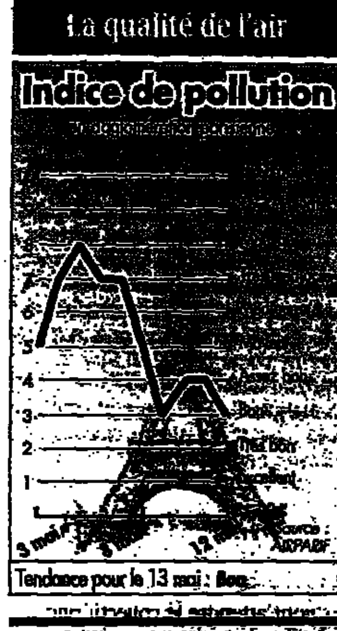
Les températures entameront une lente remontée. Le matin, les gelées ne sont pas exclues au nord de la Loire et les températures minimales seront généralement voisines de 2 degrés, jusqu'à 7 degrés sur le pourtour méditerranéen. Les températures maximales s'étageront de 13 degrés sur la moitié nord à 15 degrés des Charentes au Dauphiné, jusqu'à 18 degrés sur le Sud-Ouest et la Côte d'Azur.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 14 mai vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 13 mai : Bon

Prévisions pour le 14 mai vers 12h00

Ensoleillé
Eclaircies peu nuageux
Nuageux courtes éclaircies
Brumes et Brouillard
Très nuageux ou couvert
Pluie ou bruine
Averses
Orages
Vent fort
Neige

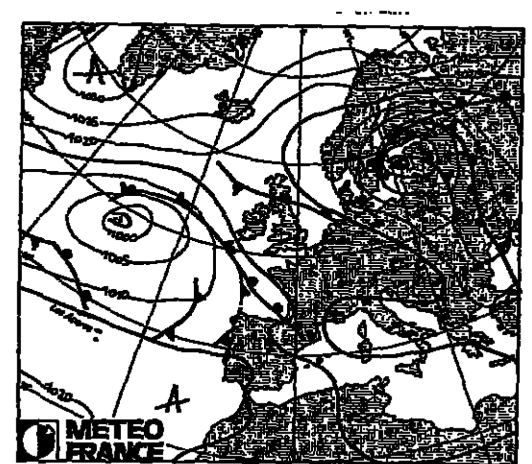
Source : METEO FRANCE

TEMPÉRATURES du 12 mai 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	20/12
BIARRITZ	14/9
BORDEAUX	16/5
BOURGES	15/4
BREST	10/3
CAEN	9/6
CHERBOURG	10/6
CLERMONT-F.	15/5
DIJON	17/8
FORT-DE-FR.	31/22
GRENOBLE	20/6
LILLE	12/6
LIMOGES	15/3
LYON, BRON	19/5
MARSEILLE	14/11
NANCY	19/9
NANTES	10/3
NICE	16/11
PARIS	13/4
PAU	13/6
PERPIGNAN	19/8
POINTE-A-PIT.	32/23
RENNES	10/4
ST-D.-RÉUNION	27/18
ST-ÉTIENNE	17/6
STRASBOURG	19/11
TOULOUSE	17/6
TOURS	12/5
ÉTRANGER	
ALGER	23/14
AMSTERDAM	12/7
ATHÈNES	27/20
BANGKOK	33/23
BARCELONE	23/12
BELGRADE	26/15
BERLIN	14/9
BOMBAY	34/25
BRASILIA	28/21
BRUXELLES	14/7
BUCAREST	19/12
BUDAPEST	21/15
BUENOS-AIRES	20/10
CARACAS	31/25
CHICAGO	21/9
COPENHAGUE	12/5
DAKAR	25/21
DJAKARTA	32/24
DUBAI	32/24
DUBLIN	9/0
FRANCFORT	17/9
GENÈVE	16/8
HANOI	29/25
HELSINKI	4/-1
HONGKONG	25/22
ISTANBUL	25/18
JÉRUSALEM	25/13
KIEV	16/7
KINSHASA	33/23
LE CAIRE	32/17
LIMA	23/17
LISBONNE	20/11
LONDRES	11/4
LOS ANGELES	18/13
LUXEMBOURG	17/6
MADRID	19/5
MARRAKECH	27/13
MEXICO	30/16
MILAN	13/10
MONTRÉAL	13/10
MOSCOU	13/1
MUNICH	19/11
NAIROBI	21/13
NEW DELHI	42/28
NEW YORK	14/12
PALMA DE MAL.	23/13
PÉKIN	18/10
PRAGUE	13/10
PRETORIA	19/6
RABAT	22/11
RIO DE JAN.	28/18
ROME	18/12
SAN-FRANC.	14/9
SANTIAGO	20/8
SÉVILLE	27/12
ST-PÉTERS.	8/3
STOCKHOLM	8/0
SYDNEY	25/14
TENERIFE	25/19
TOKYO	22/18
TUNIS	26/15
VARSOVIE	19/13
VENISE	21/12
VIENNE	15/13



Situation le 13 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 15 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'affaire Weygand

L'ARRESTATION et l'inculpation du général Weygand auront peut-être surpris et attristé un certain nombre de Français. C'est que beaucoup encore, parmi nos compatriotes, ignorent quelles furent les causes profondes de la défaite. Il est indispensable que cette ignorance soit enfin dissipée, et que s'accomplisse l'œuvre de justice, qui doit être aussi une œuvre de clarté.

Nous n'avons ni la mission ni le goût de dresser des actes d'accusation, surtout quand il s'agit d'un chef militaire qui eut ses heures de gloire dans l'autre guerre mondiale aux côtés du grand maréchal Foch. Mais quelques observations peuvent et doivent cependant être faites dès maintenant en marge des procès qui vont s'ouvrir.

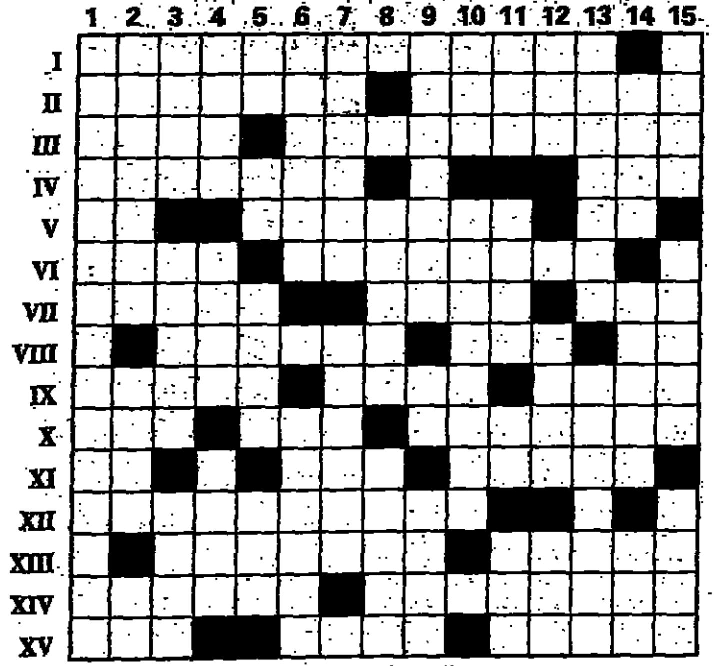
Un grand nombre d'hommes, militaires et civils, parmi ceux qui portent la responsabilité de la défaite, ont commis d'abord le plus grave des péchés mortels : le manque de foi dans la patrie. C'est ainsi qu'ils n'ont pas su ou qu'ils n'ont pas voulu épuiser tous les moyens de défense qui nous restaient, ou qu'ils ont empêché l'emploi de ces ressources, qu'ils connaissaient mieux que personne.

Que le généralissime ait estimé que la situation de l'armée métropolitaine était désespérée, nul ne saurait en être surpris. Mais il va de soi que la capitulation de l'armée, si son chef la jugeait inévitable, ne devait pas entraîner une capitulation totale. C'est à celle-ci cependant que le général Weygand, repoussant une solution qui maintenait le pays dans la guerre et dans l'honneur, a poussé de toutes ses forces. Sa faute est d'ailleurs plus lourde parce qu'il avait la charge la plus haute. Mais d'où venait ce manque de foi ? Nous touchons ici sans doute au fond du grand drame historique au cours duquel la France a failli périr.

(15 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6560



HORIZONTALEMENT

I. Une façon de gouverner vraiment pépère. – II. Un homme qui fait un métier de chien. Quand elles sont passées, tout est oublié. – III. Alimentation de quartier. Menace ceux qui regardent de travers. – IV. Empereur romain. Autrefois, faisait fureur. – V. Coule en Sibérie. Susceptible de glacer. Pronom. – VI. Coule en Afrique. Fournit de bons bâtons. – VII. Principe odorant. Ville d'Allemagne. On peut y faire des exercices. – VIII. Plateforme à l'extérieur. De sac, ne mène à rien. Devint vraiment bête. – IX. Sentiers rectilignes. Compagnon de tondu. Particules. – X. Un agent secret. Direction. Inutile s'il a un lapin. – XI. Lettre. Cri de celui qui s'est fait pincer. Soumis à une épreuve. – XII. Quand on veut l'étudier, il faut être prêt à se nourrir de racines. – XIII. Un style de dentelle. On l'a dans le pied. – XIV. Très sombre. Des puces qu'on peut trouver dans le lit. – XV. Pas aléatoire. Faire un assortiment de couleurs. Fabuliste grec.

VERTICALEMENT

1. Des bruits de bidons. – 2. Faire en sorte qu'il n'y ait plus de bavures. Un des douze. Cours d'eau. – 3. Eructa. Un peu de terre. Géant, chez les Germains. – 4. Fixe le sable dans les dunes. Prince troyen. Gros tas. – 5. Adverbe. Pronom. Anneau de cordage. Coule à l'étranger. – 6. Peut soutenir le tronc. Etait très Franc. – 7. Quand elle est fausse, il ne faut pas en faire un plat. Levée quand on passe aux actes. – 8. Ville de Savoie. Evangelisa le Groenland. – 9. Est souvent placé au-dessus de l'autel. Donné avant d'attaquer. Affluent du Danube. – 10. Une bonne pomme. Une goutte dans la tasse. – 11. Pour marquer le coup. Victime d'une tromperie. Pronom. Peut-être pris au salon. – 12. Déesse marine. Pas libres. Peuvent devenir une lourde charge. – 13. Orientales, elles sont séparées. Lac d'Amérique. – 14. Pays. Passée à l'huile. Pièce de charrue. – 15. Crochet. Fermée comme une maison. Suscite un légitime mécontentement.

SOLUTION DU N° 6559

HORIZONTALEMENT

I. Asticot. – II. Narration. – III. ENI. Sassa. – IV. Scène. Sen. – V. Théière. – VI. Ho ! Eson. – VII. Epte. Te. – VIII. Saison. LN. – IX. Inn. Iole. – X. Ecervelée. – XI. Asiates.

VERTICALEMENT

1. Anesthésie. – 2. Sancho Pança. – 3. Triée. Tines. – 4. Ir. Niées. Ri. – 5. Casées. Va ! – 6. Ota. Ro. Niet. – 7. Tissent. Olé ! – 8. Ose. Elles. – 9. Ananas. Née.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Lundi 15 mai

■ *LE PALAIS-ROYAL* et ses passages insoupçonnés (50 F), 10 h 30, place du Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Pierre-Yves Jaslet).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Chefs-d'œuvre du Musée de Lille (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, sous la rotonde (Tourisme culturel).

■ **L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS** (37 F + 25 F), 14 heures, devant l'entrée principale, rue Bonaparte (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 58, rue d'Hauteville, dans la cour (*Monuments historiques*).

■ **L'HÔTEL DE CHIMAY** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, 14, rue Bonaparte (Isabelle Hauller).

■ **L'ILE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ *LE VAL-DE-GRÂCE* (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 2, rue du Val-de-Grâce (Christine Merle).

■ **LES VIEUX QUARTIERS** de *l'île de la Cité (50 F), 14 h 30*, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Elisabeth Romann).

■ *HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS*, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ *LE QUARTIER SAINT-SULPICE* (40 F), 15 heures, devant l'église (Approche de l'art).

■ *MUSÉE DU LOUVRE* (33 F + prix d'entrée) : la Renaissance à Venise, 11 h 30 ; *La Noble Pastorale*, 12 h 30 ; la Hollande au *XVIIe siècle, 19 h 30* (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : le cycle de Rubens sur la vie de Marie de Médicis (60 F + prix d'entrée), 15 h 15 et 19 h 45, sous la pyramide devant l'information (Artange).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la vie et l'œuvre de Corot (37 F + prix d'entrée), 16 heures, sous la pyramide, devant l'auditorium (Monuments historiques).

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition Les ors de l'archipel indonésien (55 F + prix d'entrée), 15 h 30, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition Les *ors indonésiens* (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, au pied des marches du musée (Europ explo).

Mardi 16 mai

■ **OPÉRA GARNIER** : décors prestigieux des foyers de l'Opéra et *exposition de 200 costumes* (40 F + prix d'entrée), 10 h 30, hall de l'Opéra devant la statue de Haendel (Approche de l'art).

■ **LE MARAIS** pas à pas (45 F), 10 h 45, sortie du métro Saint-Paul (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : *visite par thème* : portraits et autoportraits (34 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; Une oeuvre à voir : *l'Atelier*, de Courbet (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musées de la Ville de Paris).

■ *MUSÉE CARNAVALET* : *La vie* de la rue autrefois (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (35 F + prix d'entrée), 14 h 30, 158, boulevard Haussmann (Séverin Racenet).

■ *AUTOUR DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS* (55 F + prix d'entrée), 15 heures, devant le porche de l'église (Paris et son histoire).

■ **COUVENT** et hôtels de la rue du Bac (50 F), 15 heures, sortie du métro Rue-du-Bac (Didier Bouchard).

■ *DE L'HÔTEL SARDINI au jardin* des Plantes (37 F), 15 heures, 13, rue Scipion (Monuments historiques).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Monuments historiques).

■ *MUSÉE DU PETIT PALAIS* : exposition Carthage (40 F + prix d'entrée), 15 heures, hall du musée (Approche de l'art) ; (55 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée (Europ explo) ; (50 F + prix d'entrée), 15 h 30 (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : Cycle XIXe, parcours imaginaire et poétique, 12 h 30 ; La peinture du XVIIe au XIXe siècle raconte l'Histoire, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **EUROPE DE L'EST.** McDonald's a annoncé l'ouverture prochaine d'au moins trente-cinq restaurants en Europe centrale. Le groupe américain prévoit de s'installer cette année en Roumanie et en Slovaquie. Le 29 avril, un « McDo » a ouvert ses portes en Estonie. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Les pilotes de ligne de la compagnie Alitalia préparent une grève de vingt-quatre heures pour lundi 15 mai. Ils seront suivis par les marins et dockers le jeudi 18 mai, et par le personnel des chemins de fer les samedi 20 et dimanche 21 mai. – *(Reuter.)*

■ **ANGOLA.** *Plus de 30 000* personnes sont atteintes de la maladie du sommeil en Angola. Cette maladie provoque insomnie, fatigue et amnésie. – *(Reuter.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie aérienne britannique Air Miles a été contrainte de retirer une campagne de publicité mettant en valeur la fugue effectuée sur ses lignes par un garçon de quatorze ans qui avait fait la « une » des journaux en février. – *(Reuter.)*

EXPOSITION Vedette dans son pays mais quasiment inconnu en Europe, le photographe japonais Nobuyoshi Araki, cinquante-cinq ans, *fait l'objet de deux expositions en* France, à la Fondation Cartier, à Paris, et dans le cadre du Mai de la photo, à Reims, avant d'être présenté, en juillet, aux Rencontres d'Arles. ● AU-DELÀ DE SES NUS « scandaleux », Araki a développé, dans quatre-vingt-dix livres, une œuvre où sa vie se confond avec ses images. Les démêlés avec la censure japonaise qui ont jalonné la carrière du photographe ont toutefois limité la production et la commercialisation d'une partie de sa production ● LE MAI DE REIMS est un des principaux festivals de photographie en France. Pour son dixième anniversaire, la manifestation présente une vingtaine d'expositions – dont celle d'Araki –, sur le thème « Esthétiques de l'ordinaire ».

La France découvre et consacre Araki, photographe scandaleux

Paris et Reims exposent le photographe japonais, qui bataille depuis vingt-cinq ans contre la censure. Cette star de Tokyo, auteur de quatre-vingt-dix livres, a toujours confondu ses images et sa vie intime

ARAKI, Fondation Cartier, 261, bd Raspail, 75014, Paris. Tél. : 42-18-56-50. Jusqu'au 11 juin. Catalogue, Contrejour, 66 p., 50 francs.
MAI DE LA PHOTO, à Reims. Vingt et une expositions jusqu'au 5 juin. Tél. : 26-77-78-79.

Quasiment personne ne connaissait Araki en France, et voilà que ce sulfureux photographe japonais, star dans son pays, est consacré comme un des grands de l'image fixe. Qu'on en juge. Une exposition à la Fondation Cartier à Paris, une autre au Mai de la photo de Reims, une autre encore à la Galerie Chantal Crousel à partir du 1er juin et un hommage attendu, en juillet, aux Rencontres d'Arles. Le personnage, *dont on avait découvert quelques* images dans une exposition de groupe au CAPC de Bordeaux, avait tout pour être reconnu plus tôt : cet artiste, qui a exposé dans les plus grands musées japonais, mais qui a refusé d'être présenté à la prochaine Biennale de Venise, est le photographe qui a, comme personne à ce jour, littéralement confondu sa vie intime à ses images.

Nobuyoshi Araki, cinquante-cinq ans, a une tête de bande dessinée : visage rond, cheveux rares, moustache pétillante, lunettes noires et rondes qu'il ne quitte jamais. Et *quatre appareils qui barrent en per*manence son ventre. Dès l'âge de douze ans, son père lui confie un appareil photo. Lors de sa première sortie de classe, il photographie ses *copines. Depuis, il engloutit tout ce* qui passe devant son objectif, avec une frénésie rare, prenant des centaines d'images chaque jour. Il les accumule, les tire une seule fois, ne les archive pas, les perd, les vend.

Hervé Chandès, directeur de la Fondation Cartier, l'a rencontré à Tokyo : *« Au restaurant, il était fascinant : il mangeait, parlait, riait, buvait. Et déclenchait, entre deux coups de fouchette. »*

Depuis trente ans, Araki tient le journal de sa vie. Son œuvre est ainsi l'accumulation, année après année, de journaux intimes qu'il publie dans des livres.

BÊTE NOIRE DU CONFORMISME

Sa productivité est imbattable : quatre-vingt-dix livres en vingt-cinq ans, seize pour la seule année 1994. Des *« recueils »*, comme il dit, de tous formats, parés de couvertures de toutes les couleurs, des best-sellers et d'autres confidentiels. Le lecteur a la sensation de découvrir des tranches de vie et d'entrer dans l'in*timité du photographe.* Les images, le plus souvent en noir et blanc, laissent apparaître une date gravée en bas à droite du cliché, qui accentue l'idée de journal. Il photographie, tout Araki, les ciels, la ville, les bars qu'il fréquente assidûment, lui-même en train de se brosser les dents, son chat, ses amis, des filles qu'il photographie le jour même. Il apparaît parfois dans le cadre, on le devine souvent au bout de l'objectif.

A Reims, on découvre *The Last Year of Heisei*, un de ses journaux les plus réussis, où les mises en scène de jeunes filles nues ou attachées côtoient un instantané de dîner bien arrosé avec le photographe Robert Frank. A la Fondation Cartier, à Paris, défile son journal le plus récent : du 1er janvier au 31 janvier 1994. *A Reims comme à Paris*, les images sont judicieusement affichées au mur, jointes les unes aux autres, comme dans un film, sans cadre ni verre de protection.

On a souvent assimilé Araki à ses images osées de jeunes filles. Il est vrai qu'il a une forte prédilection pour les nus féminins, étudiantes ou lycéennes, danseuses ou filles qu'il trouve dans les bars, plus ou moins innocentes, nues et parfois jambes écartées, parfois ligotées. Les poses sont suggestives, drôles, souvent graves, frisant la pornographie. Les filles accourent chez Araki pour être photographiées, tant sa célébrité rejaillit sur elles. Comme Sawa, une actrice qui aime boire du coca à la bouteille, et qui est devenue une petite star au Japon grâce à ses images.

*Cette obsession au goût de scan*dale remonte à l'enfance. Cet habitué des *love hotels* et des boîtes de strip-tease, qui a collaboré à des revues sado-masochistes, a grandi dans un quartier populaire de Tokyo, près d'un temple dédié à des prostituées. Dans une société où la sexualité reste taboue, où il était rigoureusement interdit de montrer des poils pubiens jusqu'il y a encore deux ans, Araki a affronté, défié, contourné la censure, devenant la bête noire du conformisme bien pensant. Comme par provocation, la pilosité est abondante chez Araki, au point que la liste est longue de ses contentieux avec la police. *Chaque livre censuré entraînait la* sortie d'un autre ouvrage, toujours plus provocant. En 1994, un directeur d'une galerie de Tokyo a été emprisonné pendant une semaine au motif qu'il vendait des *« livres obscènes »* d'Araki. Par dérision, l'artiste a photographié des femmes, des fleurs colorées cachant le sexe, ou lacéré le tirage au même emplacement. Il a enfin photographié des poils au microscope. Le résultat ? Une forêt de troncs d'arbres.

On réduit trop souvent Araki au chef de file du mouvement anticensure. Son œuvre renvoie à un genre littéraire spécifiquement japonais, le « roman personnel », dont un des meilleurs représentants est l'écrivain Tanizaki. Chez Araki, il y a aussi le regard du modèle, très présent, grave ou désenchanté, mortuaire ou tragique, qui traduit *« la vie qui fuit devant l'objectif »*, comme le dit joliment Hervé Chandès.

Cette frustration du temps qui file et que l'objectif tente désespérément d'arrêter, Araki l'a développée à partir de 1971, dans un livre-manifeste intitulé *Sentimental Journal* (voyage sentimental) qui reste comme un des plus grands – [illegible] connus – livres de l'histoire de la photographie.

Tournant le dos à la prétendue vérité de la photographie documentaire, Araki montre uniquement ce qu'il connaît vraiment : lui et sa femme Yoko. Il dévoile image après image son voyage de noces. En couverture, une photo traditionnelle et sinistre des jeunes mariés. Les premières images sont apparemment banales, les dernières sont époustouflantes : des portraits de sa femme en plein plaisir, pendant qu'Araki lui fait l'amour tout en déclenchant son appareil.

Yoko est morte d'un cancer en 1990. Depuis, Araki n'a plus jamais quitté sa ville, poursuivant une œuvre dont sa vie reste le moteur. *« Une déclaration de ce que je suis »*, dit-il. Une œuvre sur l'intime, l'amour et la mort. L'importance des motifs de fleurs ? En référence à sa mère. Les chats ? En lien avec sa femme. Résonnent dans ses images celles d'autres artistes qui ont mélangé vie intime et photographie : Robert Frank bien sûr, mais aussi Larry Clark, Nan Goldin, avec qui il a réalisé le livre *Tokyo Love*, en 1994.

Cette consécration tardive arrive au moment où les thèmes du corps, de la maladie et de la mort, de l'autobiographie, envahissent la photographie contemporaine. Mais le visiteur, à Reims comme à la Fondation Cartier, risque d'être déçu en voyant les images, trop réductrices, d'une œuvre dont l'ampleur est gravée dans ses livres. Ceux-ci ne sont malheureusement pas disponibles, si ce n'est – excellente idée – entassés sous vitrine à la Fondation Cartier. Qui aura maintenant l'idée de les montrer au mur, et [illegible] œuvre qui vous laisse K.-O. debout ?

Michel Guerrin

Eloge du banal à Reims

Pour son dixième anniversaire, le Mai de la photo à Reims consacre, jusqu'au 5 juin, une vingtaine d'expositions au thème « Esthétiques de l'ordinaire », dont Araki est l'événement phare. Le banal, le quotidien, l'intime définissent un mouvement important de la photographie contemporaine, *apparu au début des années 80*. En exposant les travaux de Dominique Auerbacher, Beat Streuli, Jean-Louis Garnell, Nick Waplington, Anna Fox, Florence Chevallier, Paul Graham, René Sultra et Florence Barthélémy, Reims retrouve sa vitalité, après s'être égarée, en 1994, avec le thème ennuyeux de la matière photographique. Il n'empêche, des grands formats cliniques et anodins sur la banlieue, la famille, les zones industrielles ou l'assiette du consommateur risquent de rebuter quand ils sont livrés au public non averti sans explication au mur, sans propos précis, sans rappel historique, *sans distinguer les (rares) créateurs des (nombreux)* suiveurs, sans dégager les tendances. Surtout quand le thème est éclaté en une dizaine de lieux.

L'enregistrement attendu des « Suites pour violoncelle » de Bach par Rostropovitch

LES *SUITES pour violoncelle seul* sont aux violoncellistes ce que les *Sonates et Partitas pour violon seul* sont aux violonistes : le grand œuvre familier et intimidant, dont la pratique quotidienne, loin d'en épuiser les possibles, ouvre des perspectives de plus en plus fuyantes à celui qui tente d'en dominer l'arc visible et l'architecture invisible.

*Tous les violoncellistes ont pré*senté ces œuvres en public, les ont enregistrées dès que la possibilité leur en était donnée, depuis que l'enregistrement de Pablo Casals a sorti les *Suites pour violoncelle* des contingences matérielles propres aux ouvrages didactiques pour en faire un texte universel. *Certains* s'y sont repris à deux ou trois fois – Janos Starker, Pierre Fournier, Paul Tortelier, Anner Bylsma –, comme s'il leur était impossible de fixer une musique qui, vivant en eux, rajeunissait à mesure qu'ils vieillissaient.

Né en 1927, Mstislav Rostropovitch est une personnalité complexe menant de front les carrières de chef d'orchestre, de violoncelliste – il lui est arrivé de toucher fort bien le piano pour accompagner sa femme, la soprano Galina Vichnievskaïa –, de directeur de festival et d'homme engagé politiquement. Se mettant les mains dans le cambouis, il a lutté aux premiers rangs. Ce dernier aspect de l'homme n'étant pas le moins énigmatique : déchu par Brejnev de sa nationalité soviétique, Rostropovitch a joué pour les époux Marcos aux Philippines, puis à New York, où il s'était exilé. Son goût pour la harangue musicale lui vaut d'être « victime » des Russes, qui ont un goût immodéré pour les histoires acides, drôles et sans conséquence. Voici ce que d'aucuns racontent : lorsque Rostropovitch a pu retourner à Moscou, il est allé voir Sviatoslav Richter pour lui proposer de rejouer avec lui. Richter a refusé en lui disant : *« Tu m'as remplacé par quelqu'un de plus grand et de plus célèbre que moi. »* Rostropovitch, interloqué, demande de qui il s'agit. *« Le mur de Berlin »*, rétorque le pianiste. Richter fait aujourd'hui équipe avec Natalia Gutman, une artiste dont la singulière force de conviction lui assure une place éminente dans la vie musicale.

Rostropovitch a beaucoup enregistré, évitant soigneusement de se colleter à l'œuvre de Bach, à l'exception de deux suites qu'il a enregistrées il y a longtemps – interprétations qu'il renie aujourd'hui. Avec des hauts et des bas – davantage de hauts –, il a su se maintenir instrumentalement au niveau de son rang de gloire du violoncelle. Combien d'hôteliers ont entendu Rostropovitch travailler, le lendemain d'un concert d'orchestre, dès 5 heures du matin, les *Suites* de Bach dans une cave, une lingerie ou une arrière-cuisine de leur établissement ? Derrière l'homme public se cache une figure de musicien, dont la stature et le sérieux ne peuvent être mis en cause. Une légende affirmait que le violoncelliste avait enregistré ces suites avant de mettre les bandes magnétiques au secret, certains ajoutant perfidement, à l'encan.

DÉMESURE DU PERSONNAGE

Rostropovitch avait effectivement enregistré le bréviaire des violoncellistes, en mars 1991, dans la basilique Sainte-Madeleine de Vézelay. Un cadre à la démesure du personnage, à la mesure du talent recréateur de l'artiste, qui met enfin à la disposition du public sa « vision » de Bach. Le violoncelliste a joué pour les micros du disque et les caméras de la vidéo. Producteur et propriétaire de ses interprétations à travers la société SGOL Music Limited, l'interprète en a ensuite cédé l'exploitation à EMI (2 CD 7243 5 55365 2, 6 et 7) pour une durée de dix ans prolongeable, revenant ainsi vers un éditeur à qui il avait confié la majeure partie de son travail dès le début des années 60.

Comment Rostropovitch joue-t-il les *Suites* ? Sa familiarité avec l'œuvre, sa souveraineté technique et intellectuelle lui donnent une aisance, un aplomb et une autorité – voire une facilité – qui captent et retiennent l'attention en permanence. Le musicien impose une interprétation, dont l'engagement physique et psychologique ne parvient pas à réduire le champ libre laissé à la sensibilité de l'auditeur, qui communie, comme cela ne se produit que trop peu souvent, avec l'interprète dans la quête de certitudes qui, tel un mirage, s'éloignent sans remède.

Alain Lompech

هكذا من الأصل

Le marché de l'art connaît une surprenante embellie à New York

Un Picasso de la période bleue a approché les 150 millions de francs

Neuf jours de ventes, du 2 au 11 mai, plus d'une douzaine de catalogues, et plus de 270 millions de dollars (1,350 milliard de francs) de chiffre d'affaires : les ventes d'art contemporain, moderne et impressionniste à New York se sont plutôt bien déroulées. Il est pourtant trop tôt pour parler de reprise dans un marché qui, s'il est moins déprimé, ne retrouvera pas de sitôt l'emballement spéculatif des années 1989-1990.

SOTHEBY'S ouvrait le bal, mardi 2 mai, avec la première partie de sa vacation d'art contemporain, qui a généré plus de 13 millions de dollars (65 millions de francs environ). Quatre œuvres ont à elles seules dépassé le million : une sculpture de David Smith, partie un peu au-dessous de son estimation basse à 1,9 million, une infirmière de Roy Lichtenstein, un nu fondant de Francis Bacon, et un Franz Kline que vendait un musée américain désireux d'augmenter son fonds d'acquisition. Les acheteurs étaient principalement des collectionneurs américains, mais c'est un marchand coréen qui emporta le David Smith. Tworkov, Chamberlain et Richter battaient leur record en vente publique, bref, cela s'annonçait plutôt bien. Mais il fallait attendre la seconde vacation, traditionnellement réservée à des lots moins prestigieux, et donc moins convoités, mais aussi proposés, crise oblige, à des estimations bien plus réalistes. 80 % des pièces furent vendues, ce qui, de l'aveu même de Sotheby's, n'était pas arrivé depuis bien longtemps dans une *« Part 2 »*.

Christie's se lançait à son tour, mercredi 3 mai. Les œuvres partirent, certes, mais au ras des estimations basses : un Lichtenstein torride, par exemple, *The Kiss II*, pour 2,5 millions de dollars, résultat d'autant plus décevant que le tableau avait atteint, en 1990, la coquette somme de 6 millions de dollars. Figure emblématique de l'art contemporain américain, le *Double Elvis* d'Andy Warhol atteignait péniblement 497 500 dollars, pour une estimation comprise entre 600 000 et 800 000 dollars. Une toile importante de Jackson Pollock, *Eyes in the Heat II*, peinte en 1947, ne trouva même pas preneur. L'ambiance n'était donc pas bien gaie lorsque plusieurs acheteurs s'enflammèrent pour Marilyn Monroe, vue par Warhol bien entendu. Un collectionneur européen l'emporta pour 585 500 dollars, presque le double de l'estimation haute.



Vincent Van Gogh, « Jeune homme à la casquette »

Avec 85 % de lots vendus, pas bien cher, Christie's n'atteignait pourtant pas ses objectifs : la vacation totalisait un peu plus de 11 millions de dollars pour un minimum de 13 millions espéré. Excellent argument pour les commissaires-priseurs, qui persuadaient leurs vendeurs de revoir à la baisse les prix de réserve. La deuxième vente, le lendemain, fut donc une aubaine pour les acheteurs privés, qui l'animèrent bien plus que les marchands.

Mais les choses sérieuses commençaient la semaine suivante : le 8 mai, Sotheby's dispersait la collection de Donald et Jean Stralem qui, entre autres gâteries, comprenait un Picasso de la période bleue, le portrait d'*Angel Fernandez de Soto*. Sotheby's en espérait au moins 10 millions de dollars, et l'état-major européen avait fait le voyage au grand complet. A 29 152 500 dollars, il ne s'était pas déplacé pour rien. D'autant que *La Pose indoue*, un Matisse de la période niçoise, crevait lui aussi un plafond à 14,8 millions de dollars, un record pour l'artiste en vente publique. Un succès, avec plus de 95 % de tableaux vendus pour plus de 65 millions de dollars.

NOUVEAUX ACHETEURS

Le lendemain, la première partie de la vente impressionniste était un peu moins satisfaisante : quelques invendus de taille, dont le Lautrec que Me Maurice Rheims, ex-commissaire-priseur parisien, avait confié à l'ennemi héréditaire à grand renfort de publicité et au grand dam de ses confrères. Lesquels doivent sourire à présent. Selon Sotheby's *« Les nouveaux acheteurs se comportent en hommes d'affaires, et sont beaucoup plus sélectifs »*. En effet : de nombreux tableaux sont partis en dessous de leur estimation basse, d'où une vente totalisant 7 millions de dollars de moins que le minimum escompté. Les enchérisseurs demeuraient donc prudents, comme dans l'attente du 10 mai. C'est-à-dire la dispersion de la collection Colin, par Christie's. Les soixante-seize œuvres réunies par l'avocat Ralph Colin et sa femme Georgia ont toutes été vendues, pour un total de plus de 38 millions de dollars. *Le Nu au collier* de Modigliani est parti pour 12 432 500 dollars, un record mondial.

Le 11 mai, nouvelle poussée de fièvre chez Christie's : *Le Jeune Homme à la casquette* de Vincent Van Gogh grimpait à 13 202 500 dollars. Les trois tableaux de la collection de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, Pamela Harriman, ont connu des résultats plus surprenants : son Picasso, *Mère et enfant*, est parti pour 11 992 500 dollars, et *Le Portrait de Mademoiselle Demarsy*, de Renoir, s'est vendu pour 5,6 millions de dollars. Mais un enchérisseur heureux s'est offert *La Femme au chapeau bleu* de Matisse, pour moins de la moitié de son estimation basse. Ce qui illustre une pratique courante des maisons de ventes, qui garantissent un prix minimum pour l'ensemble d'une collection. Celui-ci était presque atteint lorsque Matisse est passé sous le marteau.

Les ventes de printemps sont donc en reprise sensible par rapport à celles de l'automne dernier, et les meilleures depuis le début de la crise. Christopher Burge, président de la filiale américaine de Christie's, a estimé que les dernières ventes donnaient *« une indication claire de l'état du marché. Il ne va pas s'emballer, comme il y a huit ans. Il est très solide tant que les estimations sont raisonnables. Les vendeurs peuvent maintenant le considérer avec confiance »*. La chasse aux grandes collections est ouverte.

Harry Bellet

Deux apparitions attendues

Les enchérisseurs se sont pressés pour emporter un souvenir des grandes collections privées : Sotheby's dispersait celle de Donald et Jean Stralem. Le premier était banquier et son épouse la petite-fille du célèbre collectionneur Philip Lehman. Ils achetèrent *La Pose indoue* de Matisse et le *Portrait d'Angel Soto* de Picasso en 1945 et en 1946. Deux tableaux qui n'étaient pas revenus sur le marché depuis. La collection de Ralph et Georgia Colin était, elle, vendue par Christie's. Constituée à la même époque, elle comportait également quelques merveilles, dont une nature morte cubiste de Braque, un très beau Miro et un Modigliani fameux. Les Degas de David Daniels, qui suivaient la vente impressionniste de Christie's, et les tableaux de Pamela Harriman ont trouvé moins d'enthousiastes.

■ **ART : l'Institut portugais du patrimoine archéologique** (Ippar) a refusé à la BBC *l'autorisation de* filmer le site paléolithique de Foz Coa, dans le nord-est du Portugal. Des centaines de gravures rupestres datant de plus de vingt mille ans y ont été découvertes. L'Ippar a pris cette décision après avoir constaté que des photos et des vidéos du site paléolithique étaient *« vendues à l'extérieur à des prix exorbitants »*. L'Institut a proposé à la chaîne publique britannique, pour un montant de 200 000 francs environ, un film vidéo réalisé par une équipe de l'Université nouvelle de Lisbonne. La BBC avait l'intention de diffuser un reportage sur Foz Coa au cours de son journal *Nine O'clock News*. Elle aurait renoncé à ce projet.

■ **MUSIQUE : Gérard Mortier, patron du Festival de Salzbourg** depuis 1991, est l'invité de France-Culture. Le 13 mai, de 15 heures à *18 h 30*, l'ancien patron du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles parlera *du rôle de l'art en cette fin de siècle*, de la nécessité de faire interférer les disciplines artistiques, de l'engagement des intellectuels, du message que peut encore apporter l'opéra et de la défaillance des télévisions publiques dans le secteur culturel.

DANS LES GALERIES

PETER HALLEY
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, 75003 Paris ; tél. : 42-72-99-00. Du mardi au samedi de 11 heures à 19 heures, jusqu'au 17 juin.

Sous la verrière de la galerie, Peter Halley a réalisé le rêve d'une œuvre totale qui couvre les murs sur toute leur surface et ne laisse aucun répit au regard. Dès le vestibule, un décor aux nuances de rouge passablement agressives prévient le visiteur des épreuves qui l'attendent. Les murs latéraux ont été peints en noir, les deux autres tapissés de papiers peints aux images d'explosions et de corpuscules agités de mouvements browniens tels qu'ils étaient figurés dans les bandes dessinées des années 50.

Sur ces fonds très présents sont accrochés de grands tableaux dans le style habituel de Halley, constructions géométriques savamment agencées à partir de surfaces emboîtées, les unes peintes dans les couleurs les plus aigres, les autres crépies de revêtements métallisés. Certaines évoquent des portes de cellule carcérale et leurs guichets. La plupart se présentent comme des monochromes dont la juxtaposition est calculée afin de susciter des illusions d'espace, les plans reculant et avançant alternativement. Entre les toiles enfin, Halley a fait reproduire en rouge des schémas extraits de traités de sociologie de la communication, schémas ornés de flèches, cercles, sigles, abréviations et majuscules – et totalement incompréhensibles.

L'absence d'intelligibilité ne serait-elle pas du reste le sujet de l'œuvre ? Les tableaux accumulent les procédés picturaux propres à l'abstraction géométrique, mais les utilisent à froid, sans rien de l'intensité d'un Mondrian ou d'un Newman. Les papiers peints relèvent du pop art le plus froidement déshumanisé, comme si Halley entendait reprendre à son compte l'héritage de Warhol.

Quant aux diagrammes, leur obscurité est d'autant plus curieuse qu'ils ont la communication pour sujet et, précisément, ne communiquent rien. Ils n'ont à exhiber que leur mutisme et le dispositif tout entier se veut quelque chose comme le tombeau du sens, un vaste et pompeux dispositif funèbre. Aussi a-t-il, jusque dans sa démesure, valeur de symptôme et de symbole de l'époque. Des signes circulent, des images se diffusent, des messages s'échangent – mais en pure perte. ***Ph. D.***

JOEL SHAPIRO
***Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, 75003 Paris ; tél. :* 42-77-19-37. Du mardi au vendredi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, le samedi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août.**

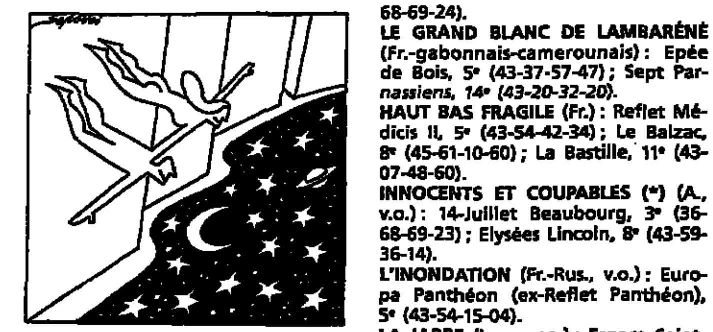
Shapiro, sculpteur new-yorkais, a construit sa notoriété dans les années 80 sur des pièces épurées à l'extrême, qui rappelaient étrangement les maisons-cubes des paysages de Braque à l'Estaque. Peu à peu, il s'est écarté de cette simplicité première, emboîtant des parallélépipèdes longs et étroits et obtenant ainsi des architectures en déséquilibre qui exigent du reste des socles lourds pour faire contrepoids. Ses pièces récentes s'inscrivent dans la logique de cette évolution. Ce sont des arborescences construites par addition de cylindres très précisément ajustés et des agrégats de rectangles en bronze, entre échafaudages brisés et coraux géométrisés.

La maîtrise technique ne souffre pas contestation, mais, exposée pour elle-même, ne suffit pas à produire des œuvres véritablement captivantes.

On y voit une dextérité au travail, appuyée sur des assistants virtuoses, et rien d'autre que de l'élégance et un maniérisme abstrait. Ce sentiment s'aggrave au spectacle des dessins, joliment maculés, surchargés de traces de gomme très visibles, poudrés de fusain avec coquetterie. ***Ph. D.***

« Moulin-Rouge », d'Ewald Andre Dupont

La vie parisienne recréée à Londres par un cinéaste allemand



DE L'ŒUVRE d'Ewald Andre Dupont (1891-1956), l'Histoire n'a guère retenu que le brillant *Variétés* (1925), où Emil Jannings tombe follement amoureux d'une danseuse « exotique » incarnée par Lya de Putti. Mais la virtuosité de ce film valut à son réalisateur de connaître une réputation internationale, qu'il mit à profit pour réaliser un film à Hollywood (où il termina sa carrière dans les années 30) puis cinq films en Angleterre. Ce fut donc dans les studios de Londres que Dupont recréa la vie parisienne nocturne, véritable raison d'être de ce *Moulin-Rouge* bâti autour d'une intrigue-prétexte. Un critique anglais écrivit alors à son sujet : « *Les cafés et les théâtres, les rues illuminées, les music-halls des deux côtés de la rampe et sous tous les angles possibles, sont montrés avec un réalisme et une richesse dans le détail rarement égalés.* »

★ Auditorium du Musée du Louvre, entrée Pyramide (cour Napoléon). 20 heures, le 13. 16 heures, le 14. Tél. : 40-20-51-86. 80 F et 100 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Karine Saporta
Des corps comme des machines à feu. « Un bal dans le couloir de fer »,sérénade ouvrière pour deux danseuses armées de chalumeau. « *L'envie d'écrire une danse comme une pièce de métal chaud, découpable, disponible aux soudures et aux fusions.* » Créée au milieu des années 80, cette chorégraphie est encore dans toutes les mémoires, témoin d'une époque de recherche intense, d'éclat, de culot. L'aridité du monde du travail teintée de la sensualité saportienne.
Centre culturel Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc, 93120 La Courneuve. 21 heures, le 13. Tél. : 49-92-61-61. De 60 F à 80 F.

Boo Radleys, Sleeper
Peu de groupes en Angleterre sont à ce point obsédés par la perfection pop. Sans souffrir pour autant d'un classicisme étroit, car, bien qu'originaires de Liverpool, les Boo Radleys inventent avec enthousiasme des sons aussi frais que leurs mélodies. En première partie, Sleeper ajoutera à cette soirée une touche de virulence féminine.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Me Anvers. 19 heures, le 13. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac et Virgin Megastore. 120 F.

Teodross Avery
Agé de vingt et un ans, le saxophoniste Teodross Avery rejoint la cohorte des jeunes virtuoses du jazz noirs américains avec un premier CD, *In Other Words* (GRP-MCA/BMG). Il fait ses classes à La Villa, où les Parisiens étaient tombés amoureux de Joshua Redman.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Me Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 13, 14, 15 et 16. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Nuit du jazz
Du jazz (presque) toute la nuit, dans deux salles en alternance. Ce marathon convivial et chaleureux est programmé par le contrebassiste Philippe Laccarrière qui reçoit une dizaine de formations françaises, dont celles de Bruno Toccanne, Emmanuel Bex, François Corneloup, Jean-Marie Machado en solo, ou le Trio Rousseau/Tortiller/Vignon.
Centre des bords de Marne, 94170 Le Perreux, 2, rue de la Prairie. 20 heures, le 13. Tél. : 43-24-54-28. De 100 F à 150 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DELLAMORTE DELLAMORE (*)
Film italo-français de Michele Soavi
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; *rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e* (36-68-20-22).
VF : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LAST SEDUCTION
Film américain de John Dahl
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MÊME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE
Film italien de Gianfrancesco Lazotti
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; res. 40-30-20-10).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PROIE (*)
Film américain de J.-F. Lawton
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

A LA CAMPAGNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ANNA (Fr.-Rus., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).
L'APPÂT (*) (Fr.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).
ASTÉRIX ET LES INDIENS (All., v.f.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
AU TRAVERS DES OLIVIERS (Iran., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BEFORE SUNRISE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CALENDAR (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS (A.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
CHUNGKING EXPRESS (H.-K., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
CIRCUIT CAROLE (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).
LA CONQUÊTE DE CLICHY (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
COUPS DE FEU SUR BROADWAY (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
L'EMIGRÉ (Eg., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
EMMÈNE-MOI (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
EXOTICA (*) (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
FREDDY SORT DE LA NUIT (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. *40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e* (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GAZON MAUDIT (Fr.) : George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ (Fr.-gabonnais-camerounais) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Par*nassiens, 14e (43-20-32-20).*
HAUT BAS FRAGILE (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
INNOCENTS ET COUPABLES (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
L'INONDATION (Fr.-Rus., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
LA JARRE (Iran., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA JEUNE FILLE ET LA MORT (Fr.-Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
JLG/JLG, (Fr.) : La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10).
JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
JUSTE CAUSE (*) (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LÉGENDES D'AUTOMNE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, *8e (36-68-75-55 ;* rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-*42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-*10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v.o.) : Grand *Pavois, 15e (45-54-46-*85 ; rés. 40-30-20-10).
LITTLE ODESSA (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; *rés. 40-30-20-10)* ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e *(36-68-75-55* ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
LUDWIG VAN B (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MARIE DE NAZARETH (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LES MISÉRABLES (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; *Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-*56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
MON ENFANCE (Turc, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE MONSTRE (Fr.-It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; v.f. : George-V, 8e (36-68-43-47) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).
NELL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10).
OUBLIE-MOI *(Fr.) : Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
PULP FICTION (*) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-*43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra* Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
QUIZ SHOW (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47).
REALITY SHOW (Fr.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LES RENDEZ-VOUS DE PARIS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).
RIABA MA POULE (Fr.-Rus., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE ROI LION (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Epée de Bois, 5e *(43-37-57-47) ; 14-Juillet* Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
SALÉ SUCRÉ (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD (Autr., v.o.) : 14-*Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ;* 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).
SOLEIL TROMPEUR (Fr.-Rus., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SONATINE (*) (Jap., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
STARGATE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
THE KILLER (**) (H.-K., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; *rés. 40-30-20-10) ;* Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; *rés.* 40-30-20-10).
LES TROIS PALMIERS (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-*68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Paramount Opéra, *9e* (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; *rés.* 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
VANYA, 42e RUE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
VIVE L'AMOUR (Chin., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES REPRISES

L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex.-Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
CASABLANCA (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-*68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gau*mont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA *BACH* *(All., v.o.)* : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10).
FAMILY VIEWING (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
GOOD SAM (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
HELLO DOLLY ! (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).
L'HOMME D'ARAN (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LETTRE D'UNE INCONNUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
METROPOLIS (All.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le République, 11e (48-05-51-33).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
THE ADJUSTER (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 16 h 10.
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10) samedi 15 h 25, 17 h 15, dimanche 13 h 35, 15 h 25, 17 h 15.
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 21 h 40, dimanche 17 h 30.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 15 h 30.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 21 h.
LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
FRIENDS (Brit.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 21 h 40.
GO FISH (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 40.
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 18 h 20, 21 h 50.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h 15.
L'ÎLE NUE (Jap., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 16 h.
LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 16 h 40.
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 19 h 45.
MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 17 h 20.
LE NOUVEAU MONDE (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 12 h.
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 19 h 30.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dimanche 21 h.
LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 21 h 40.
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 19 h.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 35.
LA RICOTTA (It., v.o.) : Accatone, 5e *(46-33-86-86) dimanche 12 h.*
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 19 h 30.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 15 h 10.
SIMPLE MEN (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 45.
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : *Denfert,* 14e (43-21-41-01) dimanche 21 h 40.
THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 10.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 22 h 30, 0 h 10.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 14 h.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 11 h 30.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Charlot : Charlot et les saucisses (1914), de Charles Chaplin ; Charlot accessoiriste (1914), de Charles Chaplin ; Charlot et Fatty en bombe (1914), de Charles Chaplin ; Charlot et Mabel aux courses (1914), 16 h 30 ; Charlot, le gentleman vagabond (1914), de Richard Patterson, *19 h ; Chaplin (1992, v.o. s. t. f.-pro*jection sous réserve), de Richard Attenborough, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Les Cinquante ans de la Série noire : Monsieur Saint-Yves (1976, v.o. s. t. f.), de Jack Lee Thompson, 17 h ; Police fédérale Los Angeles (1985, v.o. s. t. f.), de William Friedkin, 19 h 30 ; les Guerriers de l'enfer (1978, v.o.), de Karel Riesz, 21 h 45.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma grec : Voyage à Cythère (1984, v.o. s. t. f.), de Théo Angelopoulos, 14 h 30 ; l'Ivrogne (1950, v.o. s. t. f.), de Yorgos Tzavellas, 17 h 30 ; Sous un prétexte dérisoire (1974, v.o. s. t. f.), de Tassos Psarras, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma grec : la Tante de Chicago (1957, v.o. s. t. f.), d'Alekos Sa*kellarios, 14 h 30 ; Quartier le rêve* (1961, v.o. s. t. f.), d'Alekos Alexandrakis, 17 h 30 ; Planque et camouflage (1984, v.o. s. t. f.), de Nikos Perakis, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
L'Enfant dans les villes : Fanny et Alexandre (1982, v.o. s. t. f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; les Violons du bal (1973), de Michel Drach, 16 h 30 ; Radio Days (1987, v.o. s. t. f.), de Woodie Allen, 18 h 30 ; Amarcord (1974, v.o. s. t. f.), de Federico Fellini, 20 h 30.
MARDI
L'Enfant dans les villes : Elsa, Elsa (1985), de Didier Haudepin, 14 h 30 ; les Violons du bal (1973), de Michel Drach, 16 h 30 ; Au revoir les enfants (1987), de Louis Malle, 18 h 30 ; les Débats de la SCAM, 20 h 30.

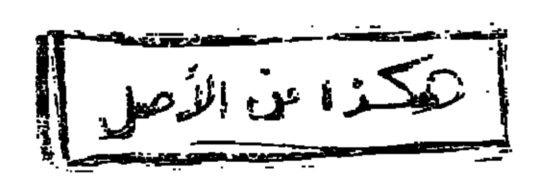
GALERIE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
MARDI
Films parfumés de Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi, 18 h 30.

FESTIVALS

100 ANS DE CINÉMA VUS PAR HENRI LANGLOIS (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Tirez sur le pianiste, sam. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Spartacus, dim. 14 h, 17 h 20, 20 h 40 ; Eve, lun. 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Main au collet, mar. 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
L'ART DU CINÉMA (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Mon ami Ivan Lapchine, dim. 10 h ; Aerograd, dim. 12 h 15.
CARTE BLANCHE A SÉRÉNADE PRODUCTIONS, Le République, 11e (48-05-51-33), Joyeux Noël, mar. 20 h 30.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Trafic, dim. 11 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). le Grand Saut, sam. 12 h, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉMA MUET EN CONCERT, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Moulin rouge, sam. 20 h, dim. 16 h.
LES COURTS D'ENFER (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Tango, sam. 11 h 40, mar. 20 h 50.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Man no Run, dim. 16 h ; Gyorgi Ligetti, dim. 17 h 45 ; Gimme Shelter, dim. 20 h 45 ; Bird Now, dim. 22 h 30.
FAS A L'ÉCRAN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Question d'identité, sam. 15 h ; Hexagone, sam. 17 h ; la Fille de Mederdra, dim. 15 h ; Cœur nomade, dim. 17 h.
FAS A L'ÉCRAN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). le Port des amours, sam. 10 h, 18 h, dim. 10 h, 18 h, mar. 10 h, 18 h.
FILM ET SPIRITUALITÉ, Centre Sèvres, 6e (45-65-04-97). Rencontre avec l'abbé Pierre, sam. 10 h 15 ; la Halte d'Emmaüs, sam. 14 h 15 ; Rencontre avec Marie de Hennezel, sam. 16 h 30.
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Swing Time, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Carioca, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Joyeuse Divorcée, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Entreprenant Monsieur Petrov, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). la Joyeuse Divorcée, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Top Hat, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Amanda, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). *Eden Miseria, lun. 20 h 30.*
JOURNÉE HAL HARTLEY (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Amateur, mar. 13 h 30 ; Surviving Desire, mar. 15 h 45 ; The Unbelievable Truth, mar. 17 h 45 ; Trust me, mar. 20 h ; Simple Men, mar. 22 h 15.
LASSE HALLSTRÖM (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Ma vie de chien, dim. 11 h 30, mar. 19 h 20, 21 h 10 ; Gilbert Grape, dim. 11 h 30, mar. 19 h, 21 h 10.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 16 h, dim. 16 h, lun. 16 h, mar. 16 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse n 7, sam. 12 h, dim. 12 h.
LE MAX-LINDER FÊTE LE PREMIER SIÈCLE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Jules Cesar, dim. 13 h 30 ; Henry V, dim. 16 h 30 ; Macbeth, dim. 19 h ; Hamlet, dim. 21 h 30 ; le Parrain, dim. 13 h 30 ; le Parrain, 2e partie, dim. 17 h ; le Parrain, 3e partie, dim. 21 h ; le Couteau dans l'eau, lun. 14 h 30 ; Cul-de-sac, lun. 16 h 45 ; Répulsion, lun. 19 h 30 ; le Bal des vampires, lun. 22 h.
LES MIDIS DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Paolo Veronese, lun. 12 h 30.
NANNI MORETTI (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). Palombella rossa, lun. 12 h 05.
PARIS V PRÉSENTE :, Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). la Femme infidèle, sam. 11 h 30.
RÉTROSPECTIVE JOHN CASSAVETES (v.o.), Studio Galande, 5e (43-26-94-08). Love Streams, lun. 16 h.
SCRATCH PROJECTION (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Carte blanche à Jonas Mekas, lun. 20 h, mar. 20 h.
SÉQUENCE CAPITALE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). King-Kong, sam. 14 h ; la Splendeur des Amberson, sam. 16 h.
LE TRAVAIL D'UN POÈTE, Centre Pompidou, Studio 5-Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Quinze films de Jean Barral, sam. 13 h, 15 h, dim. 19 h, 15 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



SAMEDI 13 MAI

TF 1

19.50 Sport : Football.
Finale de la Coupe de France : Paris Saint-Germain-RC Strasbourg, en direct du Parc des Princes.

22.05 Magazine : Ushuaïa.
L'île rouge (Madagascar). King Cobra ; Résonance d'un art ; Los Ambareros.

23.10 Série : Agence tous risques (rediff.).

0.05 Magazine : Formule F 1.
Grand Prix d'Espagne à Barcelone.

0.40 Journal et Météo.

0.55 Programmes de nuit.
Les Rendez-vous de l'entreprise (*rediff.*) ; 1.15, *TF 1 nuit* (et 2.15, 3.20), 1.25, Histoires naturelles (et 3.30, 5.05) ; 2.25, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.00, Passions ; 4.20, Intrigues ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

20.50 Tirage du Loto.

20.55 Concours Eurovision de la chanson.
En direct de Dublin. Avec Nathalie Santamaria qui représente la France.

23.50 Les Films Lumière.

23.55 Journal, Météo, Journal des courses.

0.05 Magazine : La 25e Heure.
Présenté par Jacques Perrin. J'ai deux amours, portrait de Joséphine Baker. Commentaires de Micheline Presle.

1.05 Programmes de nuit.
L'Heure du golf (rediff.) ; 1.35, *Taratata (rediff.)* ; 2.45, *Bouillon de culture* (rediff.) ; 3.55, 7e Continent : l'essai du Pôle ; 4.25, Entre chien et loup ; 5.35, Aratityop ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

20.50 Téléfilm : La Règle du silence.
De Marc Rivière.

22.15 Magazine : Ah ! Quels titres !
Spécial Russie. Le pays de tous les *dangers ? Invités : Pierre Kholer*, chef des informations scientifiques de RTL (*Apokalypse rouge, enquête au cœur de la Russie* nucléaire) ; Pierre Hassner (*La Violence et la Paix, de la bombe atomique au nettoyage ethnique*) ; Nina et Jean Kehayan (*La Complainte du dernier kolkhose*) ; Martin Malia (*La tragédie soviétique*) ; Invité coups de cœur : Daniel Pennac (*Monsieur Malaussène*).

23.20 Météo et Journal.

23.45 Magazine : Ruban rouge.

0.50 Musique et compagnie.
Richard Strass, de Till à Don Quichotte.

1.50 America's Cup.

2.50 Musique Graffiti.
Mazurkas et valse, de Chopin, par Dimitri Bashkirov, piano (10 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Queenie, la force du mal.
De Larry Peerce (en deux parties diffusées à la suite).

0.30 Série : Les Professionnels.
La Fugitive.

1.30 *Musique :* Boulevard des clips (et 6.45).

3.00 Rediffusions.
E = M 6 ; 3.25, Portrait des passions françaises (L'amour) ; 3.50, Karnac ; 5.00, El tiempo pasa ; 5.25, Fanzine ; 5.50, Fréquenstar.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas *manquer* ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou* classique.

CANAL +

20.30 ▶ Téléfilm : Carreau d'as.
De Laurent Carceles.

22.00 Flash d'informations.

22.05 Documentaire : Stephan Eicher.
Guarda e passa, de Thierry Rajic.

23.00 Cinéma : Critter 4. □
Film américain de Rupert Harvey (1992).

0.29 Pin-up.

0.30 Cinéma : Le Parfum d'Yvonne. ■■
Film français de Patrice Leconte (1994).

1.55 *Cinéma : Le Boucher.* ■■■
Film français de Claude Chabrol (1969)

3.25 Le Journal du hard.
Présenté par Philippe Vandel.

3.30 Cinéma : La Chienne.
Film américain, classé X, de John Leslie (1994).

ARTE

20.40 Téléfilm : La Nuit Bengali.
De Nicolas Klotz [1/3].

21.35 Documentaire : Aller simple.
Trois histoires du Rio de la Plata, de Nadine Fischer, Nelson Scartaccini et Noël Burch

23.00 Magazine : Velvet Jungle.
Top Live : Terence Trent d'Arby ; The Making of « The Long Black Veil ».

0.15 Série : Johnny Staccato.
19. Double Feature, de Richard Whorf, avec John Cassavetes (v.o.)

0.45 Téléfilm : La Règle de l'homme.
De Jean-Daniel Verhaeghe (rediff.).

2.15 Rencontre.
Moebius et Etienne Parizot.

2.40 Court métrage : Mireille et barnabé. De Laurent Benegui (rediff., 12 min)

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Secrets de famille. D'Hervé Baslé [1/3]. Avec Véronique Genest, Paul Crauchet. 21.30 Concert : Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Théâtre : La Poule aux œufs d'or. D'Alexandre Vial. Mise en scène de Michel Galabru. 0.10 Bon week-end. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.55 Animaux des jardins. De Christian Bouchardy. 20.35 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [27/38]. Grumman F6F Hellcat. 21.25 Etats-Unis, la mafia russe arrive. De Derek Jones. 22.15 *La Loi du collège. De Mariana Otero [3/3].* 23.10 15 jours sur Planète. 23.40 L'Oasis oubliée. De Luc Federmeyer et Sophie Bachelier. 0.10 Force brute. De Robert Lihani [63/65]. Explosifs. 1.00 Aux sources du vodou. De Charles Veron (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Escrime. En direct. Challenge UAP, au stade Pierre-de-Coubertin à Paris. 22.30 Embouteillage. 23.35 Tour de chant : Guy Béart. 0.30 A bout portant (55 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Graine de champion. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. La Belle et le Loubard. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Alice au pays des merveilles.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? 23.15 Série : Private Eye. 0.05 *Quatre en un. 0.35 Série : Seinfeld.* 1.00 Série : Dream On (25 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Joséphine, ou la comédie des ambitions. 22.10 Série : Cosmos 1999. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).

MCM 19.30 L'invité de marque. 20.00 MCM mag. 20.30 MCM euromusiques nordica. 21.30 MCM backstage. 22.30 MCM dance club (210 min).

MTV 21.00 The 1995 MTV Eurovideo Grand Prix. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 12.50 Formule 1. En direct. Grand Prix d'Espagne : essais, à Barcelone. 14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Hambourg (Allemagne) : demi-finales. 16.30 Golf. En direct. Open international de Plymouth (Angleterre) : *3e tour. 18.00 Catch. 18.30 Pole position.* 19.30 Tennis. En différé. Internationaux féminins d'Italie : demi-finales, à Rome. 20.30 Football. En direct. Coupe de France : finale. Paris SG-Strasbourg, au parc des Princes, à Paris. 22.30 Course de camions. 23.00 *Pole position.* 0.00 Judo (60 min)

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2, et 3. 20.45 Le Club. Invité : François Chalais. 22.00 Le Meilleur du cinéma britannique. [7/26]. Les Héros. [8/26]. Les Loufoques. 23.00 ▶ Cavalcade. ■■■ Film américain de Frank Lloyd (1933, N., v.o.). Avec Clive Brook. ▶ 0.45 Le Prêteur sur gages. ■ Film américain de Sidney Lumet (1965, N., v.o., 115 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Documentaire. 19.45 Le Nouveau bazar de Ciné cinémas. 20.30 Téléfilm : Le Monstre d'acier. De Delbert Mann. 22.05 Documentaire. 23.00 La Preuve. ■■ Film australien de Jocelyn Moorhouse (1991, v.o.). 0.25 *Trafic d'indécence. Téléfilm classé X.* (95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. Récital Jacques Ancet. 20.00 Le Temps de la danse. 20.30 Photo-portrait Christian Zelmert, plasticien. 20.45 Nouveau répertoire dramatique. En direct et en public. Le Repas (première scène de La Chair de l'homme), de Valère Novarina. 22.35 Musique : Opus. La Maîtrise de Radio-France a cinquante ans. 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Gilles de Facques, acteur et metteur en scène. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.) La justice au parloir ; 2.00, Profils perdus. Alioune Diop (2) ; 2.59, Théâtre : Les Petits Bourgeois, de Maxime Gorki ; 4.02, Les maîtres du roman populaire français, 1918-1950 ; 6.25, Jean-Claude Bourles (Retour à Conques. Sur les chemins de Compostelle).

FRANCE-MUSIQUE 19.30 Soirée lyrique. En direct de l'Opéra national de Paris : La Flûte enchantée, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre de l'opéra national de Paris, dir. Alan Hacker, sol. Robert Lloyd (*Sarastro*), *Donald Kaasch (Tamino)*, Simon Keenlyside (Papageno), Yelda Kodalli (La Reine de la nuit), Volker Vogel (Monostatos). 23.00 Musique plurielle. Concert donné le 27 novembre 1994, par le Quatuor Arditti et l'Orchestre symphonique de la Radio de Baden-Baden, Südwestfunk, dir. Jürg Wyttenbach (extrait) : Chessed IV, de Nunes (création française) ; String Quartet and Orchestra, de Feldman (création française). 0.05 Auto-portrait. H. Reyne, chef d'orchestre et flûtiste. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Stenhammar, Sibelius, Szymanowski, Chostakovitch, Bloch, Honegger, Debussy, Chausson, C. Schumann, Mendelssohn, Bach, Clérambault, Sainte-Colombe, traditionnelles de Syrie, Vivaldi, Locatelli, Beethoven, Wagner, Scriabine, Rachmaninov

DIMANCHE 14 MAI

TF 1

11.55 *Jeu : Millionnaire.*

12.20 Jeu : Le Juste Prix.

12.50 Magazine : A vrai dire.

12.55 Météo et Journal.

13.20 Sport : Formule 1 à la Une.
En direct de Barcelone (Espagne). Le Grand Prix d'Espagne sur le circuit de Barcelone : 14.00, Départ de la course ; 15.45, Le Podium.
Après trois courses, les écarts entre les monoplaces se sont resserrés. Les Ferrari sont pratiquement revenues à leur place parmi les favoris. Elles peuvent prétendre à la victoire dès ce Grand Prix grâce à la rage du pilote Jean Alesi, toujours en quête de la plus haute marche du podium.

16.00 Série : Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Disney Parade.
Chasse-gardée ; Tip-Top et Jim Jam (2e partie).

18.00 Des millions de copains.
Avec la série : Alerte à Malibu.

19.00 Magazine : 7 sur 7.
Invité : Philippe Séguin.

20.00 *Journal, Tiercé,* La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Star Trek 3. □
Film américain de Leonard Nimoy (1984).

22.40 Ciné dimanche.

22.50 Cinéma : Le Silencieux. ■
Film français de Claude Pinoteau (1972).

0.50 Journal et Météo.

1.00 Programmes de nuit.
Concert Margaret Price. Enregistré à Aix-en-Provence ; 2.25, TF 1 nuit (et 3.25, 4.25) ; 2.35, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.35, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.35, Musique.

6.30 Série : Côté cœur (rediff.)

FRANCE 2

DIMANCHE • MIDI
Valéry
GISCARD D'ESTAING
à l'Heure de Vérité
2 France

12.00 L'Heure de vérité (et 1.50).
Magazine présenté par François-Henri de Virieu. Invité : Valéry Giscard d'Estaing.

12.55 Météo (et 13.15).

13.00 Loto, Journal, Point Route.

13.20 America's Cup.

13.25 Dimanche Martin (et 15.50)

15.00 Série : L'Homme à la Rolls.

17.25 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde.
500 millions d'années sous la mer.

18.20 Magazine : Stade 2 (et 4.50).

19.25 Série : Les Gromelot et les Dupinson.

19.55 Les Films Lumière (et 0.10).

19.59 Journal et Météo.

20.45 Cinéma : Le Retour de l'inspecteur Harry. ■■
Film américain de Clint Eastwood (1983).

22.50 ▶ Documentaire : Première ligne.
Le Refus, de Pierre-Oscar Lévy.

0.15 Journal, Météo, Journal des courses.

0.25 Magazine : Musiques au cœur.
Présenté par Eve Ruggieri. Œuvres de Lecouvreur, Puccini, Copland, Montsalvatge, Negro Spirituals.

2.35 Programmes de nuit.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.

12.45 Journal.

13.05 Les Cinq Continents.
Mike Tyson Abdul-Aziz, de Henri-Claude de La Casinière.

14.00 Sport : Voile.
Coupe de l'America.

14.25 Série : New York District.

15.20 Magazine : Sports dimanche.
15.20, Tiercé à Longchamp ; 15.35, Rugby : finale du Challenge Yves-du-Manoir : Bègles-Toulouse à Agen ; 17.20, 21e Tournoi international de gymnastique rythmique sportive, Grand Prix de Corbeil-Essonnes.

18.00 Magazine : Lignes de mire.
Présenté par Jacques Chancel. Cinéma et télévision.

18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal régional.

20.10 Divertissement : Benny Hill.

20.50 Série : Inspecteur Derrick.
Le Visage derrière la vitre, de Herbert Reinecker.

21.55 *Téléfilm : Un cas pour deux.*
De Wolfgang F. Henschel.

23.00 Dimanche soir.
Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc ; Invité : Charles Millon ; suivi de : A la une sur la 3.

23.45 Météo et Journal.

0.10 Cinéma : La Citadelle. ■■
Film américain de King Vidor (1938, N., v.o.).

2.05 America's Cup.

3.05 Musique Graffiti.
2 Lieder, de Schubert (15 min).

M 6

12.25 *Série : Mariés, deux enfants.*

12.55 Série : Les Rues de San Francisco.

13.50 Série : Les Têtes brûlées.

14.40 Série : Poigne de fer et séduction.

15.30 Magazine : Fréquenstar (et 3.00).
Présenté par Laurent Boyer. Elton John.

16.35 Série : Pur-sang.
Donnez-moi un bon cheval.

17.30 Téléfilm : L'Amour côté en Bourse.
De Charlotte Brandstrom.

18.55 Série : Enquêtes à Palm Springs.

19.54 *Six minutes d'informations,* Météo.

20.00 Série : Filles à papas.

20.40 Sport 6 (et 1.00).

20.45 Magazine : Zone interdite.
Présenté par Patrick de Carolis. Reportages : Faut-il interdire les prothèses mammaires ? ; Un bébé à *l'âge du lycée ; Cris de femmes (en Algérie)* ; Le syndrome de la guerre du Golfe.

22.40 Magazine : Culture pub.
Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas. Le Spectacle de l'argent.

23.10 Cinéma : Madame Claude. □
Film français de Just Jaeckin (1977)

1.10 Boulevard des clips (et 6.10).

3.50 Rediffusions.
Mirage ; 5.45, Fanzine.

CANAL +

En clair jusqu'à 14.05

12.30 Flash d'informations.

12.35 Magazine : Télés dimanche.
Présenté par Michel Denisot.

13.35 La Semaine des Guignols.

14.05 Téléfilm : Avec intention de nuire.
De John Patterson.

15.35 Magazine : 24 heures (rediff.).

16.30 Surprises.

16.40 Dessin animé : Profession critique.
Tel père, tel fils.

17.05 Documentaire : *National Geographic.*
Les Vautours, gardiens du Serengeti, de Patrick Morris

18.00 Cinéma : Ninja Kids. □
Film américain de Jon Turteltaub (1993).

En clair jusqu'à 20.35

19.30 Flash d'informations.

19.40 Ça cartoon.

20.30 Le Journal du art.
Présenté par Jean Teule. Rubriques : Une histoire du art ; Une nouvelle du art ; Une vacherie du art.

20.35 *Cinéma :* Naked. ■■
Film britannique de Mike Leigh (1992).

22.40 Flash d'informations.

22.45 L'Equipe du dimanche.
Présenté par Pierre Sled. Football ; Boxe

1.20 Cinéma : Les Pilleurs. ■■
Film américain de Walter Hill (1992, v.o., 96 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Jeunesse.
La Panthère rose ; Grimmy (rediff.) ; Rintintin : Le royaume des bandits.

13.00 Jeu : Ça déménage.

13.30 Les Grandes Séductrices.
Rita Hayworth.
Le mythe Gilda, sex-symbol des années 40, masque une femme timide et secrète.

14.30 L'Esprit du sport.
Spécial INSEP.

15.30 Détours de France.
La Sainte Victoire.

16.30 Jeux d'encre.

17.00 Le Sens de l'Histoire.
François Mitterrand : une certaine idée du pouvoir [1/2].

18.30 Va savoir. Bergerie nationale. Avec Gérard Klein

18.55 Le journal du Temps.

ARTE

19.00 Série : Premiers comiques.
[4] Le Nègre blanc (1910) ; Je vais chercher le pain (1906) ; Patachon et sa belle-mère (1915) ; Gribouille paie ses dettes (1909).

19.30 Métropolis (et 0.25).
Festival de Cannes, de Dominique Rabourdin, François Rouan, de Pierre Aubry, Abécédaire de Gilles Deleuze : D comme désir.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : *Mariage, dis-moi oui !*
Proposée par Sabine Bubeck.

20.41 Documentaire : Noces Operators.
De Miriam Dehne.

21.25 Court métrage : Wedding Bells.
De Melissa Carter

21.35 Cinéma : Les Invités de la noce. ■
Film germano-polonais de Niko Brücher (1990, N., v.o.).

22.10 Court métrage : La Robe de Cendrillon.
De Miriam Dehne.

22.25 Court métrage : Bernie et Holly.
D'Allan Niblo

22.45 Documentaire : Chuppah.
De Laurie Zemelman-Schneider et Sascha Schneider.

0.10 Court métrage : Wedding Night.
De Rama Dinner.

1.25 Documentaire : Permis de tuer.
Le meurtre politique et l'Islam, de Walter Helfer (rediff.).

2.15 Court métrage : Qui a tué Bambi ?
De Bruno Montagnon (rediff., 25 min)

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 7 sur 7. Rediff. de TF 1 du jour même. 21.00 Les Heures chaudes de Montparnasse. De Jean-Marie Drot [9/13]. A la recherche de Chaïm Soutine. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Les Granges brûlées. ■■ Film français de Jean Chapot (1973). Avec Alain Delon, Simone Signoret. 0.20 Couture lyrique. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.15 L'Aventurier de l'art perdu. D'Agnès et Jean-Claude Bartoli. 19.40 Escales : Tanzanie. D'Alain Boudier. 20.35 7 décembre, Pearl Harbor. De John Ford. 21.10 La Vie de Saint-Pierre. De Jean-Pierre Lenoir. 21.30 Les Yeux dans le noir. De Jacques Alain Raynaud. *22.40 Animaux des jardins. De Christian Bouchardy.* 23.00 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [27/38]. Grumman F6F Hellcat. 0.10 Etats-Unis, la mafia russe arrive. De Derek Jones. 1.00 La Loi du collège. De Mariana Otero [3/3] (30 min)

PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Aux arts et caetera. 20.30 L'Album (et 0.10) 21.00 Bons baisers de Hollywood. □ Film américain de Mike Nichols (1990, v.o.). 22.40 Concert : Illinois Jacquet Big Band. 0.40 Le Canal du savoir Musiques traditionnelles du Vietnam, avec Trân Van Khê et Claude Samuel (60 min).

CANAL J 18.00 A nous la caméra. [2/5] Comment, nous, on s'amuse à travers le monde. 18.30 Série : Molly. 19.30 La Panthère rose (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. 20.30 Série : Dream On. 20.55 Top bab. 21.40 Série : Monty Python's Flying Circus. 22.05 Chronique New Age. 22.10 La Semaine sur Jimmy. 22.20 Série : New York Police Blues. 23.10 Le Meilleur du pire. 23.40 Série : Les Envahisseurs. 0.35 Nylon's Blues (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Force de frappe. 19.45 Série : Miami Vice. 20.30 Le Club. 20.45 Série : Cimarron Strip. 22.10 Série : Cosmos 1999. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. 23.50 Série : Joséphine, ou la comédie des ambitions (85 min).

MCM 19.30 Hit des clubs. 20.00 MCM mag (et 0.00). 20.30 MCM euromusiques latina. 21.30 MCM rock legends club. 22.30 Cinémascope. 23.00 Concert : Almanegretta. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 19.30 The Soul of MTV. 20.30 News : Weekend Edition. 21.00 120 Minutes. 23.00 Beavis and Butt-head. 23.30 Headbangers' Ball (150 min).

EUROSPORT 19.00 Lutte libre. En différé. Championnats d'Europe, à Fribourg (Suisse). 20.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Hambourg (Allemagne) : finale. 22.00 Motocyclisme. Open Ducados : 3e manche, à Calafat (Espagne). 23.00 Formule 1. Résumé. Grand Prix d'Espagne : la course, à Barcelone. 0.30 *Judo. En différé. Championnats d'Europe, à* Birmingham (Angleterre) (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. 20.30 Johnny le vagabond. ■ Film américain de William K. Howard (1943, N.). 22.10 Capitaine Blomet. ■ Film français d'Andrée Feix (1946, N.). 23.40 Le danger vient de l'espace. □ Film italien de Paolo Heusch (1958, N., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Les Cavaliers. ■■ Film américain de John Frankenheimer (1970). 19.45 Documentaire 1. 20.40 Vivement dimanche ! ■■ Film français de François Truffaut (1982, N.). 22.25 Rodan ! ■ Film japonais d'Inoshiro Honda (1957, N.). 23.50 Rocky. ■ Film américain de John G. Avildsen (1976, v.o., 115 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Projection privée. Alain Lacombe (La Musique au cinéma). 19.40 Fiction. Nouvelles d'Autriche. 6. Le révolutionnaire s'est enfermé dans ses pensées, de Peter Allenberg, et Trois Jours, de Thomas Bernhard. 20.30 Atelier de création radiophonique. Il ne faut pas désespérer des Neak Ta, ou la difficile renaissance de la culture khmère. *22.25 Poésie sur parole.* Les poètes à la sauvette, de Jacques Réda (6). 22.35 Le Concert. Enregistré le 30 novembre 1994, à la salle Olivier-Messiaen, à Radio-France, à l'occasion de la Journée mondiale du sida. Hommage à tous ceux qui combattent le sida. Œuvres de Debussy, Fauré, Massenet, Poulenc, Ravel. 0.10 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Musique aujourd'hui. Concert donné le 20 mars, au théâtre national de la Colline, Sophie Boulin, soprano, Alain Damiens, clarinette, Vinko Globokar, trombone : Omaggio à Joyce. Sequenza III pour soprano, de Berio ; New York contrepoint pour clarinette et bande, de Reich ; Sequenza IX pour clarinette, de Berio ; Prestop II pour trombone et électronique, Cri des Alpes pour cor des Alpes, de Globokar ; Sequenza V pour trombone, de Berio ; Chant des adolescents, de Stockhausen. 21.30 Voix souvenirs. Irma Kolassi, mezzo-soprano, dans La Voyante, de Sauguet (1961) ; Jean Giraudeau, ténor, dans Hélène : Le Jugement de Pâris, de Chausson (1960) ; Evgueniya Miroshnichenko, soprano, dans Concerto pour voix et orchestre op. 82 : andante-allegro, de *Glière. 22.30 Les Greniers de la mémoire.* Mikis Theodorakis, compositeur grec, qui fête ses soixante-dix ans. Musiques engagées. 23.00 Les Magiciens de la terre. Mugan d'Azerbaïdjan : le chanteur Aqakhân Abdullaev, Hymnes à la Vierge dans les Eglises d'Orient, la chanteuse libanaise sœur Marie Keyrouz et l'Ensemble de la Paix. 0.05 Les Muses en dialogue

Les interventions à la radio

Radio Nostalgie, 13 heures : François Hollande (« Sans parti pris »)
RTL, 19 h 30 : Hervé de Charette (« Grand Jury RTL-*Le Monde* »)

Le Monde

DIMANCHE 14 - LUNDI 15 MAI 1995

De l'éducation

par Alain Rollat

COMMENT PRÉPARER les enfants à affronter le monde d'aujourd'hui ? Quelle éducation leur donner pour les préserver des enfers qui les attendent ? Avec quoi les armer pour les rendre capables de se frayer un chemin de vie ? Faut-il leur apprendre à tricher, à mentir, à trahir ? Faut-il leur enseigner la soumission, le fatalisme, l'indifférence ? En faire des saints ou des tueurs ? Plus ils s'interrogeaient, vendredi soir, sur le plateau de « Bouillon de culture », plus les invités de Bernard Pivot avouaient leur impuissance à fournir des réponses angéliques à des questions qui suscitent autant de métaphores guerrières.

Il y avait pourtant là Françoise, Marie-Sophie, Catherine, Libby, quatre femmes admirables d'ingéniosité dans l'art d'être mère. On retiendra leur humilité. Elles s'accordaient sur la part primordiale de l'amour dans la composition de l'alliage affectif qui dote les enfants des meilleures cuirasses, mais aussi sur l'illusion qu'il y a ensuite à nourrir la moindre certitude de victoire. Les unes disaient que les parents ne sont que de petites balises, à peine lumineuses, qui jalonnent, de part et d'autre, le tunnel sombre au milieu duquel les enfants s'éduquent seuls en buttant sur les obstacles. Les autres insistaient pour qu'il soit dit aussi à chaque enfant : *« L'univers a fait de toi une créature unique, et tu possèdes une clé unique pour ouvrir une porte unique qui t'attend quelque part dans ce couloir. »* Les unes et les autres enseignaient la liberté.

Il y avait aussi Guy, un curé de banlieue qui, pour être célibataire, n'en était pas moins confronté, dans son pain quotidien, à la difficulté de se vouloir père spirituel chez les loubards. On retiendra son éloge des vertus pédagogiques de la baffe inspiré d'une longue pratique d'éducateur en milieu pas très catholique : *« Quand on frappe quelqu'un avec amour, l'impact éducatif est énorme. »* Cette façon d'inculquer la charité en vaut bien une autre.

Dans leurs mots et leurs gestes, ces femmes et ce curé combinaient la tendresse et l'autorité. Ils ne prétendaient pas à l'exemplarité. Ils avaient en commun de s'être affranchis de la peur. C'est sans doute pour cela qu'ils étaient eux-mêmes devenus capables d'enseigner aux enfants que la façon la plus tranquille de marcher dans le noir consiste à avancer sans se laisser entraver par les peurs des autres.

Les hasards de la programmation faisaient qu'au même moment, sur Arte, dialoguaient Jorge et Elie, deux survivants des camps de la mort. Au nom du devoir de mémoire, ils tentaient, pour la énième fois, de dire l'indicible. Ils prévenaient les enfants : *« Le Mal absolu a survécu à Auschwitz. »* Ils en avaient encore peur. Leur avertissement rendait dérisoires les gentils conseils éducatifs de ces mères attentives et de ce père évangélique. C'est vrai, dans la caverne où nous sommes, il n'y a pas d'échappatoire. Mais c'est parce qu'ils le savent, désormais, que nos petits-enfants finiront par trouver l'issue.

A Paris, une plainte contre X... va être déposée dans l'affaire de la Semidep

Malversations confirmées dans la gestion de cette société immobilière

LORS DU CONSEIL d'administration de la Semidep, qui s'est réuni vendredi 12 mai, Michel Bulté, maire (RPR) du dix-neuvième arrondissement et président de cette société, a annoncé qu'il allait déposer une plainte contre X... avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction de Paris pour abus de biens sociaux. Il se réserve aussi la possibilité d'engager une procédure au civil en dommages et intérêts pour le préjudice subi, à l'occasion de la divulgation à l'extérieur de documents internes à la société, par la Semidep (Société anonyme d'économie mixte immobilière interdépartementale de la région parisienne).

M. Bulté a hérité de la présidence de cette société édifiant et gérant des logements sociaux, en remplacement d'Alain-Michel Grand, ancien adjoint au maire de Paris et ancien président de la Semidep, mis en cause pour sa gestion. Devant le conseil d'administration, M. Bulté a fait état des conclusions du rapport de l'Inspection générale des services de la Ville qui avait été demandé par Jacques Chirac en janvier et qui vient de lui être transmis.

Cette affaire avait éclaté en mars lorsque, face aux questions embarrassantes posées par Daniel Marcovitch, un conseiller socialiste, concernant notamment le montant de certaines notes de frais, l'emploi d'une collaboratrice qui se rendait régulièrement en Corrèze, ainsi que celui du fils d'un de ses amis du CDS, M. Grand s'était vu contraint de démissionner de la présidence de la Semidep. Selon le résumé qu'a fait M. Bulté du rapport de l'Inspection générale des services municipaux, les dysfonctionnements et les éventuelles malversations porteraient sur plusieurs dizaines de factures concernant des voyages en France et à l'étranger, des locations de voiture, des notes de restaurant et des achats dans des magasins de luxe. Par ailleurs, un système de « crédit revolving » aurait été mis en place qui permettait à Alain-Michel Grand ainsi qu'à d'autres personnes de retirer de l'argent sur le compte de la société.

Désormais, la Semidep est donc en butte aux investigatioins de la justice et de la chambre régionale des comptes, ainsi qu'à un contrôle fiscal. Ces différentes enquêtes devraient permettre à Michel Bulté de faire, comme il dit le souhaiter, *« la lumière et la clarté, ainsi que de remettre cette société sur les rails »*. Quant à l'opposition socialiste qui avait contribué à la révélation de ce dossier, elle compte bien poser des questions lors de la réunion du Conseil de Paris, lundi 22 mai.

Françoise Chirot

Les résultats officiels de l'élection présidentielle

LE PRÉSIDENT du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, a proclamé, samedi 13 mai, les résultats officiels de l'élection présidentielle. *« Le Conseil constitutionnel a annulé les élections dans 13 bureaux de vote portant sur environ 10.000 à 11.000 suffrages. Considérant que les résultats du second tour sont les suivants : électeurs inscrits 39.976.944, votants 31.845.819, suffrages exprimés 29.943.671. Ont obtenu : M. Jacques Chirac : 15.763.027 voix ; M. Lionel Jospin, 14.180.644 voix. Ainsi, le Conseil a constaté que M. Chirac a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés requise pour être proclamé élu. En conséquence, le Conseil constitutionnel proclame M. Jacques Chirac président de la République française à compter de la cessation des fonctions de M. François Mitterrand, laquelle, en vertu de l'article 6 de la Constitution, aura lieu au plus tard le 21 mai 1995 à zéro heure. (...) Ces résultats seront publiés au* Journal officiel *de demain. Le processus d'installation du nouveau président de la République est ainsi enclenché. La passation des pouvoirs aura lieu mercredi prochain. »*

Les Cubains de Floride se préparent à la grève générale

WASHINGTON
de notre correspondant

La communauté américano-cubaine est en colère. Depuis une semaine, dans le cadre d'une campagne de désobéissance civile, des mouvements de ralentissement de la circulation se déroulent dans plusieurs villes de Floride, notamment à Miami. Si le mot d'ordre lancé par une dizaine d'organisations d'exilés est suivi, une grève générale aura lieu mardi 16 mai. A Washington enfin, plusieurs membres de la Chambre des représentants n'ont pas hésité à qualifier de *« répugnante »* l'attitude de l'administration à l'égard des boat-people cubains. Cette effervescence est due à la mise en pratique de la nouvelle politique américaine à l'égard des réfugiés cubains de la base de Guantanamo (admis en majorité aux Etats-Unis), et de ceux qui sont interceptés en mer, dorénavent refoulés (*Le Monde* du 4 mai).

Treize d'entre eux en ont fait l'amère expérience, lundi 8 mai, lorsqu'un bâtiment des gardes-côtes américains a accosté dans un port cubain pour remettre ses passagers-réfugiés aux autorités. Onze autres, recueillis dans les mêmes conditions, devraient connaître un sort identique. Ils sont les victimes du nouveau réalisme de la politique américaine à l'égard de Cuba. Car, si l'administration a pris soin d'insister sur la volonté des Etats-Unis de maintenir l'embargo économique contre La Havane, Washington vient malgré tout de mettre un terme à une pratique vieille de trois décennies. Jusqu'ici, les *bolseros* fuyant le régime de Fidel Castro étaient automatiquement considérés comme des réfugiés politiques.

La fin de la guerre froid et, surtout, une appréciation plus réaliste du bilan de la politique d'« endiguement » ont influencé une évolution pragmatique. Avec prudence, l'administration américaine envisage des relations moins conflictuelles avec Cuba. Un constat, en effet, s'est imposé : le « garrot » économique n'a pas entraîné la chute du régime castriste. En dépit de la forte réduction de l'aide de la Russie et de la détérioration de la situation économique, le régime Castro perdure. Mieux : il commence à s'ouvrir au capitalisme.

Les Etats-Unis, de leur côté, sont de plus en plus isolés : lors de la dernière Assemblée générale des Nations unies, une résolution condamnant l'embargo américain a été adoptée par 102 voix contre 2. Si bien que, en dépit de l'opposition de plusieurs responsables de l'administration américaine, un accord a été signé avec le gouvernement de Fidel Castro.

NOUVEAU DIALOGUE

C'est Peter Tarnoff, le numéro deux du département d'Etat, qui fut l'instrument de ce nouveau dialogue avec Cuba, engagé avec Ricardo Alarcon, le président de l'Assemblée nationale cubaine. Ces pourparlers se sont déroulés sans que les nombreuses associations anticastristes de Miami aient été consultées. Au moment des campagnes électorales, la riche communauté américano-cubaine de Floride verse de généreuses contributions financières, notamment aux candidats républicains. Ses responsables ont aujourd'hui le sentiment d'avoir été *« trahis »* par la décision de l'administration Clinton, accusée de *« pactiser »* avec La Havane.

Les réactions des républicains ont été également hostiles : pour eux, la décision américaine équivaut à l'amorce d'une coopération honteuse avec la *« dictature castriste »*. D'autant que Bill Clinton vient d'annoncer son opposition au projet de loi tendant à durcir l'embargo économique présenté par Jesse Helms, le très anticommuniste président de la commission des affaires étrangères du Sénat. *« Il est temps aujourd'hui de serrer la vis,* explique-t-il, *pas de la desserrer. »* C'est pourtant ce que commence à faire, prudemment, Bill Clinton.

Laurent Zecchini

Maurice Arrexck bientôt libéré

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le juge d'instruction toulonnais Thierry Rolland a rendu, mercredi 10 mai, une ordonnance de mise en liberté en faveur du sénateur et ancien président (UDF-PR) du conseil général du Var, Maurice Arreckx, 77 ans, mis en examen pour corruption puis recel d'abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux, et incarcéré depuis le 1er août 1994 à la prison-hôpital des Baumettes, à Marseille. Cette décision fait suite au dernier interrogatoire de M. Arreckx par le juge Rolland, jeudi 27 avril, au cours duquel le sénateur du Var avait confirmé et complété les informations transmises par la justice suisse sur le fonctionnement du compte bancaire *« Charlot »* qu'il possédait à Genève. Elle est assortie de mesures de contrôle judiciaire, dont le versement préalable – pour des raisons de procédure – d'un cautionnement de 2,2 millions de francs. Selon Me Hervé Andréani, l'un de ses avocats, la remise en liberté de M. Arreckx ne devrait intervenir que lundi 15 ou mardi 16 mai.

G. P

SOMMAIRE

SERVICES

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

HANS MAGNUS ENZENSBERGER, L'EUROPÉEN VOLANT : à soixante-cinq ans, l'enfant terrible de l'intelligentsia allemande poursuit son parcours intellectuel et politique sans se soucier des anathèmes de gauche ou de droite.

Tirage du *Monde* daté samedi 13 mai : 519 100 exemplaires

■ **ALGÉRIE : une personne a été tuée et trois autres légèrement blessées**, vendredi 12 mai, lorsqu'une dizaine de bombes artisanales ont explosé au passage de deux véhicules sur le pont de Takhoukht, près de Tizi-Ouzou (Kabylie). Selon la presse locale, il s'agirait d'une embuscade tendue par un groupe armé aux forces de sécurité. L'Armée islamique du salut (AIS) a menacé, il y a une semaine, d'intensifier ses actions contre les infrastructures routières pour désorganiser l'économie du pays. – *(AFP)*

■ **RAPT D'ENFANTS : la cour d'assises de l'Ain a condamné**, vendredi 12 mai, à dix-huit ans de réclusion criminelle Sylvie Poncet, 24 ans, accusée du rapt de deux nouveau-nés à la maternité de Nantua (Ain) et du meurtre d'un des nourrissons. Le 25 février 1992, la jeune femme avait enlevé Adil Balaghni, enfant d'une famille marocaine, le lendemain de sa naissance.

■ **JUSTICE : Le docteur Michel Garretta devrait être libéré lundi 15 mai** de la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, où il a achevé de purger la peine de quatre ans de prison ferme pour *« tromperie sur la qualité substantielle »* d'un produit dans l'affaire des dérivés sanguins anti-hémophiliques contaminés par le virus du sida. Le docteur Garretta reste sous le coup d'une mise en examen dans la même affaire, mais cette fois pour *« empoisonnement »* (*Le Monde* des 12 et 13 mai).

■ **FOOTBALL : Metz a battu Lyon 2-1**, vendredi 12 mai, lors d'un match à rejouer de la vingt-deuxième journée du championnat de France. Les buts ont été marqués par Songues (5e) et Sylvain Kastendeuch (89e) pour Metz et par Eric Roy (10e) pour Lyon. Cette défaite enlève quasiment aux Lyonnais tout espoir de ravir le titre de de champion de France à Nantes qui les précède de neuf points au classement.

Les Américains pensent déjà à la prochaine Coupe de l'America

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Après avoir passé cent trente-deux ans dans une vitrine du New York Yacht Club, quatre ans au Royal Perth Yacht Club et huit ans au San Diego Yacht Club, la Coupe de l'America devrait s'envoler pour Auckland, lundi 22 mai, dans un vol spécial d'Air New Zealand. Quarante-deux ans après la conquête de l'Everest par leur compatriote Sir Edmund Hillary, les Néo-Zélandais sont en passe de réussir un de leurs plus grands exploits sportifs en ravissant aux Américains l'un de leurs trophées les plus symboliques : cette Coupe de l'America remise en 1851 par la reine Victoria.

LE TRENTIÈME DÉFI

Avant de crier victoire, l'équipe de Peter Blake veut attendre le résultat de la cinquième et, probablement, dernière régate, programmée samedi 13 mai. Mais le résultat des quatre premières laisse peu de place au doute. *Team-New-Zealand* a viré en tête aux vingt-quatre passages de bouées, et il faut remonter à 1871, avec une victoire du yacht britannique *Livonia* contre *Columbia*, pour trouver des écarts à l'arrivée aussi importants en faveur du challenger. *« J'ai vécu bien des régates difficiles dans ma vie, mais je n'avais jamais disputé une course avec le sentiment d'avoir aussi peu de pouvoir pour inverser le résultat »*, avoue Paul Cayard, le barreur de *Young-America*.

Les Américains ne nient pas les mérites des Néo-Zélandais. *« Je pense que, d'un point de vue technologique, ils ont fait un travail hors du commun*, affirme Paul Cayard.

Nous aurions probablement été compétitifs avec Nippon *et, peut-être, avec* Tag-Heuer *de Dickson. Mais* Team-New-Zealand *et* One-Australia *étaient des bateaux supérieurs aux nôtres. »* Ils insistent surtout sur les difficultés rencontrées pour réunir des budgets suffisants. *« Je ne pense pas que ce résultat remette en question notre niveau technologique »*, précise Tom Whidden, tacticien de Dennis Conner et directeur de la voilerie North.

La perte de la Coupe par le San Diego Yacht Club permettrait à d'autres yacht-clubs américains, mieux soutenus par les milieux financiers, de briguer à nouveau le trophée.

Bill Koch pourrait lancer un défi avec le San Francisco Yacht Club. Le New York Yacht Club n'attendrait plus que la fin de l'ultime régate pour déposer un nouveau défi et tenter de reconquérir « sa » Coupe. Ses représentants auraient déjà pris contact avec les Néo-Zélandais pour devenir les représentants des futurs challengers (*challengers of record*) et négocier les modalités d'organisation de la trentième Coupe de l'America à Auckland.

Gérard Albouy

